

AFRIQUE CFA 5500 F CFA • ALLEMAGNE 8,90 € • ANTILLES-RÉUNION 8,90 € • AUTRICHE 8,90 € • BELGIQUE 8,90 € • CANADA 12,75 \$CAN • ESPAGNE 8,90 € • GRANDE-BRETAGNE 7,95 £ • GRÈCE 8,90 € • ITALIE 8,90 € • JAPON 1600 ¥ • LIBAN 16500,00 LBP • LUXEMBOURG 8,90 € • MAROC 85,00 DH • PAYS-BAS 8,90 € • PORTUGAL CONT. 8,90 € • SUISSE 13,80 CHF • TOME 17,00 XPF • TUNISIE 11,90 DT

# LE MONDE *diplomatique*

## MANIÈRE DE VOIR



# FRANCE AFRIQUE

## *Domination et émancipation*

IMAGE: AÏDA MULUNEH

N° 165 // JUIN - JUILLET 2019  
8,50 EUROS FRANCE MÉTROPOLITAINE



# Le Monde *diplomatique*

## Manière de voir

Numéro 165. Bimestriel. Juin - juillet 2019

Aïda Muluneh ////  
« Conquest »  
(Conquête), 2014



www.AIDAMULUNEH.COM

### France-Afrique, domination et émancipation

Numéro coordonné  
par Anne-Cécile Robert

Édition: Olivier Pironet

Conception graphique:

Boris Sémeniako

Photogravure:

Patrick Puech-Wilhem

Cartographie: Cécile Marin

Correction: Xavier Monthéard

## Sommaire

### Éditorial

- 4 Diplomatie funambule //// **Anne-Cécile Robert**

### 1. Dans le grand bain de la mondialisation

- 7 La fin du pré carré //// **Olivier Piot**  
12 Elf, le pétrole et la corruption //// **Olivier Vallée**  
15 Caricatures médiatiques //// **A.-C. R.**  
16 Le franc CFA, monnaie anachronique //// **Sanou Mbaye**  
19 Les mauvais comptes d'Areva //// **Juan Branco**  
23 Immigration, un débat biaisé //// **Benoît Bréville**  
27 Castel, l'empire qui fait trinquer l'Afrique //// **Olivier Blamangin**

André Lejarre ////  
Scène de rue à N'Djamena,  
Tchad, 2013





AGENCE VU

**Michael Zumstein** Un homme soupçonné d'appartenir à la Seleka et transportant des grenades est arrêté par les soldats français de l'opération « Sangaris » avant d'être remis aux gendarmes centrafricains, Bangui, 2014

## 2. Contentieux tous azimuts

- 34** Quand Paris et Kigali enterrer la justice *|||| Benoît Frances*
- 37** Les Nations unies au cœur de la tourmente *|||| Colette Braeckman*
- 40** Le grand malaise de l'armée française *|||| Philippe Leymarie*
- 42** Dans les secrets de l'Élysée *|||| François-Xavier Verschave*
- 45** Fiasco du procès de Laurent Gbagbo *|||| Fanny Pigeaud*
- 48** Nos amis dictateurs sortis des urnes *|||| Tierno Monénembo*
- 56** Thomas Sankara n'est pas mort *|||| Rémi Carayol*
- 57** Qui a peur du wolof? *|||| Boubacar Boris Diop*

## 3. Du gendarme français à l'ami européen ?

- 62** Un vide d'hégémonie *|||| A.-C. R.*
- 64** Le Tchad, un ami indispensable mais encombrant *|||| Delphine Lecoutre*
- 67** Entre deux feux djihadistes *|||| Philippe Hugon*
- 70** Mali, le maillon faible *|||| R. C.*
- 74** Comment s'organiser sans l'Algérie ? *|||| P. L.*
- 78** Une triple coopération, noire, africaine et internationale *|||| Léopold Sédar Senghor*
- 81** Avec les Nations unies *|||| Amara Essy*
- 82** « Au moins, payez pour nous ! » *|||| P. L.*
- 86** Les pets de Pierre Casanova *|||| Camille Amour*
- 88** Libre-échange, un médicament qui tue *|||| Jacques Berthelot*

## Voix de faits

- 92** Chronologie, cartographie, chiffres-clés, citations...

Les articles publiés dans ce numéro sont déjà parus dans *Le Monde diplomatique* ou sur son site. La plupart ont fait l'objet d'une actualisation, et leur titre a souvent été modifié. La date de première publication ainsi que les titres originaux figurent en page 98.

## Encadrés

- 11** Le Gabon, élève modèle
- 18** Vent de révolte
- 22** « Chinafrique », mythe et réalité
- 26** Les Bleus, une « équipe africaine » ?
- 30** « Françafrigue », histoire d'un mot
- 32** À propos de l'« Eurafrique »
- 36** Francophonie
- 47** L'afrroppessimisme vend bien
- 48** Pour un développement sur mesure
- 60** Un butin colonial ?
- 73** Mayotte, africaine et française
- 83** Des reporters pris pour cible
- 85** J'accuse

## Iconographie

Sauf mention contraire, l'iconographie de ce numéro provient des archives de l'agence Vu [www.agencevu.com](http://www.agencevu.com) et du travail du photographe André Lejarre [www.andrelejarre.fr](http://www.andrelejarre.fr)

## Bande dessinée *Guillaume Barou*

- 51** Petite histoire de Ruben Um Nyobè *|||| Grégory Jarry et Otto T.*

## Documentation *Olivier Pironet*

- Bibliographie **8, 45, 70**
- Sur la Toile **16, 39, 74**

## Le Monde *diplomatique*

Édité par la SA Le Monde diplomatique, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Serge HALIMI, président,  
directeur de la publication  
Autres membres : Vincent CARON, Bruno LOMBARD,  
Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT  
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris  
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26  
Courriel : [secretariat@monde-diplomatique.fr](mailto:secretariat@monde-diplomatique.fr)  
Site Internet : [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI  
Rédacteur en chef : Benoît BRÉVILLE  
Rédacteurs en chef adjoints :  
Martine BULARD, Renaud LAMBERT  
Commission paritaire des journaux et publications :  
1020 I 87574. ISSN : 1241-6290

Imprimé en France - Printed in France. Reproduction interdite de tous les articles, sauf accord avec l'administration.



Origine du papier : Italie. Taux de fibres recyclées : 0 %. Ce magazine est imprimé chez Maury, certifié PEFC. Eutrophisation : Ptot = 0,018 kg/t de papier

 PEFC 10-31-1282 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

# Diplomatie funambule

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

Depuis des décennies, les relations entre la France et l'Afrique oscillent entre les polémiques (rôle de Paris dans le génocide au Rwanda, soutien de celui-ci aux régimes autoritaires du continent) et les démonstrations ostentatoires d'amitié lors des sommets réunissant les chefs d'État et de gouvernement. De quel côté le balancier finira-t-il par pencher ? La recomposition en cours de l'ordre international accroît l'incertitude.

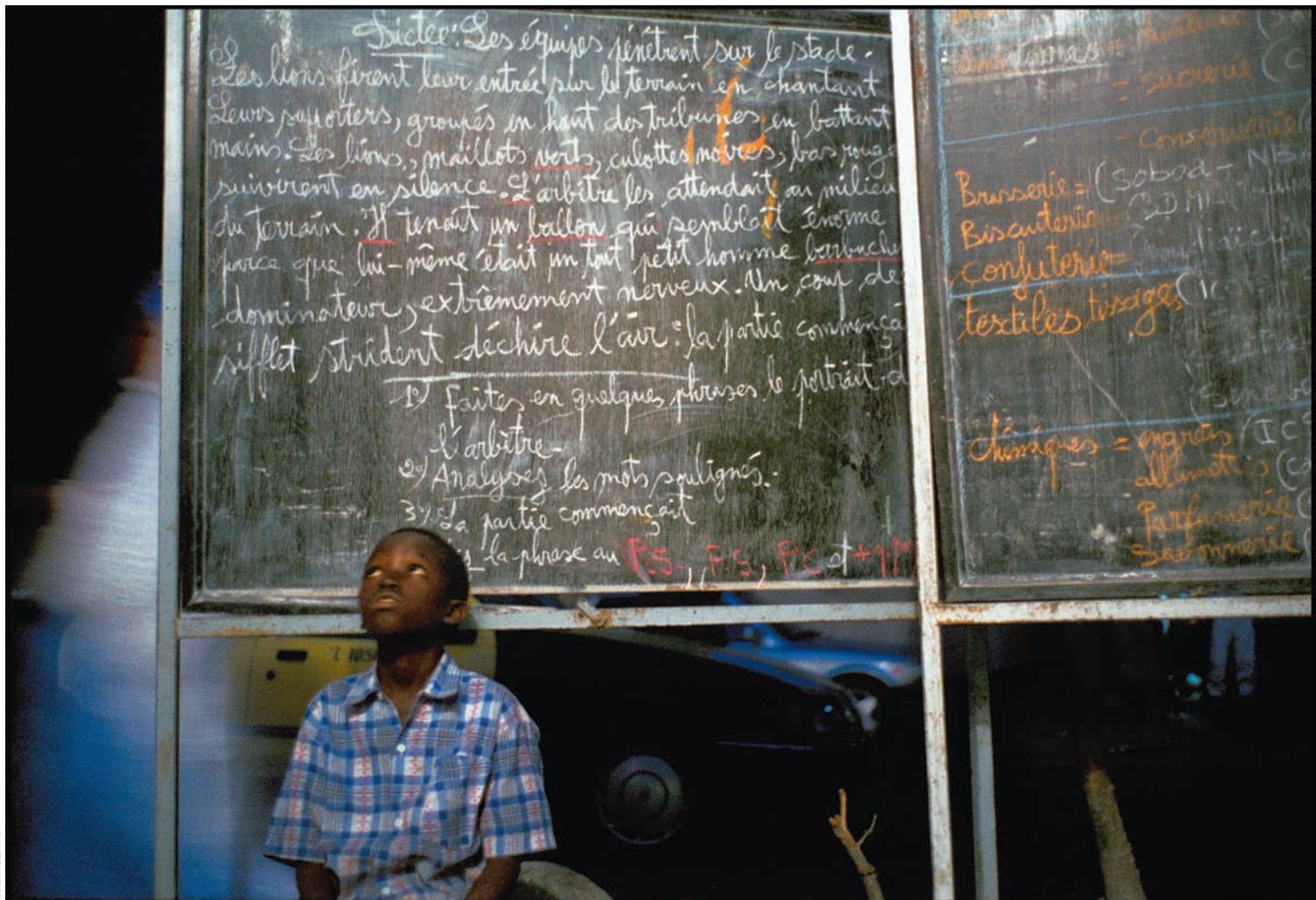
« *Le français est susceptible de voir tripler son nombre de locuteurs dans les quarante prochaines années grâce à l'évolution démographique de l'Afrique et aux progrès de la scolarisation* », se réjouit M. Abdou Diouf, alors secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie. « *Mais entendons-nous bien !* », avertit-il ce 24 juin 2010 : « *Nous sommes là dans l'ordre des projections et donc du virtuel. Pour que cette statistique se réalise, faut-il encore que les jeunes Africains continuent d'apprendre le français et qu'ils en éprouvent l'utilité. Il nous faut faire preuve de vigilance et de volontarisme* » (1). L'ancien président du Sénégal sait de quoi il parle. La « wolofisation » grignote doucement l'usage du français – pourtant unique langue officielle – dans la patrie de Léopold Sédar Senghor. Les signaux d'alarme linguistiques s'allument un peu partout sur le continent. En 2008, le Rwanda adopte l'anglais comme langue de l'enseignement et de l'administration. Le temps est loin où les dirigeants d'anciennes colonies prenaient eux-mêmes l'initiative de réunir les pays francophones pour donner naissance à la francophonie (2).

À l'image de ces personnages de dessins animés qui, tout à leur élan, continuent de courir au-dessus du vide, la France se comporte en Afrique comme si elle y était attendue, désirée, voire admirée. La stupeur du président Emmanuel Macron, en visite à Accra pour, selon la presse hexagonale, « *tendre la main* » à l'Afrique anglophone, était visible lorsque son homologue Nana Akufo-Addo expliqua à un journaliste qu'il n'attendait pas grand-chose de Paris. « *Si nous devons considérer les prochaines soixante années comme une période de transition, une transition à partir de laquelle on pourra se tenir debouts de nous-mêmes, notre préoccupation ne devrait pas être ce que le contribuable français décide de faire pour nous.* » Avouant chercher ses mots pour ne pas « choquer » son prestigieux visiteur visiblement désorienté, le président ghanéen enfonce le clou :

*En quelques heures, le discours aux accents sankaristes du président ghanéen fait le tour des réseaux sociaux de la planète, érigé en symbole*

« *Nous devons nous débarrasser de cette mentalité de dépendance qui nous amène à nous demander ce que la France peut faire pour nous. La France fera ce qu'elle a à faire pour son propre bien et si cela coïncide avec nos intérêts, "tant mieux", comme disent les Français. Mais notre principale responsabilité en tant que leaders, citoyens, c'est de réfléchir à ce que nous devons développer pour nos propres pays.* » En quelques heures, ce 5 décembre 2017, le discours aux accents sankaristes (*lire l'article de Rémi Carayol page 56*) de M. Akufo-Addo fit le tour des réseaux sociaux de la planète, bientôt érigé en symbole d'un continent qui cherche d'abord à compter sur ses propres forces.

Si la géopolitique mouvante dans laquelle elles s'insèrent dorénavant fait perdre leur centralité aux relations franco-africaines, les liens demeurent multiples : le franc CFA est la monnaie unique de quatorze économies francophones ; en cas de crise, il arrive encore à l'Agence française de développement de payer les fonctionnaires de certains pays du continent (Tchad, Centrafrique, Côte d'Ivoire, etc.) ; malgré les efforts de l'Union africaine, la France demeure la seule puissance capable de réagir militairement en quelques heures à une attaque djihadiste d'enver-



gure telle que celle qui menaça Bamako en 2013. Signe d'une proximité assumée, l'appel au secours du président malien Dioncounda Traoré fut rédigé en liaison avec le Quai d'Orsay. De telles interventions conservent à la France un rôle de sauveur plutôt valorisant pour elle. «*La France n'est jamais aussi grande que lorsqu'elle grimpe sur les épaules de l'Afrique*», dit un proverbe congolais.

Mais ces liens qui persistent sont avant tout l'expression d'un héritage. Où se situe leur avenir? La dénonciation facile de l'impérialisme chinois et quelques condamnations convenues de la «Françafrique» masquent mal un vide de pensée. Car le court-termisme préside à la politique française en Afrique comme ailleurs. L'obsession de lutter contre l'émigration clandestine conduit ainsi à une politique de visas restrictive qui dissuade les étudiants africains, futurs cadres de leur pays, de découvrir la France et peut-être de s'y attacher; ils se tournent alors vers le Canada ou la Chine. Paris ne semble pas non plus déceler de rapport entre la promotion d'un libre-échange effréné via l'Union européenne et la paupérisation des campagnes et des universités du continent, qui pousse des milliers de jeunes à emprunter le dangereux chemin de l'exil à travers le Sahara. Au Mali, les militaires français, qui paient le prix du sang, observent, avec une certaine surprise, le ressentiment grandissant des populations envers une France qui soutient à bout de bras le falot président Ibrahim Boubacar Keïta malgré sa réélection contestée en 2018. En outre, comme au temps de la colonisation, Paris est accusé de prétendre amener les médicaments après avoir diffusé les maladies. À Bamako, on lui reproche ainsi d'avoir renversé le régime de Mouammar Kadhafi en 2011, en dépit des mises en garde de l'Union africaine, et d'avoir ainsi contribué à déstabiliser tout le Sahel.

Le prochain sommet Afrique-France devrait se tenir à Bordeaux en 2020. L'occasion de prendre la mesure des apories d'une diplomatie verbeuse et brouillonne? ■

**Michael Zumstein** //// Cours du soir de français dispensés par l'organisation non gouvernementale Enda à Dakar, Sénégal, 2002

(1) « Quel avenir pour la francophonie en Afrique? », colloque à l'Assemblée nationale, Paris, 24 juin 2010.

(2) L'idée de réunir les pays francophones vient des présidents Hamani Diori (Niger), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie) et du prince Norodom Sihanouk (Cambodge) à Niamey en 1970.



AGENCE VU

Michael Zumstein // Une hôtesse attend les clients à l'entrée d'un supermarché, Bangui, République centrafricaine, 2013

# 1 Dans le grand bain de la mondialisation

*En dix ans, la cartographie des intérêts français en Afrique s'est redessinée : nouveaux pays, nouveaux secteurs. Est-ce la fin de la « Françafrique » par dilution dans la mondialisation, le temps de l'adaptation à la concurrence et à de nouvelles règles du jeu ? Mais le franc CFA, qui matérialise un lien quasi ombilical entre l'ancienne puissance coloniale et l'Afrique, empêche toute rupture nette.*

# LA FIN DU PRÉ CARRÉ

Dans les années 2000, les bus de Dakar, expédiés depuis la France, circulaient avec leurs plaques d'origine immatriculées dans les Bouches-du-Rhône (13). Désormais, ce sont des cars flambant neufs de fabrication indienne qui transportent les habitants de la capitale sénégalaise. Si les entreprises françaises demeurent solidement ancrées en Afrique francophone, leur domination ne va plus de soi.

PAR OLIVIER PIOT \*

**A** près des décennies d'expansionnisme tranquille, soutenu par le gouvernement français, les entreprises hexagonales doivent affronter la concurrence chinoise, indienne ou turque sur le continent noir. Entre 2000 et 2017, la part des entreprises françaises dans les exportations destinées à l'Afrique subsaharienne a été divisée par deux, passant de 11% à 5,5%, tandis que celles de la Chine progressaient de 3% à 18% (1). Dès 2008, la France perdait sa place de premier fournisseur de la zone franc d'Afrique, ses parts de marché chutant de 34% en 1985 à 23,2% en 2005 pour s'établir à seulement 13% en 2017. L'Allemagne est désormais le premier pourvoyeur européen du continent noir.

Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) (2), les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrant en Afrique ont été multipliés par cinq entre 2000 et 2017, passant d'un montant annuel de 9,2 milliards de dollars à près de 42 milliards (sur un volume mondial de 1400 milliards), soit la croissance la plus rapide dans le monde malgré un ralentissement en 2015. Et la France ne pointe guère aux premières places de ce palmarès. En termes de flux, les IDE français (2 milliards de dollars) n'arrivaient qu'en troisième position en 2017, derrière ceux des États-Unis et du Royaume-Uni.

Dans le traditionnel pré carré formé par ses anciennes colonies, elle affronte désormais la concurrence de la Chine, de l'Inde, de la Turquie et même du Maroc (3). Mais l'appétit de ces nouveaux venus n'explique pas tout. «Au milieu des années 2000, certains groupes ont cédé des actifs en Afrique et ont

préféré miser sur d'autres marchés émergents, comme la Chine, l'Inde ou l'Amérique latine», explique M. Vincent Le Guennou, codirecteur général d'Emerging Capital Partners, un fonds qui a investi plus de 2 milliards de dollars dans quarante pays africains depuis 2000.

Toutefois, le recul des entreprises tricolores peut être relativisé. En effet, les activités des filiales des groupes français n'entrent pas dans les statistiques du Trésor ou du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), pas plus que certains investissements réalisés sur leurs fonds propres.

## À la recherche de nouveaux contrats

Ces sommes échappent ainsi à la comptabilisation des IDE entrants. En outre, les statistiques analysées par le Trésor français ne prennent souvent en compte que l'Afrique subsaharienne (excluant notamment le Maghreb et l'Egypte), alors que bon nombre de sociétés françaises se tournent depuis le début des années 2010 vers des pays d'Afrique où elles étaient peu présentes, voire absentes, comme les régions anglophones et lusophones. À la recherche de nouveaux contrats, elles s'aventurent désormais hors de leurs terres historiques (zone franc et pays francophones). «Depuis 2000, la croissance fait grossir chaque année le gâteau africain, commente M. Étienne Giros, ancien directeur Afrique du groupe Bolloré et président délégué du CIAN. Aussi, même si la place de la France régresse en termes de parts de marché, les échanges commerciaux et les IDE entre notre pays et les États africains suivent, en valeurs absolues, une courbe ascendante continue.» Notons que l'impact pour les pays bénéficiaires est lui aussi relatif. S'ils représentent d'importantes entrées ↗

(1) « Les entreprises françaises et l'Afrique », rapport annuel, Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), Paris, 2019

(2) « Rapport 2018 sur l'investissement dans le monde », Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), New York et Genève, 2018.

(3) Lire Anne-Cécile Robert, «Trafics d'influence en Afrique», *Le Monde diplomatique*, janvier 2017.

\* Journaliste.

## LA FIN DU PRÉ CARRÉ

de devises, les IDE préparent des sorties encore plus importantes, sous la forme de « profits rapatriés ».

La liste des acteurs du nouvel expansionnisme français s'allonge : JC Decaux (achat de Continental Outdoor Media en Afrique du Sud), Danone (prise de participations dans Fan Milk au Ghana et dans Brookside Dairy au Kenya, création d'une direction Afrique en 2015), Axa (acquisition de l'assureur Mansard au Nigeria), Lafarge (investissements en Afrique de l'Est et australe), Carrefour (ouverture d'hypermarchés au Kenya et en Côte d'Ivoire) ou encore L'Oréal (qui, en 2015, a transféré à Johannesburg son centre de recherche sur les peaux noires et les cheveux africains, auparavant

situé aux États-Unis). Même un géant comme Total choisit la diversification géographique, avec l'inauguration d'une unité flottante de production en mer – la plate-forme CLOV – en Angola en 2014 et le lancement d'activités au Mozambique, poids lourd de l'Afrique lusophone.

À côté des habitués du continent noir (Bolloré, Bouygues, Total, Vinci, Lafarge, Areva), les nouveaux venus se pressent : Orange, Accor Hotels, Veolia, Carrefour, etc. L'essor des classes moyennes (entre 150 et 300 mil-

lions de consommateurs potentiels) et l'urbanisation accélérée (4 % par an) suscitent de nouveaux besoins et créent des « niches économiques » à la rentabilité prometteuse : services urbains (construction, transport, assainissement des eaux, gestion des déchets, électrification), mais aussi téléphonie mobile, commerce en ligne et produits de luxe (champagne, cosmétiques, etc.).

### Aventure africaine du géant tricolore

Un exemple : l'essor de l'opérateur de téléphonie Orange. Le groupe insiste sur sa « *vieille filiation* » avec Postes et télécommunications (PTT), présent sur le continent dès 1959 ; mais c'est bien à la fin des années 1990, avec ce qui s'appelait alors France Télécom, que remonte l'aventure africaine du géant tricolore. Après de premières prises de participation dans le pré carré (Côte d'Ivoire et Sénégal) dès 1997, l'histoire entrepreneuriale s'accélère à partir de 2010. Et quelle accélération ! Le groupe revendique 110 millions de clients en Afrique (contre 6,4 millions en 2004), avec un chiffre d'affaires total de 5 milliards d'euros (contre 1,5 milliard en 2004), l'emploi direct de quelque 21 000 salariés, plus 700 000 personnes (en commun avec d'autres opérateurs) chargées de la vente des cartes prépayées.

Depuis le mitan des années 2000, la cartographie des intérêts économiques français sur le continent, par pays et régions, mais aussi par secteurs d'activité et par zones de croissance, s'est ainsi profondément redessinée. La Côte d'Ivoire, pièce centrale du pré carré et championne de la croissance africaine (8,5 % en moyenne par an depuis 2012), en fournit un exemple frappant. À partir des années 2000, les Chinois y ont développé des barrages, les Turcs des moyens de transport, les Coréens des centrales électriques, les Marocains des services financiers et de l'immobilier résidentiel... Même l'Allemagne pointe son nez avec le « plan Afrique » lancé par la chancelière Angela Merkel. Résultat : les parts de marché de la France y ont fondu (de 28 % à 11 %) entre 1995 et 2010. Depuis l'arrivée au pouvoir en 2011 de M. Alassane Dramane Ouattara, proche du président d'alors, M. Nicolas Sarkozy, les entreprises françaises

## Bibliographie

**KAKO NUBUKPO, MARTIAL ZE BELINGA, BRUNO TINEL ET DEMBA MOUSSA DEMBELE** (sous la dir. de), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?*, La Dispute, Paris, 2016.

Cet ouvrage collectif rassemblant, entre autres, des économistes africains revient sur l'histoire, le fonctionnement et les contradictions de la monnaie à laquelle sont assujettis une quinzaine de pays d'Afrique francophone.

**OUSMANE SONKO**, *Pétrole et gaz au Sénégal. Chronique d'une spoliation*, Fauves Éditions, Paris, 2017.

Comment Paris a manœuvré auprès de Dakar pour que Total reçoive la part du lion concernant l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole offshore découverts, ces dernières années, au large du Sénégal. L'ouvrage révèle également les « implications insoupçonnées » de ce dossier.

**OLIVIER VAN BEEMEN**, *Heineken en Afrique. Une multinationale décomplexée*, Rue de l'échiquier, Paris, 2018.

Fruit de cinq années d'enquête et de centaines d'entretiens dans onze pays africains, ce livre met en lumière les pratiques prédatrices de l'autre géant brassicole, avec Castel, du continent – évasion fiscale, affairisme, accointances avec des régimes criminels, etc.

**XAVIER HAREL ET JULIEN SOLÉ**, *L'Argent fou de la Françafrique. L'affaire des biens mal acquis*, Glénat, Grenoble, 2018.

En 2006, la justice française lance une enquête sur les patrimoines amassés en France par des dirigeants africains. Elle aboutira, en 2011, à la saisie de voitures de luxe appartenant à M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, fils du président de la Guinée-Équatoriale, et à sa condamnation. Ce roman graphique revient sur cette affaire politico-financière et ses ramifications.

(4) Cf. Antoine Glaser, *AfricaFrance. Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Fayard, Paris, 2014.



AGENCE VU

ont contre-attaqué, permettant à l'Hexagone de demeurer premier investisseur étranger, avec un stock d'IDE de 2,6 milliards d'euros, soit 39 % du total des IDE dans le pays (7 milliards d'euros).

Les acteurs économiques français qui réinvestissent l'Afrique ont-ils changé leur manière d'y faire des affaires ? Pour certains observateurs patro-naux, ils ont développé (ou intégré) des pratiques très différentes de celles qui prévalaient aux grandes heures de la «Françafrique» – passe-droits, clientélisme, prébendes, financements occultes, etc. Un renversement d'autant plus marqué que plusieurs capitales africaines revendentiquent une «diversification des partenaires économiques». De Lagos à Nairobi en passant par Libreville ou Rabat, la plupart des chefs d'État africains ont compris tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de

cette mise en concurrence des «amis» d'hier avec les puissances émergentes, asiatiques ou sud-américaines (4). «*Il reste bien sûr une histoire commune entre la France et certains pays africains*, nous expliquait en 2017 le directeur général adjoint chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient chez Orange, M. Bruno

Mettling. Mais si vos interlocuteurs ont le sentiment que, au nom de cette histoire commune, vous cherchez des avantages, c'est devenu rédhibitoire.»

L'évolution des relations entre Paris et ses anciennes colonies bute toutefois sur des obstacles structurels. La zone franc, par exemple, perpétue la dépendance de quatorze pays africains envers la France (*lire l'article de Sanou M'Baye page 16*). En matière agricole, la France pousse à la signature d'accords de partenariat économique (APE), en application de l'accord de Cotonou ➤

**Les chefs d'État ont compris le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de la concurrence des amis d'hier avec les puissances émergentes**

**Thomas Lekfeldt** ////  
Ouvriers chinois et zambiens sur le site de construction du stade national de Ndola, financé en partie par un prêt accordé par la Chine à la Zambie, 2011

## LA FIN DU PRÉ CARRÉ

adopté par l'Union européenne en 2000 (5). Il s'agit de revenir sur les conventions de Lomé, signées dans les années 1970 par la Communauté économique européenne avec les pays des zones ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), et d'amener les États africains à

***La « cellule africaine » de l'Élysée a maintes fois été toilettée : choix de conseillers plus jeunes et moins marqués par l'histoire, « pragmatisme »***

supprimer leurs droits de douane sur près de 80% de leurs importations européennes d'ici à 2035. Enfin, les normes juridiques issues de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada, créée en 1993, dix-sept pays membres), un système hérité du code napoléonien et adapté en 2008 aux nouvelles nécessités économiques, permettent toujours aux hommes d'affaires français et africains de parler le même langage juridique.

La « Françafriche » emprunte d'autres chemins. Depuis la fin de la présidence de

François Mitterrand (1981-1995), la « cellule africaine » de l'Élysée a maintes fois été toilettée : choix de conseillers plus jeunes et moins marqués par l'histoire, pragmatisme affiché, etc. Il s'agit désormais de nommer un « conseiller Afrique » doté de collaborateurs. M. Emmanuel Macron a désigné l'un de ses condisciples de l'École nationale d'administration : M. Franck Paris.

Mais la mission demeure : former une garde rapprochée d'experts, venus à la fois de l'administration et des cabinets privés, chargés d'aider le président à cerner les grandes questions touchant à l'Afrique. Créée en 2013 lors d'un sommet des chefs d'État français et africains à l'Élysée, la fondation AfricaFrance vise à renforcer la coopération entre les entreprises françaises et africaines partout sur le continent. En 2015, cette fondation a créé une banque de l'exportation, destinée à réduire le coût des financements de certains gros contrats.

Thomas Lekfeldt //// L'entrée du site de construction du stade national de Ndola, un chantier géré par l'entreprise chinoise Anhui Foreign Economic Construction Company (AFECC), Zambie, 2011



AGENCE VU



## Le Gabon, élève modèle

Aux réseaux classiques est venu s'agglomérer d'abord un maillage plus récent d'acteurs privés, stimulés par le nouveau « business » : fonds d'investissement, réseaux de jeunes entreprises, conseillers, cabinets spécialisés, agences de communication, avocats, etc. Du côté des ex-ministres de la République, la liste de ceux qui se sont reconvertis dans les « bons offices » du lobbying en Afrique se révèle tout aussi fournie : MM. Jean-Louis Borloo (à l'origine de la fondation Énergies pour l'Afrique), Gérard Longuet (conseiller de Sea Invest), Dominique Perben (conseiller de Colas, filiale du groupe Bouygues) ou encore Hervé de Charette et Jean-Marie Bockel.

### Accumulation de démêlés judiciaires

Le renouvellement générationnel des réseaux d'influence permet à la « Françafrique » de se transmuer dans un contexte où les entreprises françaises n'ont jamais été aussi nombreuses sur le continent (environ 40 000). Petites et moyennes, certes, mais surtout, bien sûr, les grands groupes : Total, Castel, Orange, Lafarge, Vinci, Bouygues et Technip se classent parmi les 70 plus grands groupes implantés en Afrique. Le groupe Bolloré figure ainsi parmi les multinationales emblématiques de la présence française en Afrique (6). Fort de ses 250 filiales et de ses 25 000 salariés dans 46 pays africains, Bolloré Africa Logistics est devenu en moins de trente ans le premier réseau intégré de logistique africain et un acteur majeur de l'activité portuaire.

Avec une constante : depuis le début des années 2000, le groupe accumule les démêlés avec la justice de plusieurs pays. Depuis 2011, date à laquelle la Guinée lui a cédé, sans respecter les règles d'attribution des marchés publics, la gestion d'une partie des activités du port de Conakry, un feuilleton judiciaire s'est engagé contre le géant français. Après plusieurs rebondissements, la justice a mis M. Bolloré en examen pour corruption d'agent étranger, complicité d'abus de confiance, faux et usage de faux. Un petit air de « Françafrique » ?

Olivier Piot

(5) Lire Jacques Berthelot, « Le baiser de la mort de l'Europe à l'Afrique », *Le Monde diplomatique*, octobre 2017.

(6) Lire Thomas Deltombe, « Les guerres africaines de Vincent Bolloré », *Le Monde diplomatique*, avril 2009.

L'axe Paris-Libreville a longtemps constitué le paradigme des relations que la France a su entretenir avec certains États africains depuis 1960. Avec le Gabon, ces liens privilégiés ont été organisés autour de deux pivots.

Un pivot économique, d'abord, avec la forte présence de grandes entreprises françaises (1) : bois, manganèse, uranium, construction, infrastructures, transports, armes, pétrole. La filiation avec l'Hexagone commence avec les premières explorations de géologues français (1928) et le début de l'exploitation de l'or noir (1956), sous les auspices de la Société pétrolière d'Afrique-Equatoriale française (Spaef), créée en 1949, qui deviendra Elf Spafe en 1968, puis Elf Gabon cinq ans plus tard, et enfin Total Gabon en 2003. Ces liens expliquent en partie la présence de plus de dix mille Français dans le pays.

Un pivot politique ensuite, consubstantiel à des partenariats stratégiques : énergétiques pour la France, rentiers pour le Gabon. L'écheveau qui unit les deux pays jusque dans leurs plus hautes sphères s'est démêlé (2). Le public a ainsi découvert les liens entre le pouvoir gabonais, l'armée française (depuis 1960) et les renseignements français (le service de documentation extérieure et de contre-espionnage, Sdece, puis la direction générale de la sécurité extérieure, DGSE). Le mercenaire proche du Sdece Robert (« Bob ») Denard (1929-2007), instructeur de la garde présidentielle d'Omar Bongo, en était la figure emblématique. C'est l'intervention de l'armée française lors des émeutes de Libreville et de Port-Gentil pendant l'été 1990 qui sauva le trône du chef de l'État gabonais (3).

Est désormais également de notoriété publique le financement occulte des partis politiques français via des « valises » acheminées depuis Libreville, tout au long de la V<sup>e</sup> République. Après l'affaire Elf (*lire l'article d'Olivier Vallée page 12*), c'est le dossier des biens mal acquis qui occupe aujourd'hui les conversations politiques du « village francafricain » : des multinationales françaises (Bolloré, Veolia, la BNP, Bouygues, Eramet) sont soupçonnées de détournements à la source d'argent public gabonais (4).

Vouloir rompre avec la « Françafrique » est devenu, sans beaucoup d'effets, une figure imposée des discours électoraux en France. Mais c'est avant tout l'intégration de l'économie gabonaise dans la mondialisation qui a changé la donne. Si le secteur pétrolier demeure verrouillé, M. Ali Bongo a diversifié ses partenaires, avec des poids lourds comme le singapourien Olam et le chinois Honest Timber. Signe des temps ? M. Bongo est même allé jusqu'à infliger, en 2014, un redressement fiscal à Total Gabon (585 millions d'euros). Mais, dès 2015, le directeur général du groupe, M. Patrick Pouyanné, expliquait que le litige s'était « réglé à l'amiable, comme toujours d'ailleurs avec nos amis africains (5) »...

Olivier Piot

(1) Rufin Didzambou, « Entreprises françaises au Gabon et développement économique et social, 1960-2010 », *Outre-Mers*, vol. 97, n° 368-369, Paris, 2010.

(2) Cf. Douglas A. Yates, *The Rentier State in Africa : Oil Rent Dependency and Neocolonialism in the Republic of Gabon*, Africa World Press, Trenton (New Jersey), 1996.

(3) Lire Boubacar Boris Diop, « Omar Bongo, une passion française », *Le Monde diplomatique*, juillet 2009.

(4) Cf. Xavier Harel et Thomas Hofnung, *Le Scandale des biens mal acquis. Enquête sur les milliards volés de la Françafrique*, La Découverte, Paris, 2011.

(5) Radio France Internationale, 6 juillet 2015.



DANS LES ARCHIVES // AVRIL 2000 // PAR OLIVIER VALLÉE \*

# *Elf, le pétrole et la corruption*

*L'histoire de la société Elf Aquitaine (aujourd'hui Total) se confond avec celle de la politique française en Afrique sous la V<sup>e</sup> République. Crée il y a plus d'un demi-siècle pour assurer l'indépendance énergétique de la France, l'entreprise pétrolière figure au cœur du système d'ingérence mis en place par Paris pour consolider son influence sur le continent. Jusqu'à ce que le scandale éclate...*

**R**arement trois lettres auront tant fait parler d'elles, si ce n'est les sigles de la CIA ou du KGB. C'est d'ailleurs dans ces eaux de l'«intelligence» autant que dans celles de l'offshore que plonge le documentaire *Une Afrique sous influence*, réalisé pour la chaîne de télévision franco-allemande Arte (1) sur le groupe pétrolier français Elf Aquitaine. Le film commence avec le deuil français du pétrole saharien en 1962. De Georges Clemenceau au général de Gaulle, l'ambition d'un approvisionnement sous pavillon national hante Paris. Le miracle gabonais va offrir à la France gaullienne les moyens de ses ambitions, loin des concessions qu'il faut négocier avec les Anglo-Saxons dans les terres réservées du Proche-Orient.

C'est dans ce contexte, et à la suite de plusieurs fusions d'établissements divers, que naîtra en 1965 Elf Aquitaine,

\* Économiste, auteur notamment de *Pouvoirs et politiques en Afrique* Desclée de Brouwer Paris 1999

une appellation qui fleure bon le terroir. Mais la province pétrolière du Gabon, comme le reste de l'Afrique postcoloniale, sera secouée dans les années 1960 par la contestation de la rue et l'impatience des militaires. D'où l'entrée en scène des hommes des services secrets – comme Maurice Robert, Robert Maloubier et d'autres, tous témoins passionnés de ce documentaire – qui «verrouillent» en première ligne la garde présidentielle, mais surtout le système politique et économique de la rente pétrolière.

Ces nouveaux légats choisissent un «correspondant», Omar Bongo [président du Gabon de 1967 à 2009]. Leur credo c'est l'ordre et la stabilité dont a besoin «l'émir de la

*D'une prétention nationale à sécuriser un pétrole vital pour la métropole, on passera à une logique de domination des réseaux politiques africains*

Ringe (1995), alors en poste au ministère des Affaires étrangères, dévoile une autre « logique de domination » : celle du renseignement. Les fonctionnaires du renseignement deviennent peu à peu – et officiellement – les contractuels de la société pétrolière Elf. D'une prétention nationale à sécuriser un pétrole vital pour la métropole, on passera à une logique de domination des réseaux politiques africains pour limiter tout risque de concurrence ou de remise en cause d'accords commerciaux avantageux pour Elf.



À partir de sa plate-forme gabonaise, Elf et son clan déplient une politique à l'échelle de l'ensemble du continent africain dans les années 1960 et 1970, en symbiose avec Jacques Foccart, conseiller africain de l'Élysée. On peut citer en particulier l'aventure du Biafra, qui devait compromettre les intérêts de Shell et de BP au Nigeria – elle n'empêchera pas Robert Maloubier, comme il l'explique devant les caméras, d'apprécier à Lagos la vodka de celui qu'il nomme le commissaire politique de l'ambassade d'Union soviétique...

Président du groupe au début des années 1980, M. Albin Chalandon [*plusieurs fois ministre sous de Gaulle et François Mitterrand*] ébranle peu ce système qui, en toute bonne conscience, pense qu'il sert fidèlement deux maîtres, l'État et Elf. Les serviteurs de la République s'accrochent de toute façon aux priviléges de l'or noir : c'est de mauvaise grâce qu'ils font place aux spécialistes de la politique et de la finance, qui veulent prendre le relais des espions et des baroudeurs. Dans cette guerre intérieure, ils seront aidés par le président Bongo, qui, ressources du pétrole aidant, a peu à peu conquis son autonomie à l'égard de ceux qui se croyaient ses mentors. M. Chalandon mise d'ailleurs davantage sur M. Denis Sassou Nguesso, le successeur de Marien Ngouabi à la tête du Congo-Brazza [1968-1977], et sur le développement d'un coûteux champ pétrolifère congolais, Émeraude.

#### Rente pétrolière et pompage financier

Le clan des « gabonais » se fond alors dans les services et se réfugie dans le gaullisme d'outre-mer, non sans se rapprocher de l'extrême droite. Il garde la confiance des dirigeants d'Elf pour l'Afrique et celle des chefs d'État du golfe de Guinée. La distribution des prébendes à la classe politique française – dont l'affaire Roland Dumas constitue l'un des épisodes les plus récents et les plus connus – lie, pendant la « génération Mitterrand », Paris aussi bien que Brazzaville ou Yaoundé. L'ex-président du Conseil constitutionnel expliquera d'ailleurs une partie des importantes sommes en liquide dont il disposait par des honoraires versés par le président Bongo.

#### *La distribution des prébendes à la classe politique française lie, pendant la « génération Mitterrand », Paris aussi bien que Brazzaville ou Yaoundé*

Dès le début des années 1980, le politologue Jean-François Bayart évoque ces « métastases » africaines qui commencent à proliférer dans le corps politique de la France. À cette époque, les agents de l'ombre d'Elf se consacrent d'ailleurs beaucoup plus à des montages financiers à partir

tir d'Elf Aquitaine International, filiale suisse du groupe installée à Genève, qu'à la formation de prétoriens ou à la lutte contre les compagnies rivales. L'enjeu : conserver la formidable rente africaine pour ouvrir de nouveaux horizons à la société pétrolière, des zones prometteuses de la Libye à l'Asie centrale.

Pas plus que M. Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand ne remettra en cause directement le monde postcolonial d'Elf l'africaine. Homme de l'empire français, il attendra le sommet franco-africain de La Baule (1990) pour saluer l'inévitable vent du changement en Afrique francophone. Pendant ce temps, Elf Afrique organise ses finances et celles de ses associés africains via la FIBA (French Intercontinental Bank for Africa), détenue à 43% par Elf, 50,9% appartenant à des actionnaires privés, dont 35% à la famille Bongo (3). Quant au « M. Afrique » du groupe, André Tarallo, président d'Elf Gabon, il se dote d'une flotte d'avions Falcon et renforce la fraction corse du réseau, liée à l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua.

À partir de 1987, M. Loïk Le Floch-Prigent prend en main les destinées d'Elf. Dans le documentaire de Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi, il affirme que « *la France en Afrique, c'est Chirac et Pasqua, car, pour l'Afrique, la France est gaullienne* ». Un moule pratique pour Elf comme pour son président-directeur général (PDG) et son homme de confiance, Alfred Sirven : ils peuvent ainsi continuer à organiser le pompage financier à côté de celui du pétrole. Derrière le miroir sans tain, on laisse s'activer les hommes de Tarallo et on appelle à la rescoufle les gouvernements de cohabitation lorsque des difficultés surviennent avec les gouvernements africains.

Mais, avec Sirven, une nouvelle strate de l'action de l'ombre se déploie. En Angola, où Elf compte ses plus

(1) Documentaire de Jean-Michel Meurice, Fabrizio Calvi et Laurence Dequay, une coproduction La Sept-Arte, MK2TV, 2000.

(2) Polytechnicien, fondateur de la direction générale des services spéciaux (DGSS), il sera ministre des armées du général de Gaulle.

(3) Cf. Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces Messieurs Afrique*, Calmann-Lévy, Paris (tome I en 1992, tome II en 1997). En mars 2000, Elf annonçait la fermeture définitive de la FIBA. Elle avait notamment fait l'objet d'investigations judiciaires et son siège avait subi un cambriolage.



## **Elf, le pétrole et la corruption**

beaux gisements, qui lui confèrent un rôle majeur à côté de l'entreprise américaine Chevron, M. Le Floch-Prigent n'hésitera pas à envoyer M. Philippe Bohn et l'ancien député européen Yves Verwaerde négocier avec l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita)

### **Les faits abondent qui le démontrent : l'action d'Elf en Afrique reste largement mystérieuse, y compris après la privatisation du groupe**

(4) Hervé Gattegno, « Elf Aquitaine International, ou les caramels d'Alfred Sirven », *Le Monde*, Paris, 22 décembre 1999.

(5) Total rachète Elf en 1999. En 2003, trente-sept personnes sont jugées à Paris pour abus de biens sociaux au détriment d'Elf. M. Loïk Le Floch-Prigent et Alfred Sirven (décédé en 2005) sont condamnés à cinq ans de prison ferme, quatre ans pour André Tarallo (décédé en 2018).

de Jonas Savimbi. Mis en examen dans l'affaire Elf, Verwaerde a certifié qu'il avait effectué des missions auprès de l'Unita en Angola (4)...

Tout en entretenant ses anciennes relations avec l'Unita, Elf s'efforcera de présenter une façade respectable au gouvernement de Luanda : visites d'un diplomate détaché à son service (Bernard du Chaffaut), revues consacrées aux promesses du pays et prêts gagés sur les recettes pétrolières à venir de l'État angolais comme à Brazzaville. Ces derniers alimenteront la guerre contre l'Unita, qui, de l'aveu même de M. Le Floch-Prigent, recevait aussi des paiements de la société Elf...

L'ancien président congolais Pascal Lissouba a reconnu que, à l'instigation d'Omar Bongo, il a reçu de l'argent d'Elf pour sa campagne électorale et a eu recours à des conseillers en renseignement comme M. Pierre-Yves Gilleron, rémunéré, d'après lui, également par Elf. Mais, après sa défaite, il a affirmé que les soldats de son adver-

saire, M. Sassou Nguesso, avaient été ravitaillés en armes angolaises transportées par des barges de la société Elf – il portera même plainte contre le groupe à Paris, le 20 novembre 1997. Quoi qu'il en soit, dans sa précipitation à regagner son hôtel particulier parisien (payé avec la rente pétrolière), il a laissé derrière lui une documentation accablante sur le rôle de la FIBA dans les virements de millions de dollars aux marchands de mort qui livrèrent hélicoptères et bombes à son régime.

Les faits abondent, qui le démontrent : l'action d'Elf en Afrique reste largement mystérieuse, y compris après l'arrivée de Philippe Jaffré, devenu PDG de la société en 1993, et la privatisation du groupe, un an plus tard (5). Si le témoignage des hommes interrogés dans l'enquête d'Arte est précieux, c'est qu'ils expriment comme leurs objectifs pétroliers de la France, considérés comme intérêt national. De surcroît, ils manifestent l'invraisemblable assurance que donne l'illusion du pouvoir légitime et absolu procurée par l'argent et la puissance.

Couverture de leur enrichissement personnel, cette identification à une France en quête d'indépendance énergétique les a aveuglés au point qu'ils ne mesurèrent pas la capacité de résistance de présidents liges comme Omar Bongo et M. Lissouba, l'ancien chef d'État congolais, qu'ils pensaient manipuler, ou l'Angolais Eduardo Dos Santos. Là réside sans doute le côté désuet de ces soldats d'Elf.

**OLIVIER VALLÉE**



# CARICATURES MÉDIATIQUES

**Les préjugés ont la vie dure : pour les médias français, l'Afrique demeure un continent énigmatique prompt à verser, malgré les progrès dus à la croissance, dans le drame et la violence. L'effort d'analyse, y compris concernant les pays où Paris joue un rôle important, reste chétif. L'information est aussi entravée par la discréetion qui entoure encore les engagements français sur le continent.**

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

**L**a presse évoque peu le presque milliard d'Africains et leurs cinquante-cinq pays. Il faut attendre une catastrophe (une guerre, une maladie comme le sida, une famine, etc.) pour que les médias s'intéressent à l'Afrique. Et encore ! La République démocratique du Congo – où trois millions de personnes auraient été tuées depuis 1997 – fait rarement la «une» des quotidiens français. L'Afrique est considérée comme un sujet «non vendeur».

Même lorsque la France est impliquée, les journaux restent muets. «*Entre 1990 et le 6 avril 1994, remarque Jean-François Dupaqier, l'intervention de militaires français au Rwanda ne suscite presque aucun article ou reportage télévisé (et pas une seule question écrite de parlementaire).*

*La «surprise» du génocide de 1994 ne provoque pas davantage d'interrogations, ni de remises en cause, pas plus que l'instrumentalisation des envoyés spéciaux dans les fourgons de l'opération "Turquoise" (1). »* Parfois, les enjeux militaires et diplomatiques entravent une information libre. Ainsi, en mars 2019, le rédacteur en chef de la revue *Afrique contemporaine*, Marc-Antoine Péruse de Montclos, a démissionné pour protester contre la censure exercée, selon lui, par le mécène de la revue, l'Agence française de développement, concernant un dossier, jugé trop critique, sur l'intervention française au Mali.

En outre, une vision dépolitisée des événements empêche toute analyse sérieuse. Ainsi le préjugé «ethnique» sert-il encore de grille d'analyse quand les conflits reflètent de banals enjeux économiques. Qui fait le lien entre les massacres «intercommunautaires» au Mali en 2019, l'effondrement de l'État dans ce pays et les politiques ultralibérales qui lui sont imposées (*lire l'article de Rémi Carayol*

**Le préjugé « ethnique » sert de grille d'analyse, quand les conflits peuvent refléter, en réalité, de banals enjeux économiques**

page 70)? Le tropisme humanitaire ne contribue pas non plus à éclaircir les enjeux. Les médias relatent complaisamment l'arrivée d'une aide alimentaire sans s'interroger sur les origines, parfois peu naturelles, des famines (2).

Autre facteur d'opacité pour le public : la «politique africaine» de la France est encore trop souvent gérée directement par l'Élysée ou au sein des cabinets ministériels. L'intervention militaire au Rwanda fut ainsi décidée par le président François Mitterrand, le premier ministre Édouard Balladur prétendant même l'avoir apprise par la presse ! Le Parlement est court-circuité.

## Ralliement au «consensus de Washington»

Dans nombre de pays, la présence française est désormais associée à la dégradation des indicateurs économiques et sociaux, car Paris n'a pas tenu ses promesses de défendre une «autre mondialisation», dont le discours de Cancún de Mitterrand fut une illustration. Si, au sein de l'Union européenne, Paris plaide pour l'aide au développement, la France n'a pas empêché la destruction des accords de Lomé. Grâce aux fonds Stabex et Sysmin, ceux-ci s'attaquaient au problème fondamental de la stabilité des prix mondiaux des matières premières. Et les accords de Cotonou entérinent le ralliement de l'Union au «consensus de Washington». Pourtant, malgré sa schizophrénie, qui la conduisait à coloniser au nom des droits de l'homme, la France s'était historiquement identifiée à d'autres valeurs que les valeurs libérales (3) ! Il est d'autant plus regrettable que ce soit une France impériale et non celle de 1789 (de 1793?) qui se manifeste en Afrique.

De plus en plus, les opinions publiques locales se tournent vers les États-Unis. Ce qui signifie encore plus de libre-échange destructeur. Dans la nouvelle géopolitique mondiale, seule une France qui pratique ce qu'elle prêche dans un vrai partenariat avec les pays africains pourrait retrouver du crédit et proposer une autre voie. ■

(1) Jean-François Dupaqier, «Informer sur l'Afrique : "Silence, les consommateurs d'informations ne sont pas intéressés, ou ne sont pas solvables" », *Mouvements*, Paris, n° 21-22, mai-août 2002.

(2) Cf. Sylvie Brunel, *Famines et politiques*, Denoël, Paris, 2002.

(3) Jean-Pierre Dozon, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspectives*, Flammarion, Paris, 2003.

# LE FRANC CFA, MONNAIE ANACHRONIQUE

**Phénomène unique sur le continent, les pays jadis administrés par la France utilisent toujours la monnaie coloniale. Près de soixante ans après les indépendances, des économistes africains réclament une devise locale. Les avantages et les inconvénients du franc CFA sont largement discutés, alors que la zone franc affiche de piétres performances économiques. Mais l'enjeu est avant tout politique.**

PAR SANOU MBAYE \*

**L'**Afrique affiche un taux de croissance moyen de 3,6% et constitue l'un des principaux moteurs de l'économie mondiale. Mais tous les pays du continent ne sont pas logés à la même enseigne : quatorze États (1) disposent d'une monnaie héritée de la colonisation, le franc CFA, cogérée avec le Trésor français. Cela conduit à des politiques économiques et financières tronquées et dysfonctionnelles (2).

En premier lieu, le maintien du franc CFA après les indépendances de 1960 aurait requis celui des structures fédérales de l'Afrique-Occidentale française (AOF) et de l'Afrique-Équatoriale française (AEF). Au contraire, les jeunes États ont mis fin à cette intégration en érigant entre eux des barrières douanières. Celles-ci ont annihilé les bénéfices du maintien d'une

*Cette absence de perspectives dans une Afrique en pleine mutation favorise l'instabilité et les conflits*

monnaie commune favorisant le commerce entre les États qui la partagent. À titre de comparaison, plus de 60% des échanges européens sont intracommunautaires, soit environ six fois plus que pour les pays de la zone franc en Afrique. Le démantèlement des structures fédérales de l'empire colonial français d'Afrique aurait dû aller de pair avec la suppression du franc CFA, chaque pays pouvant ainsi se doter de sa propre monnaie. C'est ce qui se passa dans les anciennes colonies britanniques, avec l'abolition de la livre sterling ouest-africaine et de la caisse d'émission d'Afrique de l'Ouest, en 1968, ou la dissolution de la caisse d'émission d'Afrique de l'Est, en 1977.

Le maintien du franc CFA a créé un environnement économique impropre à toute stratégie de développement. Cette absence de perspectives dans une Afrique en pleine mutation favorise l'instabilité et les conflits. Dans un passé récent, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali et la Centrafrique ont été le théâtre de violences qui ont ensanglanté la région. La France, appuyée par les États-Unis, a par ailleurs instrumentalisé ces crises pour renforcer sa présence militaire dans ces pays. Dans ce contexte, les stratégies d'intégration économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) étaient vouées à l'échec. Les préalables indispensables à la viabilité d'une union monétaire ont été en effet méconnus : on ne trouve aucun mécanisme de solidarité, ni marché unique, ni union politique.



## La Lettre du Continent

Cette publication consacrée à l'actualité politique et économique de l'Afrique de l'Ouest et des pays du golfe de Guinée, créée en 1985, s'intéresse de près aux activités des entreprises françaises dans la région, aux réseaux d'affaires, aux hommes d'influence, etc. On y trouvera entre autres plusieurs dossiers sur le Gabon et un éclairage sur les « MM. Afrique » du président Macron (« Qui sont les "Africains" d'Emmanuel Macron ? », 9 juillet 2017).

[www.africaintelligence.fr/LC-](http://www.africaintelligence.fr/LC-)

## Survie

Née en 1983, à la suite du manifeste contre la faim et pour le développement signé par plusieurs Prix Nobel, cette association entend dénoncer le néocolonialisme en Afrique qu'il illustrent « les pratiques de l'État français et des réseaux françafricains » et les agissements de « multinationales sans scrupules ». À lire en particulier, dans la rubrique « Billets d'Afrique », l'article « Auchan Dégâge », et contre toute recolonisation » (26 janvier 2019).

[www.survie.org](http://www.survie.org)

## Bakchich

Très bien renseigné, le site satirique d'information, disparu en 2016 mais dont les archives sont toujours disponibles, s'est souvent penché sur les dessous de la politique française en Afrique. Il a notamment publié de nombreuses analyses sur le scandale UraMin, parmi lesquels « Areva : de l'affaire UraMin au trésor de guerre de Bozizé » (10 avril 2014), et « UraMin, un business si ordinaire... » (8 octobre 2014).

<http://bakchich.herokuapp.com>

## Un niveau abusivement surévalué

Au deuxième rang des inconséquences structurelles de la zone franc figure le taux de change fixe de la monnaie commune, ancrée à l'euro à un niveau abusivement surévalué (1 euro vaut 655,95 francs CFA). Il s'agit officiellement de préserver la stabilité de la monnaie, sa convertibilité et son libre transfert en France par le mécanisme du contrôle des changes instauré en 1993. Mais ce montage fonctionne surtout à l'avantage

des entreprises françaises, qui exercent un quasi-monopole sur l'activité économique de la zone : Bouygues, Areva, Total, Bolloré, Eiffage, Orange (Sonatel), BNP Paribas (BICI), Société générale, Air France, etc. La sphère publique n'est pas en reste. Par exemple, l'Agence française de déve-

loppelement (AFD) a prêté au Sénégal, dans le cadre de son plan Sénégal émergent (PSE), 58 milliards de francs CFA (88,5 millions d'euros) pour la construction du tronçon d'autoroute à péage de Diamniadio au nouvel aéroport, dans la banlieue de Dakar. Le marché a été attribué à Eiffage sans appel d'offres.

**Déficits budgétaires structurels**  
Paradoxe : les pays de la zone franc doivent payer toutes ces facilités accordées à la France en se délestant de leurs réserves de change dans les caisses du Trésor français. Paris peut alors investir ces réserves (des dizaines de milliards d'euros) dans des bons du Trésor destinés à garantir les prêts qu'il lève pour financer son propre déficit public.

Au troisième rang des incongruités monétaires de la zone franc figure le niveau élevé des taux d'intérêt qui y sont pratiqués. Les banques françaises appliquent des taux d'intérêt de 5 à 6% aux prêts qu'elles accordent aux gouvernements de la zone franc pour financer leurs importations de pétrole, de denrées alimentaires, de biens d'équipement et autres. Avec en outre des prêts commerciaux accordés aux hommes d'affaires et aux entreprises allant jusqu'à 18% – contre 5% en Éthiopie –, peut-on s'étonner du faible rôle des banques dans les pays de la zone franc ?

Un tel système ne peut qu'engendrer des déficits budgétaires structurels, une dépendance excessive envers les importations et une éviction massive de capitaux. Gardien de la



Collage avec un masque baul de Côte d'Ivoire (fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> siècle) et des billets émis par les banques des États de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest

rigueur budgétaire et de l'orthodoxie monétaire, le Fonds monétaire international (FMI) s'accorde non seulement de tels dysfonctionnements, mais les renforce. En être surpris serait oublier que, de Pierre-Paul Schweitzer à Mme Christine Lagarde en passant par MM. Michel Camdessus et Dominique Strauss-Kahn, Paris a toujours pris soin de faire nommer comme directeurs généraux du FMI des technocrates qui s'étaient distingués en gardiens du temple de l'orthodoxie française jusque dans ses anciennes colonies. N'est-ce pas M. Camdessus qui a présidé à la dévaluation massive de 50% du franc CFA imposée par Paris en 1994 (3) ?

Ces outils de la domination française permettent aussi aux élites africaines de s'enrichir impunément grâce aux importations et de s'approprier des fonds publics, qu'elles

n'ont aucun mal à exporter vers l'Hexagone tout en menant à domicile un train de vie extravagant. Complices de l'exploitation institutionnalisée de leur pays, les dirigeants africains souscrivent d'autant plus aux règles monétaires que leurs homologues français de tous bords leur confèrent une longévité politique sans fin : MM. Denis Sassou Nguesso au Congo, Idriss Déby au Tchad, Paul Biya au Cameroun...

Les règles de la zone franc doivent être réformées en profondeur. D'abord, l'abolition de la convertibilité du franc CFA est nécessaire au décollage économique. Érigée en évidence, la convertibilité des monnaies n'a rien d'obligatoire. La Chine, par exemple,

(1) Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo (Union économique et monétaire ouest-africaine) ; et Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Équatoriale, République centrafricaine, Tchad (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

(2) Lire Demba Moussa Dembélé, «Le franc CFA en sursis», *Le Monde diplomatique*, juillet 2010.

(5) Lire «L'Afrique noire happée par le marché mondial», *Le Monde diplomatique*, mars 1994.

## LE FRANC CFA, MONNAIE ANACHRONIQUE

n'autorise pas la libéralisation de son marché des changes, et sa monnaie, le yuan, n'est pas librement convertible.

En second lieu, la politique du taux de change fixe est une aberration. Depuis l'abolition de l'étalement or et des taux de change fixes en 1972 par les États-Unis, les cours des monnaies sont, dans leur très grande majorité, flottants. De même, la stratégie de la plupart des pays consiste à maintenir au niveau le plus bas possible le taux de change de leurs devises afin d'accroître leur compétitivité et le volume de leurs exportations. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce qu'il est convenu d'appeler la «guerre des monnaies» entre pays industrialisés et émergents. En toute logique, le franc CFA ne saurait faire exception. Il devrait au minimum être arrimé à un panier de monnaies choisies parmi celles des principaux partenaires commerciaux de la zone franc (euro, dollar et yuan).

### Endiguer l'influence britannique

Pour articuler ces réformes en Afrique de l'Ouest, le meilleur cadre pourrait être la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Malheureusement, la France la perçoit comme acquise aux intérêts des pays anglophones et privilégie l'Uemoa et la Cemac, deux organisations créées dans l'espoir déraisonnable d'endiguer l'influence britannique, américaine et nigériane dans ce qui est perçu comme une chasse gardée française.

Il n'en demeure pas moins que la Cedeao est l'organisation mandatée par l'Union africaine pour mener en Afrique de l'Ouest les politiques de convergence économique et financière nécessaires à l'adoption d'un tarif extérieur commun (TEC). Il s'agit par ce biais de réaliser une union douanière, préalable à une intégration économique réussie, suivie d'une union politique des pays de la région, préalable à la création d'une devise ouest-africaine.

Une monnaie commune implique des politiques fiscales et monétaires centralisées, qui nécessitent elles-mêmes une intégration politique. Il faudra en outre discuter du contenu des politiques de convergence afin de ne pas créer de tensions sociales.

Sanou Mbaye

## Vent de révolte



Le mouvement de protestation contre le franc CFA s'étend en Afrique francophone. Les 16 et 17 février 2019, Bamako a accueilli les «États généraux du CFA» à l'initiative de l'économiste togolais Kako Nubukpo. Les participants ont constitué un comité provisoire de coordination. Le sujet est sensible : en 2017, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a brusquement congédié M. Nubukpo de son poste de directeur de l'économie numérique pour avoir ouvertement critiqué le franc CFA.

Créé en 1945, le franc CFA signifiait alors «franc des colonies françaises d'Afrique». Après les indépendances, il fut rebaptisé «franc de la communauté financière africaine». Il existe en deux versions et circule dans deux zones économiques regroupant quatorze pays en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Le franc CFA pose deux types de questions, économiques et politiques.

Du point de vue économique, est-il un frein au développement de l'Afrique? Certains économistes, notamment ceux qui conseillent les institutions financières du continent, estiment qu'il constitue une garantie de stabilité et de crédibilité pour les pays concernés. Partagent cet avis le président ivoirien Alassane Ouattara, proche de l'ancien président Nicolas Sarkozy, et l'homme d'affaires béninois Lionel Zinsou, proche du chef de l'État français Emmanuel Macron. Une monnaie commune serait un avantage, quitte à modifier les règles de fonctionnement.

Pour d'autres économistes, le CFA serait totalement inadapté aux réalités du continent. En effet, le franc français n'existe plus depuis 2002 et la création de l'euro. Le CFA est désormais lui-même, de facto, lié à la monnaie européenne. Comment une devise déjà jugée surévaluée par rapport à certaines économies du Vieux Continent pourrait-elle ne poser aucun problème à celles du sud du Sahara? Le taux de change élevé du CFA «plomberait» les exportations du continent.

Du point de vue politique, le franc CFA pose la question de l'indépendance des pays africains. Attribut de la souveraineté d'un pays, la monnaie est un outil essentiel de sa politique économique. «*La monnaie, ce n'est pas que de l'argent. Elle a des dimensions politiques, économiques et culturelles*», estime M. Nubukpo (Radio France Internationale, 2 mars 2019). En pratique, l'obligation faite aux États concernés de déposer 50% de leurs réserves de change auprès du Trésor français prive des pays parmi les plus pauvres du monde de leurs précieuses ressources. En 1994, la dévaluation de 100% du CFA, voulue par le gouvernement français avec la complicité des dirigeants africains de l'époque, a causé des désastres sociaux et de terribles souffrances aux populations du continent noir.

Il est temps qu'un vrai débat se développe sur l'avenir monétaire de l'Afrique francophone et que ce débat implique au premier chef les économistes et les populations du continent. Les propositions ne manquent pas pour réformer le franc CFA ou le remplacer par une monnaie africaine, comme l'illustrent les travaux de l'économiste sénégalais Dembélé et de son homologue Nubukpo (1). En toute hypothèse, seuls les Africains doivent pouvoir souverainement déterminer leurs choix politiques et économiques.

A.-C. R.

(1) Cf. Kako Nubukpo, *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA?* La Dispute, Paris, 2016.



Juan Branco // Commerce abandonné sur le site minier de Bakouma après le départ d'Areva, République centrafricaine, 2015

## LES MAUVAIS COMPTES D'AREVA

**En 2007, le géant français du nucléaire Areva avait acquis à prix d'or la société minière UraMin afin d'exploiter trois gisements d'uranium sur le continent noir.**

**En Centrafrique notamment, le projet avait fait naître de nombreux espoirs de développement économique. Mais il n'a jamais vu le jour et l'entreprise publique, mise en cause pour escroquerie et corruption, a dû piteusement plier bagage.**

PAR JUAN BRANCO \*

C'est une fine rivière rouge sang qui traverse un empire de verdure. Cent trente-quatre kilomètres de piste oubliés de la modernité et du monde. Tracée en toute hâte en 2011 par d'immenses machines, la route en latérite brûlante relie Bangassou à Bakouma, en République centrafricaine. Elle devait apporter la prospérité à tout le pays – l'un des plus pauvres du monde –, la fortune à ses travailleurs, et de l'énergie pour un siècle à la France. On lui avait promis qu'elle deviendrait l'aorte d'un Nouveau Monde, conçu en toute

hâte entre l'Afrique du Sud, Toronto, Paris et les îles Vierges. Aujourd'hui dévorée par une végétation féroce et insatiable, criblée de crevasses, colonisée par les papillons et les fourmis rouges, elle ne nourrit plus que le silence – et l'un des plus grands scandales industriels du siècle naissant.

En 2007, le groupe français Areva avait racheté l'entreprise UraMin, détentrice depuis l'année précédente des droits miniers de la ville centrafricaine de Bakouma. La « découverte » d'immenses gisements d'uranium dans l'est de la Centrafrique avait suscité de tels espoirs que le général François Bozizé, qui présidait alors aux destinées du pays, exigea d'Areva la construction d'une centrale nucléaire près d'un village où n'étaient encore arrivés ni l'eau potable, ni l'électricité, ni le téléphone. Les dirigeants du groupe préférèrent montrer les plans d'écoles, de stades et d'hôpitaux qu'ils s'apprétaient – disaient-ils – à construire dans la région pour un montant qui aurait dû atteindre le milliard d'euros. ↗

\* Journaliste et docteur en droit, ancien expert auprès de la Cour pénale spéciale en Centrafrique.

## LES MAUVAIS COMPTES D'AREVA

Assorti d'importants bonus financiers, l'accord signé le 10 août 2008 permit le décaissement un mois plus tard de 8 millions de dollars versés au Trésor centrafricain, en provenance des fonds spéciaux de l'entreprise française. Les voitures, avions et engins de construction géants envahirent peu après une capitale habituée au rythme précautionneux et engourdi des trafiquants de diamants. Un peu plus de cent employés furent recrutés à travers le pays, et l'université de Bangui fut mobilisée pour former des géologues et des topographes. Las, le gisement de Bakouma a été abandonné en 2012; M. Bozizé, quant à lui, a été chassé du pouvoir l'année suivante à l'issue d'une guerre civile. L'espérance de vie ne dépasse toujours pas 50 ans dans le pays, et le produit intérieur brut par habitant, 350 dollars. Les routes, les hôpitaux et les écoles promis n'ont jamais été construits. Le ventre gonflé, des dizaines d'enfants souffrant de malnutrition sévère hantent les cases en terre cuite d'un village qui n'avait jamais connu la faim et qui a perdu son dernier médecin. L'électricité, l'eau potable et le réseau téléphonique, qui y avaient brièvement fait leur apparition, ont complètement disparu.

À quelques milliers de kilomètres de là, Areva, société anonyme propriété de l'État français, a annoncé en mars 2015 des pertes de 4,8 milliards d'euros et a dû engager une restructuration avec à la clé la suppression de six mille emplois. L'État a dû participer à une recapitalisation de 5 milliards d'euros pour restaurer son bilan, tandis que son activité «réacteurs» a été cédée à EDF en 2017. Le scandale industriel du siècle et les sommes astronomiques qu'il charrie semblent à des années-lumière du petit village centrafricain. Comment comprendre qu'Areva ait dépensé plusieurs milliards d'euros pour l'achat de trois mines fantômes en Namibie (Trekkopje), en Afrique du Sud (Ryst Kuil) et en Centrafrique (Bakouma), avant de les fermer précipi-

tamment sans en avoir tiré un gramme de mineraux? Quatre milliards d'euros de pertes sèches inscrites dans les comptes de l'entreprise publique, soit l'équivalent de vingt années de budget de l'État centrafricain...

Areva a présenté sur son site Internet les raisons de son départ de Bakouma de façon

*Quatre milliards d'euros  
de pertes sèches  
pour Areva, soit  
l'équivalent de vingt  
années de budget  
de la République  
centrafricaine...*

lapidaire : «*En raison du faible coût de l'uranium depuis Fukushima et de l'insécurité présente dans le pays depuis plusieurs mois, Areva a annoncé en septembre 2012 la suspension de l'exploitation minière de Bakouma, en République centrafricaine.*» Ce gisement a en effet été racheté au plus fort de la course à l'uranium. Les prix spot – d'achat immédiat – atteignaient alors leur plus haut niveau. Mais ils ne reflétaient pas la réalité d'un marché déterminé essentiellement par les contrats de long terme, dont les variations ont été relativement faibles pendant la période concernée. Le démantèlement du site avait d'ailleurs commencé bien avant l'accident nucléaire de

Fukushima, et peu avant que l'entreprise investisse dans d'autres mines, notamment en Mongolie et dans l'immense exploitation de Cigar Lake, au Canada. «*En réalité, aucun matériel d'exploitation n'a jamais été amené sur le site*, confie un cadre de l'entreprise, sur place à l'époque des faits. *Nous sentions dès 2009 que l'exploitation n'aurait jamais lieu.*» Soit deux ans avant Fukushima...

### Une affaire d'État

L'argument sécuritaire paraît plus faible encore, dans la mesure où la situation ne s'est dégradée sérieusement qu'un an et demi plus tard. Loin des simples considérations industrielles ou énergétiques, la mine de Bakouma recouvre en fait un scandale majeur, qui a alimenté la chronique politico-judiciaire française : l'affaire UraMin.

Fondée en 2005 par MM. Stephen Dattels et James Mellon avec 100 000 dollars (91000 euros) de mise de départ (1), la société UraMin investit rapidement dans trois mines, en Afrique du Sud,



Juan Branco //// Matériel abandonné sur le site minier de Bakouma après le départ d'Areva, République centrafricaine, 2015

en Namibie et en Centrafrique, où elle prospecte intensément pour se doter d'un bilan flatteur. Valorisée à 300 000 dollars en mars 2005 et détenant 150 millions de dollars d'actifs début 2007 – dont moins de 50 millions d'actifs miniers –, UraMin est rachetée par Areva en juin 2007 pour rien de moins que 2,5 milliards de dollars (alors 1,86 milliard d'euros). Cette opération fait étrangement écho au destin qu'ont connu trois autres entreprises de M. Dattels, reprises par de grands groupes d'État pour des sommes tout aussi faramineuses avant de rapidement disparaître des comptes et des radars. Son entreprise principale, Oriel Resources PLC, dont la valorisation s'est accrue elle aussi de 60 % dans les mois ayant précédé son rachat par le groupe russe Mechel, est mentionnée dans les «Panama papers» en tant que copropriétaire d'une entité située dans un paradis fiscal.

Selon le *Mail & Guardian* (2) de Johannesburg, Areva aurait racheté UraMin à un prix largement surévalué pour qu'une partie de la transaction permette de verser plusieurs centaines de millions d'euros de commissions au

clan du président sud-africain d'alors, M. Thabo Mbeki. En échange, Areva espérait gagner un appel d'offres pour plusieurs centrales nucléaires et une usine d'enrichissement de l'uranium – une hypothèse reprise par d'autres sources. Un ancien ministre des mines centrafricain nourrit le même soupçon de rétrocommissions en ce qui concerne Bakouma : «*Nous avons rapidement pensé qu'Areva avait utilisé UraMin comme couverture. Tout le monde savait en tout cas qu'UraMin n'était que de passage, pour servir de tête de pont à une grande entreprise nucléaire.*»

Areva n'est pas n'importe quelle entreprise. Soupçonnée de corruption et de graves négligences sanitaires et environnementales dans des pays aussi divers que la Chine, l'Afrique du Sud, le Niger, l'Allemagne, la Namibie ou encore le Gabon, elle est une excroissance de l'État français, son principal actionnaire via le Commissariat à l'énergie atomique. Ses activités dans le nucléaire civil et militaire français, partiellement couvertes par le secret-défense, ont fait l'objet d'une réorganisation accélérée à l'orée des années 2000, sous la direction de Mme Anne Lauvergeon, ancienne secrétaire adjointe de la présidence de la République sous François Mitterrand. Appartenant au corps le plus puissant de la République, les X-Mines, dont elle a animé le réseau d'anciens, Mme Lauvergeon manifeste un entregent politique transversal : le président Nicolas Sarkozy lui a proposé le ministère de l'enseignement supérieur en 2007, avant que M. François Hollande n'envisage de la nommer à son tour au gouvernement en 2012.

À la tête d'Areva, elle demande et obtient des marges de manœuvre exceptionnelles, qui lui permettent de court-circuiter la tutelle des autorités de contrôle de l'État et d'engager des chantiers pharaoniques qui mèneront à l'effondrement de l'entreprise. Ainsi, tant le rachat que l'abandon des gisements d'UraMin ont eu lieu sous la supervision directe du ministre de l'économie de l'époque, M. Thierry Breton, puis de l'Élysée, à travers un homme, M. Patrick Balkany, alors député et maire de Levallois. Ce dernier est intervenu en 2008 pour calmer la colère du président centrafricain : «*Bozizé a senti la trahison*, nous raconte un haut fonctionnaire en poste à l'époque. *Il a tout de suite compris* ↗



(1) « Jim Mellon interview », *Spear's WMS Magazine*, n° 13, Londres, février 2010.

(2) « French nuclear frontrunner's toxic political dealings in SA », *Mail & Guardian*, Johannesburg, 3 août 2012.

## LES MAUVAIS COMPTES D'AREVA

*ce qui se tramait et a bloqué l'exploitation de la mine de Bakouma, menaçant de faire annuler les permis et de les remettre en jeu.*» Selon une plainte de l'État centrafricain, qui a saisi le parquet centrafricain, M. Balkany a touché une commission de 5 millions d'euros pour ses services, qui ont permis de résoudre le conflit.

Pourquoi le groupe Areva a-t-il décidé de payer au moins trente fois sa valeur pour le gisement qu'il connaissait peut-être le mieux au monde, d'y investir – affirment ses services – près de 100 millions d'euros, de mobiliser le ban et l'arrière-ban de la politique française pour en assurer l'exploitation, avant de tout simplement l'abandonner aux mauvaises herbes ? L'incapacité du groupe à donner une explication claire a amené certaines personnes, dont le spécialiste minier Vincent Crouzet, l'enquêteur Marc Eichinger, WikiLeaks (3) ou encore l'intermédiaire Saïf Durbar, à affirmer que le rachat d'UraMin pourrait avoir eu pour seul but de mettre en œuvre un immense système de rétrocommissions alimentant in fine la France.

**Le rachat d'UraMin pourrait avoir eu pour seul but de mettre en œuvre un immense système de rétrocommissions alimentant in fine la France**

personnes, dont le spécialiste minier Vincent Crouzet, l'enquêteur Marc Eichinger, WikiLeaks (3) ou encore l'intermédiaire Saïf Durbar, à affirmer que le rachat d'UraMin pourrait avoir eu pour seul but de mettre en œuvre un immense système de rétrocommissions alimentant in fine la France.

M. Durbar, qui avait été nommé vice-ministre par M. Bozizé, a été auditionné le

2 juillet 2015 par le juge Renaud Van Ruymbeke. Arrêté et condamné à trois ans de prison ferme en France pour une affaire d'escroquerie, il avait été étrangement libéré trois mois plus tard, après ce qu'il affirme être un accord avec les services de renseignement (4). Alors que son nom apparaît plusieurs centaines de fois dans les articles relatifs à l'affaire UraMin, Mme Éliane Houlette, qui dirige le parquet national financier, nous assurera lors de deux entretiens n'avoir «*jamais entendu parler de lui*». Ce même parquet qui, après des mois d'attentisme, a dû se résoudre en mars 2015 à ouvrir deux informations judiciaires pour escroquerie, corruption d'agent public étranger et abus de pouvoir, diffusion de fausses informations et présentation de comptes inexacts.

### Des archives volatilisées

Areva s'est contenté de nous transmettre un communiqué de presse dans lequel l'entreprise prétend avoir obtenu un «*quitus*» de la part de l'État centrafricain, alors que des documents exhumés par WikiLeaks et par notre enquête tendent à démontrer le contraire (5). Boris Heger et Étienne Huver, journalistes du collectif Slug News, ont fait l'objet de menaces provenant du cabinet du ministre de la défense (6). Mme Lauvergeon a poursuivi en justice son ancien directeur des mines, M. Sébastien de Montessus, après qu'un consultant spécialisé et un détective privé (MM. Marc Eichinger et Mario Brero) eurent été payés par Areva pour espionner la présidente de l'entreprise.

En Centrafrique, toutes les archives relatives à UraMin et à la présence d'Areva sur le territoire ont disparu après que la milice Seleka eut chassé M. Bozizé du pouvoir, en mars 2013, avec l'assentiment tacite de la France. L'État centrafricain lui-même ne dispose plus d'une seule copie d'un document relatif à Areva, ce qui rend difficile toute poursuite locale.

Juan Branco

(3) Cf. « La nouvelle guerre sale pour l'uranium et les minerais d'Afrique », dossier de WikiLeaks, 5 février 2016, et le roman d'espionnage de Vincent Crouzet *Radioactif*, Bel-fond, Paris, 2014.

(4) « Areva, 3 milliards en fumée », « Pièces à conviction » du 10 décembre 2014, sur France 3.

(5) « Rapport d'activité sur la mine de Bakouma et Areva », WikiLeaks, 5 février 2016.

(6) « Areva & UraMin, la bombe à retardement du nucléaire français », Arte, 14 mai 2015.

## «Chinafrique», mythe et réalité

Calquée sur «Françafrigue» (lire l'encadré page 30), l'expression «Chinafrique» désigne l'implantation croissante de la Chine en Afrique. L'empire du Milieu est devenu, il y a dix ans, le premier partenaire commercial du continent noir, devant l'Union européenne. Tous les ans depuis l'an 2000, des forums Chine-Afrique permettent aux responsables économiques et politiques des deux parties de discuter des milliards d'investissements effectués par Pékin.

Si la Chine a noué ses premiers partenariats avec l'Afrique du temps de Mao Zedong, notamment pour soutenir les pays communistes en lutte contre le régime raciste d'Afrique du Sud, l'offensive actuelle vise à alimenter la croissance chinoise en matières premières. Contrairement à ses concurrents européens, Pékin n'affiche aucune exigence en matière de droits humains.

La multiplication des contrats très coûteux, notamment dans les infrastructures, fait craindre un réendettement sournois du continent. C'est pourquoi le président chinois Xi Jinping a promis que 15 des 60 milliards de dollars annoncés pour 2019-2020 seraient des prêts sans intérêt.

Si l'Afrique ne représente que 1,2% des investissements directs de la Chine à l'étranger, les États-Unis l'ont identifiée comme un terrain privilégié de la guerre commerciale que se livrent les deux premières puissances économiques du monde.

A.-C. R.

# IMMIGRATION, UN DÉBAT BIAISÉ

Pour l'essayiste Stephen Smith, l'inexorable croissance démographique en Afrique, liée au développement économique, devrait entraîner d'ici à 2050 une « ruée » migratoire vers l'Europe, promise selon lui à l'« africanisation ». Cette analyse connaît un certain succès, comme en témoigne l'écho médiatique dont son ouvrage a bénéficié. Elle repose pourtant sur des arguments spécieux qui nourrissent les discours alarmistes.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

André Lejarre ////  
« Devant chez Adama »,  
Ndioum, nord du Sénégal, 1995

**D**epuis la parution, en février 2018, d'un ouvrage de Stephen Smith qui prophétise une « ruée » de la « jeune Afrique » vers l'Europe et une « africanisation » du Vieux Continent, l'idée que le développement des pays du Sud, loin de diminuer les flux migratoires, contribuera au contraire à les alimenter, connaît un succès grandissant (1). Appuyée sur une multitude de chiffres et de statistiques, la démonstration de cet ancien journaliste passé par *Libération*, *Le Monde* et Radio France Internationale (RFI) paraît implacable. L'Afrique serait soumise à un « rouleau compresseur démogra-

phique » alimenté par la fécondité très élevée au sud du Sahara. D'après certaines estimations des Nations unies, sa population passera de 1,2 milliard d'habitants en 2017 à 2,5 milliards en 2050, et même à 4,4 milliards en 2100. Pendant ce temps, le continent connaîtra un important développement économique, les revenus des habitants augmenteront, et un nombre croissant d'entre eux disposeront « des moyens nécessaires pour aller chercher fortune ailleurs ». Il faut donc s'attendre à une « levée en masse » du continent, à tel point que, dans trente ans, 20 à 25 % de la population européenne sera d'origine africaine (contre 1,5 à 2 % en 2015).

Avec de telles prédictions, Smith redoutait de « soulever passions et polémiques ». Son livre, déjà traduit en anglais, en allemand,

(1) Stephen Smith, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset, Paris, 2018. Sauf mention contraire, les citations sont tirées de cet ouvrage.



## IMMIGRATION, UN DÉBAT BIAISÉ

en italien, et bientôt en espagnol, a au contraire reçu le prix de la *Revue des deux mondes*, une récompense de l'Académie française et le prix Brienne du livre géopolitique décerné par le ministère des affaires étrangères, ce qui lui vaut d'être désormais assorti en librairies d'un bandeau rouge portant l'estampe du Quai d'Orsay. Tandis que le philosophe Marcel Gauchet voudrait rendre sa lecture «*obligatoire pour tous les responsables politiques*» (*L'Obs*, 27 juin 2018), M. Emmanuel

**Pour déterminer l'ampleur des futures migrations africaines, Stephen Smith s'est appuyé sur une méthode peu rigoureuse**

Macron considère qu'il a «*parfaitement décrit (...)* cette démographie africaine qui est une véritable bombe» (15 avril 2018). Pendant six mois, à l'exception de celle de l'anthropologue Michel Agier, dans un entretien croisé (2), aucune voix n'a porté la contradiction à Smith.

La première attaque en règle est finalement venue en septembre 2018, sous la plume de François Héran. Dans une note de l'Institut national d'études démographiques (INED), puis dans un article destiné au grand public (3), ce professeur au Collège de France, titulaire de la chaire migrations et sociétés, rappelle que 70% des émigrés africains restent sur leur continent, un chiffre stable depuis les années 1990. Mais il conteste surtout la méthode et les données utilisées par Smith. Exploitant la base bilatérale des migrations établie par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il calcule que les Africains et leurs descendants constitueront 3 à 4% de la population européenne vers 2050, «*très loin des 25% redoutés*».

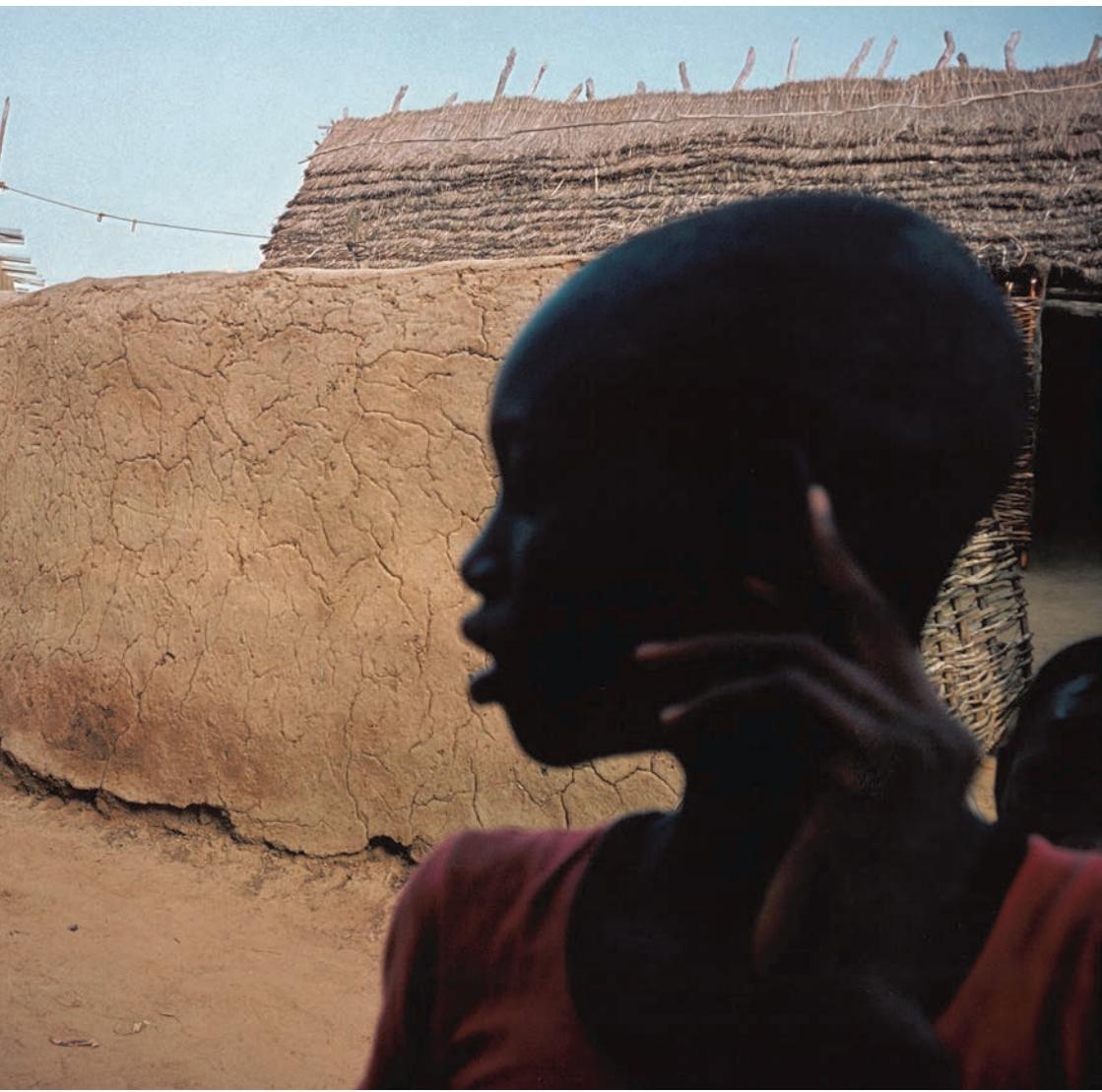
**Le modèle de la transition migratoire**  
Héran ne discute pas l'idée d'une «levée en masse» de l'Afrique; il considère simplement qu'elle n'aura pas lieu avant 2050. Pour déterminer l'ampleur des futures migrations africaines, Smith a repris les ordres de grandeur d'anciens mouvements de population, en particulier la grande migration transatlantique – au cours de laquelle, au XIX<sup>e</sup> siècle, cinquante millions d'Européens se sont installés en Amérique – et l'émigration des Mexicains vers les États-Unis entre 1970 et 2015. Dénonçant cette



André Lejarre //// «La Robe rouge», Ndioum, nord du Sénégal, 1981

méthode peu rigoureuse, Héran objecte : «*Si l'on place l'indice de développement humain sur une échelle de 1 à 10, la plupart des pays subsahariens se situent en 1, tandis que le Mexique est en 6, la France en 9 et les États-Unis en 10. Autant les migrations du niveau 6 vers le niveau 10 sont massives (25 millions de personnes dans les diasporas concernées), autant celles qui vont du niveau 1 aux niveaux 9 et 10 sont limitées (moins de 2,5 millions). Or qui peut croire qu'à l'échéance de 2050 l'Afrique subsaharienne aura brûlé les étapes du développement pour rejoindre la position relative actuelle du Mexique?*» Autrement dit, dans les trois décennies qui viennent, l'Afrique sera encore trop pauvre pour faire ses valises.

Au-delà de leurs divergences, Smith et Héran partagent donc un même diagnostic : les populations des pays très pauvres se déplacent peu et le développement écono-



mique, loin de freiner l'émigration, contribue à l'encourager. « Vous faites voler en éclats l'une de nos certitudes les plus ancrées », s'ébahit Alain Finkielkraut en interviewant le premier (4). Le philosophe semble alors découvrir un phénomène solidement établi depuis 1971. Avant cette date prévalait un modèle dit « néoclassique » : on considérait que tout rapprochement du niveau économique entre les pays de départ et d'arrivée engendrait mécaniquement une diminution des flux migratoires. Puis ce schéma fut remis en cause par le géographe Wilbur Zelinsky, qui, pour la première fois, avança l'hypothèse d'une « transition dans la mobilité », désormais plus souvent appelée transition migratoire, dont il distingue plusieurs étapes (5). À mesure que les pays très pauvres se développent, leurs taux de mortalité, notamment infantile, chutent ; la population rajeunit et le

taux d'émigration augmente. Une fois atteint un niveau de richesse élevé, les départs d'habitants diminuent et les arrivées d'étrangers s'accroissent – sauf en cas de circonstances exceptionnelles (guerre, effondrement économique, crise politique...) qui peuvent radicalement changer la donne.

Depuis quarante ans, de nombreuses études de cas ont confirmé ce modèle. Jadis pays d'émigration, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, la Corée du Sud, la Malaisie ou encore Taïwan ont achevé ce cycle et sont devenus des pays d'immigration. D'autres, comme la Turquie, l'Inde, la Chine ou le Maroc, pourraient opérer ce basculement dans les décennies qui viennent. Plus généralement, les économistes Michael Clemens et Hannah Postel ont constaté qu'entre 1960 et 2010 le taux d'émigration avait augmenté dans 67 des 71 États qui sont passés du statut de pays à revenu

faible à celui de pays à revenu intermédiaire (6). Le phénomène est si récurrent, indépendamment des lieux et des époques, qu'il paraît presque naturel. À moins que l'Afrique ne fasse exception à la règle, la croissance économique pourrait donc y provoquer une hausse spectaculaire de l'émigration, notamment dans la partie subsaharienne. « Avec l'aide au développement, dont on pensait que c'était justement le moyen de fixer les Africains chez eux et qui est souvent invoquée, les pays riches se tirent une balle dans le pied », s'affole Finkielkraut.

### Les effets des logiques de marché

Pour expliquer ce phénomène, les chercheurs ont avancé plusieurs raisons. L'une d'elles, la seule que retient Smith et la plus souvent invoquée, concerne l'assouplissement de la contrainte financière. Émigrer coûte cher ; il faut payer le visa, le voyage, les frais d'installation : un frein pour les plus pauvres. L'augmentation des revenus permet mécaniquement à un nombre croissant d'individus de disposer des fonds nécessaires pour se lancer dans l'aventure migratoire, le vivier des candidats au départ étant d'autant plus important que la proportion de jeunes s'accroît.

Mais, si le manque de ressources peut assurément contrecarrer un projet migratoire, encore faut-il se demander pourquoi certains veulent quitter un pays en pleine croissance. La réponse apportée par les chercheurs est simple : dans les États les plus pauvres, le développement économique n'est pas synonyme de prospérité pour tout le monde. La hausse de la productivité agricole transforme le monde rural et laisse sur le carreau une main-d'œuvre abondante, souvent jeune, de plus en plus formée, que l'économie industrielle et urbaine émergente ne parvient pas à absorber, notamment en lui offrant des emplois qualifiés en nombre suffisant. Bloqués dans les cam-

(4) « La jeunesse africaine est-elle un danger pour l'Europe ? », *L'Obs*, Paris, 18 février 2018.

(5) François Héran, « L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes », *Population et Sociétés*, n° 558, Paris, septembre 2018 ; « Comment se fabrique un oracle », *La vie des idées*, 18 septembre 2018.

(6) « Migrations : faut-il avoir peur de l'Afrique ? », « Répliques », France Culture, 17 mars 2018.

(5) Wilbur Zelinsky, « The hypothesis of the mobility transition », *Geographical Review*, vol. 61, n° 2, New York, avril 1971.

(6) Michael A. Clemens et Hannah M. Postel, « Can development assistance deter emigration ? », Center for Global Development, Washington, DC, février 2018.

## IMMIGRATION, UN DÉBAT BIAISÉ

pagines ou aux marges des villes, les laissés-pour-compte sont distancés par ceux qui tirent leur épingle du jeu et peuvent profiter des bienfaits de la consommation. Dans un contexte de meilleur accès à l'information, cet écart alimente le désir de tenter sa chance ailleurs, que l'augmentation des revenus permet d'assouvir.

Dans bien des cas, désormais, le développement économique se conjugue en outre avec l'instauration du libre-échange, dont les effets sur les mouvements de population ont été largement démontrés. En signant, en 2014, des accords de libre-échange avec une trentaine de pays africains, l'Union européenne pourrait ainsi alimenter l'immigration qu'elle prétend combattre.

À aucun moment Smith n'évoque le caractère inégalitaire de la croissance, les effets des logiques de marché, les processus d'accumu-

lation du capital et d'accaparement des terres par de gros propriétaires qui détruisent l'économie paysanne en y introduisant le salariat (7). Si les

études sur la transition migratoire aboutissent toutes aux mêmes résultats, c'est sans doute parce qu'elles observent le même type de développement, fondé non pas sur la recherche du plein-emploi et la réduction des inégalités, mais sur le libre-échange, les privatisations, la flexibilité du marché du travail, la maximisation des «avantages comparatifs» pour attirer les investissements directs étrangers.



**D**es «champions africains mêlés à de très bons joueurs blancs». C'est ainsi que le quotidien italien *Corriere Della Sera* décrit l'équipe de France de football (12 juillet 2018) lors du Mondial 2018. De telles allusions empreintes de racisme visent l'origine des joueurs, pourtant tous nés sur le sol français sauf Samuel Umtiti (Cameroun) et Steve Mandanda (Congo). À titre de comparaison, la sélection espagnole comptait plus de sportifs nés à l'étranger (trois), comme le Portugal ou la Suisse (sept). Produits de l'histoire migratoire de la France, beaucoup de joueurs ont grandi en région parisienne. Tous les Bleus ont été formés dans l'Hexagone à l'exception d'Antoine Griezmann et de Lucas Hernandez (Espagne), c'est-à-dire vingt et un joueurs sur vingt-trois. C'est un ratio supérieur à celui du Portugal (vingt) ou du Maroc (trois), du Sénégal et de la Tunisie (treize), ou encore du Nigeria (seize). Le soir de la victoire des Bleus lors de la finale de la compétition, le pays entier, toutes «couleurs» confondues, célébrait l'événement.

En réalité, ce n'est pas le développement qui provoque l'émigration, mais l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, en particulier pour les jeunes. «Toutes les données indiquent qu'un marché de l'emploi tendu dans les pays d'origine décourage les départs (8)», souligne l'économiste Robert Lucas, tandis que Clemens et Postel précisent : «Il y a indubitablement une relation négative entre le taux d'emploi des jeunes et l'émigration. Le taux d'émigration dans les pays dont le taux d'emploi des jeunes dépasse 90% est inférieur de moitié à celui des pays où seulement 70% des jeunes ont un emploi (9).»

### Une autre voie est possible

L'idée que des dizaines de millions d'Africains, poussés par l'absence de perspectives, les guerres ou le changement climatique, prendront le chemin de l'exil est aujourd'hui largement partagée sur le Vieux Continent. Les artificiers des paniques identitaires s'en saisissent pour réclamer plus de restrictions – «L'Europe n'a pas vocation à devenir africaine», justifie Finkielkraut. D'autres exigent, mais à partir d'un constat fataliste, la liberté de circulation et l'ouverture des frontières. «Il est illusoire de penser que l'on va pouvoir contenir et a fortiori interrompre les flux migratoires. (...) Dans les décennies qui viennent, les migrations s'étendent, volontaires ou contraintes. Elles toucheront nos rivages, et notre propre pays, comme aujourd'hui, aura ses expatriés. Les réfugiés poussés par les guerres et les catastrophes climatiques seront plus nombreux», détaille par exemple le «Manifeste pour l'accueil des migrants» lancé par Politis, Regards et Mediapart.

Une autre voie serait possible, qu'ils n'explorent pas. Plus escarpée, elle partirait d'une remise en cause du modèle économique dominant afin de rendre leurs sociétés désirables aux populations souhaitant les quitter. Postuler pour le Sud un destin tissé de crises et de misère ne manifeste-t-il pas un certain pessimisme ?

Benoît Bréville

(7) Douglas S. Massey, «Economic development and international migration in comparative perspective», *Population and Development Review*, vol. 14, n° 5, New York, septembre 1988.

(8) Robert E. B. Lucas, *International Migration and Economic Development : Lessons from Low-Income Countries*, Edward Elgar Publishing, Northampton, 2005.

(9) Michael A. Clemens et Hannah M. Postel, «Can development assistance deter emigration?», *op. cit.*

Juan Manuel Castro  
Prieto // Dans un bar,  
Gonder, nord  
de l'Éthiopie, 2005



AGENCE VU

# CASTEL, L'EMPIRE QUI FAIT TRINQUER L'AFRIQUE

Peu connu du grand public, le groupe français Castel exerce un quasi-monopole sur le marché de la bière, des boissons gazeuses et de l'industrie sucrière en Afrique francophone. Cette prospérité s'explique par une discrète stratégie de rachat d'entreprises locales, une présence de longue date sur le terrain et de nombreux relais politiques. Mais aussi par de savants montages financiers pour échapper à la fiscalité...

PAR OLIVIER BLAMANGIN \*

**F**amilial et international : c'est ainsi que se présente le groupe Castel, propriétaire de la chaîne de cavistes Nicolas et des marques de vin Baron de Lestac, Vieux Papes ou encore Malesan. Internationale, l'entreprise créée en 1949 l'est devenue au fil d'acquisitions de grandes maisons de négoce. Familiale, elle l'est restée par la maîtrise de son capital, qui place le clan Castel dans les dix premières fortunes françaises.

Derrière le géant viticole se cache un autre empire, africain celui-là, dans la bière, les boissons gazeuses et le sucre. Moins médiatique, mais bien plus vaste, et surtout très

rentable : implanté sur un continent en pleine croissance, il assure depuis trois décennies la prospérité du groupe dont le fondateur, M. Pierre Castel, 92 ans, assure toujours la direction et cultive le goût du secret. La « saga Castel », c'est, dès l'origine, une histoire « francoafricaine », d'abord avec le commerce du vin en Afrique, puis avec l'activité brassicole et, plus récemment, la production de sucre et d'huiles végétales.

La petite entreprise familiale s'est muée en un groupe de 37 600 salariés et 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires (1) présent dans une cinquantaine de pays. Numéro un des vins français, au troisième rang mondial des négociants viticoles avec 571 millions de bouteilles vendues, Castel occupe surtout la deuxième place des producteurs de bière et de boissons gazeuses sur le continent africain, où il réalise plus de 80% de son

\* Ancien responsable syndical chargé des relations avec l'Afrique.

(1) Sauf mention contraire, les informations financières sont issues des documents comptables pour l'exercice 2016 de la maison mère du groupe Castel, Cassiopée Ltd. Voir également l'organigramme et les ramifications du groupe sur [www.monde-diplomatique.fr/cartes/castel](http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/castel)

## CASTEL, L'EMPIRE QUI FAIT TRINQUER L'AFRIQUE

chiffre d'affaires et dont il tire l'essentiel de ses bénéfices. L'extraordinaire rentabilité de ses affaires africaines finance sa bousculade d'acquisitions viticoles dans l'Hexagone.

L'Afrique, confie M. Castel, «*c'est toute [sa] vie* (2)». Il y débarque au lendemain de la seconde guerre mondiale pour y écouter, avec un certain succès, des dames-jeannes de gros rouge bordelais. Castel Frères se lance dans le négoce viticole avec les comptoirs coloniaux et

s'impose très vite sur ce marché en y installant des centres d'embouteillage. Le premier tournant survient en 1965, lorsque, selon la légende familiale, le jeune Albert-Bernard Bongo – qui adoptera plus tard le prénom d'Omar – aborde M. Castel dans un bar de Libreville. Il lui propose de rencontrer son patron, Léon Mba, alors président du Gabon. Celui-ci recherche un industriel disposé à se lancer dans l'activité brassicole. L'affaire est conclue. Elle donne naissance à la Société des brasseries du Gabon (Sobraga), première pierre de l'empire de Cas-

Juan Manuel Castro Prieto ////  
Scène de rue à Harar, Éthiopie, 2005



tel. Une solide amitié se noue alors entre l'homme d'affaires et celui qui deviendra, quelques mois plus tard, l'inamovible président gabonais et parrain de la «Françafrique».

M. Castel s'est fixé une ligne de conduite : «*Si vous ne grandissez pas, vous mourrez. Si vous ne développez pas une entreprise, petit à petit, elle périclite, puis s'effondre.*» De nouvelles usines sont rapidement construites à Franceville (1971), Port-Gentil (1972), Oyem (1976) et Mouila (1983). À l'étroit sur le territoire du Gabon, Castel investit dans la Société des brasseries de Kinshasa (actuelle République démocratique du Congo, RDC) et prend pied en Centrafrique et au Mali. Mais il lui faut attendre janvier 1990 pour satisfaire ses ambitions : le groupe s'empare alors, avec l'aide de la banque Worms, des Brasseries et glacières internationales (BGI). Cette société est l'héritière d'une vieille maison coloniale, les Brasseries et glacières d'Indochine. En situation de quasi-monopole de la production de bière, de glace et de boissons gazeuses dans les possessions françaises indochinoises, elle se lança en Afrique en 1948 et changea de nom, sans changer de sigle, quelques années plus tard.

### Un appétit insatiable

Avec l'acquisition des BGI, les brasseries du Cameroun (SABC), du Sénégal (Société des brasseries de l'Ouest africain, Soboa), de Côte d'Ivoire (Société de limonaderies et brasseries d'Afrique, Bracodi, qui sera fusionnée quelques années plus tard avec la Solibra), du Burkina Faso (Brakina), du Niger (Société des brasseries et boissons gazeuses du Niger, Braniger) et de Mauritanie (Soboma, revendue en 1993) tombent dans l'escarcelle de Castel, qui les restructure en taillant très sévèrement dans les emplois. Dans chaque pays, des centaines de postes, souvent jusqu'au tiers des effectifs, sont supprimés (3).

(2) Thierry Fabre, «Comment Pierre Castel a fait fortune en Afrique», *Challenges*, Paris, 11 juillet 2014.

(3) Marie-Françoise Durand, «Bières et boissons gazeuses en Afrique de l'Ouest francophone : aspects économiques, sociaux et culturels», thèse de doctorat, université Paris-IV, 1996.

(4) Cf. Olivier van Beemen, *Heineken en Afrique. Une multinationale décomplexée*, Rue de l'échiquier, coll. «Diagonales», Paris, 2018.

(5) Michael Rowlands, «The consumption of an African modernity», dans Mary Jo Arnoldi, Christraud M. Garry et Kris L. Hardin (sous la dir. de), *African Material Culture*, Indiana University Press, Bloomington-Indianapolis, 1996.

C'est le début d'une course effrénée à la croissance externe, au gré des occasions de rachat ou des privatisations, dont le groupe devient, sur le continent, l'un des grands bénéficiaires. Bénin, Algérie, Maroc, Guinée, Madagascar, RDC, etc. : son appétit est insatiable. Et si les occasions se font aujourd'hui plus rares, il reste à l'affût, comme en témoigne la prise de contrôle, en 2016, des cinq brasseries du danois Carlsberg au Malawi. En Afrique centrale, seuls le Burundi et le Rwanda, chasses gardées du néerlandais Heineken (4), manquent à son palmarès. Le groupe a très tôt cherché à dépasser le pré carré francophone traditionnel en s'implantant sur les marchés les plus porteurs en taille et en dynamisme, comme l'Angola, l'Éthiopie ou le Nigeria – et c'est sans doute l'une des raisons de sa réussite.

L'extraordinaire rentabilité de ses activités africaines tient pour une large part aux spécificités, sur ce continent, du marché des boissons manufacturées. Celles-ci se consomment principalement à l'extérieur du domicile, dans les lieux de convivialité, des maquis d'Abidjan aux *nganda* congolais («gargotes») ; elles sont des marqueurs de la vie sociale et de la culture urbaine. C'est autour d'une bière que se rejoue le dernier match de l'équipe nationale, que se forment les consciences politiques ou que se conclut la bonne affaire. Chacun se doit d'abreuver ses invités lors des cérémonies ou de fournir des casiers en nombre à ses partisans en période de campagne électorale. Les boissons industrielles participent ainsi d'une «*culture matérielle du succès* (5)» et se substituent, dès que le pouvoir d'achat le permet, aux boissons locales (bière de sorgho, vin de palme, etc.). Même au plus fort des guerres civiles, comme ces dernières années en Centrafrique, les brasseries continuent à produire.

De ces usines sortent aussi des boissons gazeuses, une activité complémentaire à la production de bière, qui permet de faire tourner à plein régime chaînes d'embouteillage et réseaux de distribution. Le numéro un mondial, Coca-Cola, a fait le choix de confier, sous licence, l'essentiel de sa production (marques Coca-Cola, Fanta, Sprite, Nestea ou Minute Maid) à des embouteilleurs (6).

*Même au plus fort des guerres civiles, comme ces dernières années en Centrafrique, les brasseries du groupe continuent à produire*

## CASTEL, L'EMPIRE QUI FAIT TRINQUER L'AFRIQUE

«locaux». Ceux-ci achètent à prix d'or le concentré nécessaire à la fabrication de la boisson, le mélangent à de l'eau et à du sucre, avant de la mettre en bouteilles et de la commercialiser, tandis que le géant d'Atlanta perçoit de confortables redevances et se concentre sur la promotion. Dans une quinzaine de pays africains, principalement francophones, Castel s'est imposé comme le partenaire désigné de la célèbre marque rouge, dont il embouteille et distribue 20% de la production continentale (6). Cette association fonctionne depuis plus de vingt ans, pour le plus grand profit des deux groupes, même si elle n'a rien d'un long fleuve tranquille : M. Castel refuse toute entrée du géant américain dans son capital ; surtout, il pousse sa volonté d'indépendance jusqu'à produire des boissons non alcoolisées sous ses propres marques, concurrentes de celles de Coca-Cola. Mais, sur certains marchés, même Coca-Cola n'a d'autre choix que de composer avec le Français (7)...

Des boissons gazeuses à l'industrie sucrière – le sucre est une matière première essentielle à la production des sodas –, il n'y a qu'un pas, que Castel n'a pas tardé à franchir.

Castel a construit dans l'ensemble des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale un solide monopole sucrier

D'autant que, en Afrique francophone, ce marché est encore bien souvent, comme celui de la bière, un marché rentier et monopolistique. Profitant des privatisations, le groupe a ainsi mis la main sur les usines sucrières de Côte d'Ivoire, de Centrafrique et du Gabon. Puis, au début des années 2010, il a pris le contrôle de son principal concurrent dans le domaine, la Société d'organisation, de management et de développement des industries alimentaires et agricoles (Somdiaa), un autre groupe familial français, implanté au Cameroun, au Congo et au Tchad. En fusionnant les activités des deux entreprises, Castel a construit dans l'ensemble des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) un monopole sucrier protégé par un tarif extérieur commun prohibitif sur les importations (8).

### Des réseaux étoffés

Trois générations de sœurs, neveux et nièces de M. Castel ont pris les commandes des branches du groupe. Mais le *pater familias* reste le vrai patron et garde un œil sur toutes les décisions stratégiques. Il n'hésite pas à descendre dans l'arène quand la situation l'exige, comme au printemps 2015, lorsqu'une grève paralyse totalement la production au Burkina Faso. Les brasseries de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou sont occupées par le personnel, qui réclame des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail et une reprise des négociations sur la convention d'établissement. La pénurie de bière et d'eau minérale menace. M. Castel fait le déplacement au Burkina Faso, où il impose un accord «*raisonnable*», loin des revendications initiales : une augmentation des salaires de 15%, au lieu des 100% revendiqués. «*Ce qu'ils me demandaient était impossible. Je ne pouvais accepter*», explique-t-il à l'Agence d'information du Burkina (9) en dévoilant la menace brandie pour obtenir un compromis : «*Je licenciais tout le monde et fermais l'usine.*»

On ne construit pas un tel empire sans une grande proximité avec les dirigeants et chefs d'État des pays d'implantation. M. Castel l'admettait sans détour en 2014, dans l'une de ses rares interviews : «*Je les connais tous; ça aide. [Ils] sont reconnaissants quand vous les soutenez. Aucun ne m'a trompé* (10).» Omar



## «Françafrique», histoire d'un mot

L'expression «Françafrique» aurait été imaginée par Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire (1960-1993). Ministre sous la IV<sup>e</sup> République, il fut l'une des plumes de la Constitution de la V<sup>e</sup> et organisa, avec Charles de Gaulle, le calendrier de la décolonisation. Au lieu de l'indépendance immédiate, Houphouët-Boigny souhaitait une transition en douceur au sein de l'«ensemble français». La contraction de France-Afrique désigne alors les liens étroits qui doivent perdurer après les indépendances dans l'intérêt des deux parties.

Dans un livre paru en 1998 (*La Françafrique*, Stock, Paris), l'économiste français François-Xavier Verschave donne à l'expression le sens péjoratif qu'elle revêt aujourd'hui. Elle désigne désormais les liens, souvent secrets, entretenus par les classes dirigeantes françaises et africaines dans les domaines politique, économique ou militaire pour leurs profits exclusifs. Cultivant les réseaux discrets et les amitiés compradores, la «Françafrique» maintient les populations locales dans la pauvreté et la soumission à des régimes autoritaires. Depuis François Mitterrand (1981-1995), tous les présidents français affirment vouloir mettre un terme à ce système.

A.-C. R.



AGENCE VU

Bongo (mort en 2009) a longtemps occupé une place particulière dans ses réseaux. Mais on y retrouve aussi M. José Eduardo dos Santos, resté trente-huit années à la tête de l'Angola – M. Castel officia même quelque temps comme consul honoraire de l'Angola à Genève –, ou l'ex-président burkinabé Blaise Compaoré, très influent en Afrique de l'Ouest. Le patriarche était aussi l'invité de M. Alassane Ouattara, chef de l'État ivoirien, à sa cérémonie d'investiture en 2011 (11). Si l'on en croit le journaliste Antoine Glaser, grand connaisseur des réseaux africains, M. Castel aurait également joué, dans l'ombre, un rôle dans l'accession au pouvoir de M. François Bozizé en Centrafrique en 2003 (12).

Pour le même auteur, le géant de la bière forme ainsi, avec MM. Martin Bouygues et Vincent Bolloré, le «*trio des condottieri*», du nom de ces puissants aventuriers italiens du Moyen Âge qui mettaient leur art de la guerre au service des princes. Très bien implantés en Afrique (13), les trois hommes

**On ne construit pas un tel empire sans une grande proximité avec les dirigeants et chefs d'État des pays d'implantation**

«gèrent en direct leurs relations politiques avec les nomenklaturas locales (14)» et savent s'adjoindre les services d'hommes d'influence. Jusqu'en décembre 2014, M. Castel appointait par exemple M. Jean-Pierre Cantegrit, alors sénateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP, devenue Les Républicains) représentant les Français établis hors de France, comme chargé des relations extérieures du groupe. Une prestation rémunérée 72 880 euros par an, selon la déclaration d'intérêts auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de celui qui présidait alors le groupe d'amitié France - Afrique centrale

du Sénat. «*C'est ma connaissance de l'Afrique qui intéresse Castel*», se défendait M. Cantegrit (15). D'après ses dires, son prédécesseur à cette fonction n'était autre que l'influent François de Grossouvre, conseiller du président François Mitterrand.

La communication du clan Castel, ciselée autour des «valeurs» de la famille, des territoires, de l'«alliance entre tradition et moder-

Juan Manuel Castro Prieto //// Dans un bar, Dejen, nord de l'Éthiopie, 2005

nité», met en scène la montée en gamme de ses vins, mais ne pipe mot de l'empire brassicole africain. Pourtant, avec 900 millions de bénéfices après impôt en 2016 et une marge nette de 13,3% – et jusqu'à 1 milliard d'euros et 17,6% de marge en 2014 –, les comptes consolidés du groupe affichent une rentabilité insolente, que lui envieraient bien des dirigeants du CAC 40. Elle lui assure en tout cas des flux de trésorerie importants, qui couvrent les investissements nécessaires au développement de l'outil industriel et permettent des acquisitions sans recours à l'endettement ni ouverture du capital.

Mais, si l'entreprise se montre aussi discrète sur l'organigramme de ses 240 filiales, c'est peut-être tout simplement pour ne pas mettre en lumière le savant Meccano de holdings financières, de sociétés-écrans et de trusts qui la compose. Le groupe de M. Castel, exilé fiscal en Suisse depuis l'élection de François Mitterrand en 1981, compte pas moins d'une vingtaine de sociétés immatriculées au Luxembourg et à Gibraltar, mais aussi à Malte, en Suisse ou à l'île Maurice – la maison mère, Cassiopée Ltd, du nom de la mythique reine d'Éthiopie à la vanité notoire, est, elle, sise à Gibraltar. Les entreprises «historiques», le vignoble et les anciennes brasseries des BGI, sont toujours domiciliées en France, mais la plupart des acquisitions ↗

(6) Wynand Van Zyl, Tristan Van Strien et Gerry Gallagher, «The rising star of Africa», Deutsche Bank Markets Research, Francfort, 4 février 2015.

(7) Marion Douet, «Boissons : Castel, le casse-tête africain de Coca-Cola», Jeune Afrique, Paris, 27 février 2017.

(8) «Examen des politiques commerciales. Rapport du secrétariat. Pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac)», WT/TPR/S/285/Rev.1, Organisation mondiale du commerce, Genève, 12 décembre 2013.

(9) «Brakina : une augmentation salariale de 15% met fin à la grève illimitée», Agence d'information du Burkina, 31 mars 2015.

(10) Thierry Fabre, «Comment Pierre Castel a fait fortune en Afrique», op. cit.

(11) Cf. Laurent Gbagbo et François Mattei, Pour la vérité et la justice, Éditions du Moment, Paris, 2014.

(12) Antoine Glaser, Arrogant comme un Français en Afrique, Fayard, Paris, 2016.

(13) Lire Thomas Deltombe, «Les guerres africaines de Vincent Bolloré», Le Monde diplomatique, avril 2009.

(14) Antoine Glaser, Arrogant comme un Français en Afrique, op. cit.

(15) Mathilde Mathieu et Michaël Hajdenberg, «Cantegrit, 78 ans, sénateur et roi du mélange des genres», Mediapart, 15 septembre 2011.

## CASTEL, L'EMPIRE QUI FAIT TRINQUER L'AFRIQUE

faites en Afrique – soit, en valeur, plus de 80% des actifs – sont directement logées dans ces paradis fiscaux. Cela ne l'empêche pas d'entretenir les meilleures relations avec les autorités françaises dès qu'il s'agit de «diplomatie économique».

Sur un continent africain en pleine croissance et à l'urbanisation accélérée, avec une classe moyenne toujours plus nombreuse, la consommation progresse chaque année de plus de 5%. Un nouvel eldorado pour les brasseurs, dont les marchés s'essoufflent en Europe et en Amérique du Nord. Les experts de la Deutsche Bank estiment que l'Afrique subsaharienne devrait ainsi représenter, au cours de la prochaine décennie, plus d'un tiers de la croissance mondiale des ventes de bière (16). Ce dynamisme profitera au groupe Castel, dont les activités dans ce secteur pourraient doubler d'ici à 2025, sans nouvelles acquisitions, par la seule croissance des marchés sur lesquels il est implanté. D'autant qu'il dispose d'un quasi-monopole dans une quinzaine de pays francophones ou lusophones.

### « Yalta brassicole »

En terres africaines, les grands groupes brassicoles ont jusqu'ici préféré s'entendre plutôt que de s'affronter ouvertement. Heineken et Castel sont ainsi partenaires au Maroc et au Cameroun. Le groupe français fabrique également sous licence et distribue la Guinness de Diageo dans une dizaine de pays, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Bénin, en RDC et au Gabon. Mais l'accord le plus important, conclu en 2001, lie le premier brasseur du continent – SABMiller, racheté en 2016 par le belge Anheuser-Busch In Bev (AB InBev) – au deuxième : Castel. Une alliance stratégique renforcée en 2012 par un échange de participation au capital de leurs activités africaines, de sorte que, ensemble, ils contrôlent désormais près de 60% du marché africain. Combien de temps ce «Yalta brassicole» va-t-il se maintenir ? En Côte d'Ivoire, Heineken s'est allié au distributeur CFAO pour défier Castel dans l'un de ses bastions...

Olivier Blamangin

(16) Wynand Van Zyl, Tristan Van Strien et Gerry Gallagher, «The rising star of Africa», *op. cit.*

## À propos de l'«Eurafrigue»



*En avril 1960, le vice-président du Mali tout juste indépendant, Mamadou Dia, imagine dans «Le Monde diplomatique» les futures relations de l'Afrique avec l'Europe. Il évoque une «Eurafrigue» profitable à tous.*

L'Afrique doit de son côté pour sa prospérité assurer son unité, réaliser son propre marché commun. L'Eurafrigue doit constituer un équilibre harmonieux et non une réédition des accords de Berlin. Réalisée, elle n'exclura pas pour autant les relations les meilleures et les plus intelligentes avec le reste du monde, mais au contraire devra s'efforcer de les développer en étant non pas un tiers-monde que l'on se dispute, mais une troisième force de médiation.

Une aide de l'Est ou de l'Ouest doit être pour nous une aide internationale, et nous approuvons entièrement les thèses du général de Gaulle sur la création d'un Fonds international et universel d'aide aux pays sous-développés. Nous accepterions même que cette aide soit alimentée par nous pour une part en rapport avec nos moyens, car la solidarité entre les pays sous-développés doit aussi s'organiser.

Nous ne voyons aucune raison de modifier l'essentiel des courants économiques sains qui nous lient à la France, mais nous pensons que nous devons aussi nous organiser en fonction de la construction d'une économie africaine. C'est pourquoi nous avons combattu ceux qui à Paris espéraient tirer profit de nos divisions et ceux qui en Afrique voudraient être les seuls «amis» de la France pour attirer sur eux toutes les faveurs. Nous refusions d'être opposés aux autres États de l'Ouest africain par une compétition qui ne peut que nous ruiner les uns et les autres. Leur avenir et le nôtre ne résident pas dans une concurrence pour la conquête de notre pauvre marché africain, mais seulement dans l'organisation rationnelle de nos complémentarités, dans le développement de nos facultés propres et de nos échanges.

C'est cette notion de complémentarité qui doit dominer d'une façon générale l'organisation de nos rapports avec l'Europe. Mais il s'agit d'une complémentarité dynamique et non d'un maintien par un renforcement des inégalités actuelles. Je considère qu'une économie eurafricaine doit être fondée sur des centres de plantation industrielle situés aussi bien en Afrique qu'en Europe.

Pour que le marché commun soit pleinement profitable pour nous, il convient que nos produits agricoles trouvent en Europe une demande stabilisée. Toutes les injections généreuses de capitaux provenant des divers fonds d'aide économique seraient inutiles si l'expansion de notre production se heurtait à des marchés fermés. Notre avenir économique résidant dans le développement planifié de nos possibilités en fonction de nos besoins propres et des besoins du monde, nos efforts doivent d'abord tendre à nous libérer des dépendances injustes. Nous entendons également ouvrir notre économie le plus largement possible aux échanges interafricains, Europe-Afrique et internationaux dans le cadre d'une complémentarité rationnelle.

Il faut bien qu'on sache en tout cas que nous sommes déterminés à refuser de toutes nos forces la fatalité de l'instauration de ce qu'André Malraux a si bien appelé le «*temps du mépris*». C'est aux pays nantis qu'il appartient que ce ne soit pas une gageure.

Mamadou Dia \*

\* À l'époque président du Conseil du Sénégal et vice-président de la Fédération du Mali (avril 1959 - août 1960), qui regroupait le Mali et le Sénégal.



AGENCE VU

# 2 Contentieux tous azimuts

*Les années 1990, marquées par l'engagement militaire français au Rwanda au moment du génocide des Tutsis, constituent un tournant dans les relations entre la France et l'Afrique. Les polémiques, qui se multiplient, quittent les cercles restreints des spécialistes et des militants pour atteindre le grand public. Aucun secteur n'est épargné : politique, sécurité, diplomatie, culture, justice...*

# QUAND PARIS ET KIGALI

**Le rapprochement spectaculaire de la France et du Rwanda entamé en 2010 se poursuit avec le président Emmanuel Macron, qui multiplie les gestes d'amitié envers son homologue Paul Kagamé. Pour la première fois, ce dernier n'a pas mis Paris en accusation lors des commémorations du génocide organisées en avril 2019. Cette entente politique se fera-t-elle au prix de la vérité et de la justice ?**

PAR BENOÎT FRANCÈS \*

« Nous voulons que les responsables du génocide soient retrouvés et punis. Il n'y a aucune ambiguïté », déclarait le président Nicolas Sarkozy (2007-2012) lors de sa visite à Kigali – la première d'un chef d'État français depuis 1994 –, le 25 février 2010. Les deux

\* Journaliste.



# ENTERRENT LA JUSTICE

pays avaient rompu fin 2006, Kigali s'indignant des mandats d'arrêt émis par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière contre des proches du chef de l'État rwandais, M. Paul Kagamé. Le magistrat français les soupçonnait d'être impliqués dans l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Juvénal Habyarimana; or cet événement est considéré comme précurseur du génocide...



Après trois ans de brouille, le rapprochement parut rapide et ne fit pas l'unanimité (1). Il était en grande partie l'œuvre du ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Bernard Kouchner, qui a connu M. Kagamé, alors chef de la rébellion, à l'occasion d'une mission humanitaire, durant le génocide. La France devait regagner du crédit dans une région stratégiquement importante, où rien ne peut se faire sans le «petit» Rwanda, à l'influence déterminante en République démocratique du Congo (RDC) voisine, dotée d'immenses richesses minières.

Au cours de la visite du président français à Kigali, son homologue rwandais, qui, depuis son accession au pouvoir, n'avait pas eu de mots assez durs pour exiger des excuses de la France, a fait profil bas : «*Au-delà de la compréhension et de la recherche de ce qui s'est passé, il est temps de mettre sur pied une nouvelle relation, un nouveau partenariat basé sur la compréhension et une gestion correcte de la vérité*, a-t-il déclaré. *Nous refusons d'être otages du passé. Des erreurs ont été reconnues, on en a discuté. Et au fur et à mesure que nous abordons cette réalité, l'essentiel est de regarder vers l'avenir.*» De son côté, M. Sarkozy a pour la première fois concédé des «erreurs politiques» de la France au Rwanda, sans fournir de précisions.

## Une arrestation « négociée »

L'échange de bons procédés paraissait clair : d'une part, sourdine aux allégations concernant le rôle de la France dans le génocide ; d'autre part, avancées sur les dossiers de Rwandais réfugiés en France et neutralisation de l'enquête Bruguière.

Déjà, en novembre 2008, l'arrestation «négociée» de Mme Rose Kabuye, directrice du protocole de M. Kagamé, visée par un des mandats de M. Bruguière, avait permis à Kigali d'avoir accès au dossier. Plusieurs témoins-clés se rétractèrent, et le traducteur du juge Bruguière fut identifié comme un ancien

**Kathryn Cook** //// Orphelins du village des survivants du génocide à Kamonyi, un programme d'aide au logement mis en place par le Survivors Fund, Rwanda, 2008

agent du renseignement rwandais, beau-frère de l'un des fugitifs alors recherchés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) (2), M. Félicien Kabuga. En décembre 2018, les juges qui ont succédé à M. Bruguière rendent une ordonnance de non-lieu.

En janvier 2010, un pôle «génocide et crimes contre l'humanité» était créé au tribunal de grande instance de Paris. Compte tenu du nombre de plaintes qui étaient alors en souffrance, liées au génocide de 1994,

**Le contraste avec  
la Belgique est  
frappant : un pôle  
d'enquête spécialisé,  
à plein temps,  
à très tôt permis  
des jugements**

cette décision a évidemment favorisé un rapprochement avec le Rwanda. Au ministère des affaires étrangères français, on a évoqué une banale «rationalisation» administrative : «*Il n'y a heureusement pas tous les jours des génocides, et il se trouve que cela concerneait avant tout des Rwandais.*» Le contraste avec la Belgique est frappant : un pôle d'enquête spécialisé, travaillant à plein temps, a très tôt permis l'aboutissement des dossiers, validant la pertinence d'une telle structure en France. Depuis 2010, le pôle a conclu quatre dossiers d'assises sur les vingt-sept concernant le Rwanda. En revanche, le 28 novembre 2018, il a décidé de clore l'enquête sur le sujet sensible de la responsabilité de la France dans les massacres de Bisero en juin 1994.

La France n'a jamais modifié sa législation pour rendre applicables les conventions internationales qu'elle a signées et qui prévoient la compétence universelle (3), sauf pour la convention internationale contre la torture de 1984 (4). Les deux seuls procès à s'être tenus au nom de cette procédure (celui d'un officier mauritanien en 2005 et celui d'un fonctionnaire tunisien en 2009) l'ont d'ailleurs été sur la base de cette ↗

(1) Cf. par exemple, la réaction de l'association France-Turquoise, [www.france-turquoise.fr](http://www.france-turquoise.fr)

(2) Crée en novembre 1994 par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), le TPIR a clos ses travaux le 31 décembre 2015.

(3) Loi du 22 mai 1996 adaptant la législation française à la résolution 955 de l'ONU qui crée le TPIR.

(4) Transposée dans l'article 689-2 du code de procédure pénale. L'article 689 du même code prévoit aussi une compétence universelle dans des domaines variés et ciblés : terrorisme, trafic nucléaire, piraterie, vente d'armes, sabotage.

## QUAND PARIS ET KIGALI ENTERRENT LA JUSTICE

convention. Pour M<sup>e</sup> Patrick Baudouin, président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), ces incohérences corroborent « *l'impression que Paris cherche à rétablir ses relations avec Kigali plutôt qu'à rendre la justice* ».

L'adoption par le Parlement, le 13 juillet 2010, d'un projet de loi adaptant le droit français au statut de la Cour pénale internationale (CPI) – qui enjoint aux États de réprimer les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et de génocide où qu'ils aient été commis et quelle que soit la nationalité de leurs auteurs – confirme ces réticences face à la justice internationale. Cette loi rend en effet les poursuites quasi impossibles : le suspect devra avoir sa « résidence habituelle » en France et le parquet aura le monopole des poursuites. Des collectifs de victimes, comme le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), sont donc écartés. Or, on a vu la timidité du parquet en ce qui concerne le Rwanda... « *Soit on est pour la compétence universelle et on l'applique à tous, au-delà du Rwanda et du Kosovo. Soit on est pour la realpolitik et la loi du plus fort* », résume M<sup>e</sup> Baudouin.

La justice française fut lente à démarrer. « *On a un peu laissé filer ces dossiers* », a avoué l'ancien député socialiste Paul Quilès (5), qui a

dirigé en 1998 la mission d'enquête parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda. Selon M. Alain Gauthier, président du CPCR, « *il y a eu de fréquents changements de juge d'instruction et il fallait repartir de zéro* ». Un cas résume l'impératifs de la justice et la frilosité des autorités : celui de M. Wenceslas Munyeshyaka, prêtre coopérateur et aumônier des Scouts de France à Gisors depuis 2001.

Cet ancien curé de la paroisse de la Sainte-Famille de Kigali faisait l'objet d'une plainte depuis 1995, mais il a fallu que le TPIR lance un mandat d'arrêt international contre lui, en 2007, pour qu'il soit enfin placé sous contrôle judiciaire. Le TPIR s'est alors désaisi du dossier (avec celui de M. Laurent Bucyibaruta, ancien préfet de Gikongoro), estimant que la France avait les moyens de juger les deux hommes. En 1998, la Cour de cassation était arrivée aux mêmes conclusions, sans suite... En 2004, saisie par une des plaignantes, la Cour européenne des droits de l'homme avait condamné la France pour la lenteur de la procédure.

### Arrêté pour trafic de faux papiers

Des procédures finissent tout de même par aboutir en France. Celle concernant M. Pascal Simbikangwa, ancien chef des services de renseignement, arrêté à Mayotte en 2008 (pour trafic de faux papiers!), s'est conclu en décembre 2016 par une condamnation en assises à vingt-cinq ans d'emprisonnement pour « génocide et complicité de crimes contre l'humanité ». La France s'est en outre engagée auprès du TPIR à traduire en justice MM. Munyeshyaka et Bucyibaruta. Fin 2018, après une ordonnance de non-lieu partiel, les deux hommes sont renvoyés devant une cour d'assises. Mais le véritable problème tient au fait que le rôle de la France au Rwanda en 1994 demeure très controversé. M. Gauthier souligne par exemple que M. Bucyibaruta « *était préfet de Gikongoro, où se trouvaient des troupes de l'opération militaro-humanitaire "Turquoise". Son procès ne pourrait manquer d'aborder leur rôle* ». Tout procès pourrait ainsi aboutir à l'examen indirect de la politique française de l'époque (6).

Benoît Francès



## Francophonie

**La nomination de la Rwandaise Louise Mushikiwabo au poste de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ne fait pas l'unanimité en Afrique, comme le rapporte le quotidien tanzanien « The Citizen » (Dar es-Salaam, 12 octobre 2018).**

**E**n temps normal, les pays africains auraient applaudi à tout rompre le choix de la Rwandaise Louise Mushikiwabo pour diriger la communauté des pays francophones. Au lieu de cela, sa nomination (...) est accueillie par un silence assourdissant et des murmures réprobateurs. Pour certains observateurs africains, il s'agit d'un coup monté entre le président français Emmanuel Macron et le président rwandais Paul Kagamé, qui n'améliorera pas la réputation de la France ni le rôle de l'OIF. (...) « *C'est la Françafrique* », estime l'auteur ivoirien Michel Alex Kipré (...). « *Macron utilise la francophonie comme un jouet*, commente Paul Bérenger, chef du Mouvement militant mauricien. *C'est une mauvaise nouvelle pour l'OIF, qui est censée promouvoir les valeurs de la langue française et les droits humains.* »

(5) « Le débat », France 24, 25 février 2010.

(6) Lire André-Michel Essoungou, « Aux racines du contentieux franco-rwandais », *Le Monde diplomatique*, janvier 2009.



AGENCE VU

## LES NATIONS UNIES AU CŒUR DE LA TOURNEMENTE

**Lorsque les massacres commencent au Rwanda, le 6 avril 1994, les Occidentaux pensent d'abord et avant tout à évacuer leurs ressortissants. Il faut attendre le 12 mai pour que les Nations unies prononcent le mot « génocide ». Traumatisé par son échec en Somalie en 1992, Washington freine toute action ; Paris joue sa carte avec l'opération « Turquoise ». D'abord bien accueillie sur place, celle-ci suscite vite la polémique.**

PAR COLETTE BRAECKMAN \*

**U**n million de morts en cent jours, et le monde n'en aurait rien su ? Depuis l'indépendance, en 1962, tous ceux qui s'intéressaient au Rwanda savaient que le feu couvait. En 1959 déjà, assistés par les Belges, les Hutus avaient chassé du pays plus de 300 000 Tutsis. Dès l'entrée en guerre, en octobre 1990, du Front patriotique rwandais (FPR) – une organisation politico-militaire se battant pour le retour des exilés et dont les

▲ Martina Bacigalupo // Portrait de Silas Usengumuremi et Frédérique Kasigwemo. En 1994, Frédérique a rejoint les milices hutues Interahamwe tandis que la famille de Silas, tutsie, a dû vivre cachée pendant le conflit. Frédérique a été accusée du meurtre de sept personnes et a fait neuf ans de prison. À sa sortie, Frédérique a demandé pardon à Silas. Ils tentent de renouer les liens. Rwanda, 2014

\* Journaliste, *Le Soir* (Bruxelles).

membres, réfugiés en Ouganda, s'exprimaient en anglais –, chaque avancée s'était traduite par des massacres de Tutsis.

Signés en août 1993 sous la pression des bailleurs de fonds, les accords de paix d'Arusha (Tanzanie) prévoyaient un gouvernement de transition dans lequel le FPR serait représenté aux côtés de l'opposition politique, avec la garantie d'une force de paix onusienne. À l'époque, seuls les diplomates étrangers se montrèrent optimistes. À tel point que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) estima bien suffisant de doter le Rwanda d'un détachement de 2 548 hommes (au lieu des 4 500 que réclamait le commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda [Minuar], le général canadien Romeo Dallaire) et de limiter son action au chapitre VI de la Charte des Nations unies, qui interdit le

## LES NATIONS UNIES AU CŒUR DE LA TOURMENTE

recours à la force. Il est vrai que le Rwanda, pauvre et apparemment dépourvu d'intérêt stratégique, subissait le contrecoup de la débâcle des États-Unis, quelques mois plus tôt, en Somalie (1).

Cependant, les indices inquiétants ne manquaient pas : en juillet 1993, les «durs» du régime s'étaient cotisés pour lancer la Radio-télévision des Mille Collines, qui dénigrat les accords de paix, lançait une propagande haineuse contre le FPR, les Tutsis et le contingent belge, accusé de favoriser le FPR. À la même époque, des crédits avancés par la Banque mondiale étaient détournés pour acheter des armes à feu et des machettes. Grâce à des fonds garantis par le Crédit lyonnais français, l'Égypte avait effectué plusieurs livraisons d'armes et de munitions.

### « Ceux qui tuent ensemble »

En janvier 1994, les soupçons se transformèrent en certitude lorsqu'un informateur confirma à la Minuar que tous les Tutsis avaient été enregistrés. Ce dernier décrivit l'entraînement des Interahamwe («ceux qui tuent ensemble»), la constitution de dépôts d'armes et de munitions, et fournit la preuve de ses dires en conduisant des casques bleus dans un sous-sol, au siège du parti présiden-

tiel, transformé en cache d'armes. Mais le télégramme codé que le général Dallaire envoya à New York le 15 janvier, demandant l'autorisation de démanteler ces stocks, n'obtint pas la réponse escomptée : le département des opérations de maintien de la paix, alors dirigé par Kofi Annan, lui interdit toute action (2).

Le 6 avril 1994, l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana (dont les auteurs et les commanditaires n'ont toujours pas été identifiés...) marqua le début du génocide. Alors que les cadavres étaient ramassés par les camions de la voirie, que les équipes de tueurs sillonnaient la ville et que le général Dallaire demandait du renfort, il fut surtout question d'évacuer les expatriés. Dans ce but, les Français dépêchèrent 450 hommes, les Belges envoyèrent 450 parachutistes et 500 autres au Kenya, 80 Italiens se joignaient à l'opération, tandis que 250 rangers américains se trouvaient au Burundi. Si elles avaient joint leurs efforts à ceux de la Minuar, ces troupes occidentales auraient sans doute pu enrayer les massacres à Kigali, faire taire la radio extrémiste, imposer un cessez-le-feu.

Mais, sur ordre de leur gouvernement, ces forces se limitèrent à évacuer les ressortis-

sants étrangers, abandonnant les civils tutsis, y compris les couples mixtes, les employés d'ambassade, dont le personnel du centre culturel français et des dizaines de Tutsis qui s'étaient mis sous la protection de l'ONU. Sur ordre du président François Mitterrand, les

*les casques bleus étaient dépourvus de munitions, de véhicules et même d'eau potable, impuissants à secourir les civils*

Français veillèrent cependant à évacuer la veuve du président Habyarimana, qui appartenait au clan des «durs», et à mettre en lieu sûr quelques personnalités du régime.

Le Rwanda n'était pas encore au bout de l'abandon : le 12 avril, le ministre belge Willy Claes, traumatisé par le meurtre de dix casques bleus du royaume, annonça au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali que le contingent belge de la Minuar allait être retiré, et il se lança dans une action diplomatique pour tenter de persuader les autres pays d'en faire autant.

Au même moment, le représentant du Rwanda, lié aux extrémistes, siégeait au Conseil de sécurité au titre de membre non permanent ; des membres de son gouvernement étaient officiellement reçus à Paris, et la France, via Goma au Nord-Kivu, poursuivait ses livraisons d'armes. Quant aux Américains et aux Britanniques, ils s'opposèrent au renforcement de la Minuar. La secrétaire d'État américaine Madeleine Albright veilla à interdire

l'usage du terme «génocide», car il entraîne une obligation d'intervention ; fin avril, Boutros Boutros-Ghali parlait encore de «guerre civile». Le 21 avril, la résolution 912 du Conseil de sécurité opta pour une réduction de la force de l'ONU au Rwanda, qui allait compter moins de 500 casques bleus. Ces derniers étaient dépourvus de nourriture, de munitions, de véhicules et même d'eau po-



**Martina Bacigalupo** // Portrait de Laurence Niyonagira et Xavier Nemeye. Xavier, milicien Interahamwe durant le génocide, a tué la tante ainsi que quatre cousins de Laurence. Avant sa sortie de prison, dans laquelle il a passé neuf ans, il s'est excusé auprès des victimes. Laurence a accepté de lui pardonner. Mbyo, Rwanda, 2014

AGENCE VU

table, impuissants à secourir les civils, même s'ils menèrent avec courage de nombreuses opérations d'évacuation. Il fallut attendre les 11 et 12 mai pour que le commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, M. José Ayala Lasso, venu sur les lieux, utilise enfin le terme de génocide. À ce moment, la presse, dans sa grande majorité, parlait encore de «massacres interethniques», de «luttes tribales».

Ce n'est qu'en juin que la tragédie commence à émouvoir l'opinion. Le Conseil de sécurité, malgré l'opposition américaine, a fini par voter en faveur d'une Minuac 2 renforcée, mais l'ONU ne trouvait ni les hommes ni l'argent pour mettre sur pied cette mission. Les États-Unis, pressentis pour fournir les véhicules et les blindés, entendaient être payés d'avance... C'est alors que la France obtint du Conseil de sécurité l'autorisation de lancer une opération couverte par le chapitre VII, autorisant le recours à la force. Ce sera l'opération «Turquoise». S'il était trop tard pour sauver des centaines de milliers de civils, et si dix mille à quinze mille personnes seulement purent être recueillies dans les camps de Nyarushishi et de Bisesero, il était encore possible d'essayer de sauver la mise du gouvernement intérimaire.

### D'anciens frères d'armes hutus

Mais l'avancée rapide des troupes du FPR et finalement l'émotion de l'opinion réussirent à diviser le gouvernement français. Contre les militaires qui voulaient «casser les reins du FPR» et ne cachaient pas leur solidarité avec leurs anciens frères d'armes hutus, des «francophones» qu'ils avaient formés et équipés, le premier ministre Édouard Balladur décida de réduire les ambitions des militaires de l'opération «Turquoise». Ces derniers, obligés de prendre contact avec le FPR, durent se contenter de créer dans l'ouest du pays une «zone humanitaire sûre» vers où convergèrent les groupes extrémistes ainsi que le gouvernement intérimaire, encadrant ainsi des millions de civils hutus.

Dans cette zone, les Français furent impuissants à empêcher de nombreux massacres; ils

(1) Cf. Lynda Melvern, *A People Betrayed. The Role of the West in the Rwanda's Genocide*, Zed Books, Londres, 2000, et Gérard Prunier, *Histoire d'un génocide*, Dagorno, Paris, 1997.

2) Romeo Dallaire, *J'ai serré la main du Diable. La faille de l'humanité au Rwanda*, La Libre Expression, Montréal (Canada), 2003.

#### Politique africaine

La revue pluridisciplinaire, qui étudie les évolutions politiques et institutionnelles sur le continent, donne accès sur son site à une grande partie de ses archives en texte intégral, depuis le premier numéro (mars 1981). Parmi les dernières livraisons à signaler, « Cameroun, l'État stationnaire » (n° 150, avril 2018), « La Côte d'Ivoire sous Alassane Ouattara » (n° 148, octobre 2017), et « Restaurations autoritaires » (n° 146, avril 2017).

[www.politique-africaine.com](http://www.politique-africaine.com)

#### Rwanda, de la guerre au génocide

Les annexes en ligne du livre d'André Guichachoua (témoignage auprès du Tribunal pénal international sur le Rwanda, TPIR), consacrées aux politiques criminelles menées dans le pays entre 1990 et 1994. On pourra consulter en particulier le chapitre 10 publié dans la version anglaise de l'ouvrage (juin 2017) et intitulé « The biases of the Embassy of France » (« Les partis pris de l'ambassade de France »).

[www.rwandadelaguerreaugenocide.fr](http://www.rwandadelaguerreaugenocide.fr)

#### Continent Premier

Ce magazine en ligne, fondé par le journaliste sénégalais Gorgui Wade Ndoye, entend fournir une autre approche de l'actualité politique, économique et culturelle du continent, à rebours des clichés. Le n° 91 du mensuel revient notamment sur le dernier ouvrage de l'écrivain David Diop, *Frère d'âme*, paru en 2018 (« Le roman Frère d'âme de David Diop : une ode à la reconnaissance et à l'indignation », mars 2019).

[www.continentpremier.com](http://www.continentpremier.com)

refusèrent de désarmer militaires et miliciens et se gardèrent bien d'arrêter les responsables du génocide, qui, par la suite, se réfugièrent au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo, RDC). Le FPR s'installa à Kigali dans un désert : les cadres de l'État avaient pris la fuite, 300 000 orphelins erraient à travers le pays. Mais la «communauté internationale» rechigna à aider le FPR, les uns dénonçant un «double génocide», les autres exigeant que le régime donne «des gages de réconciliation». En réalité, malgré ses bonnes relations avec les États-Unis et le Royaume-Uni, le FPR payait le fait d'avoir conquis le pouvoir dans un pays francophone sans l'assentiment des anciennes puissances coloniales.

La «communauté internationale», impuissante à prévenir un génocide planifié et annoncé, assistait à un nouveau tour de roue de la tragédie : après sept mois, le maréchal Joseph-Désiré Mobutu, soutenu jusqu'au bout par les Français, était renversé par Laurent-Désiré Kabila et ses alliés rwandais et ougandais. Jusqu'à ce que, en 1998, éclate une nouvelle guerre en RDC, les Rwandais étant toujours à la poursuite des Interahamwe et se livrant au passage, avec leurs alliés ougandais, au pillage des ressources du Congo. Au million de morts du génocide allaient succéder plus de trois millions de victimes congolaises, oubliées elles aussi.

**Les soldats français refusèrent  
de désarmer les miliciens  
et se gardèrent bien d'arrêter  
les responsables du génocide**

Colette Braeckman

# LE GRAND MALAISE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Mise en cause pour sa passivité, notamment devant les massacres de Bisesero en juin 1994, accusée de complicité avec les génocidaires par certaines associations, l'armée française évoque peu son aventure rwandaise. Certains officiers et soldats ont surtout le sentiment de « payer » pour les politiques.

PAR PHILIPPE LEYMARIE \*



indice de ce qui est au minimum une gêne, un malaise, une amertume, voire un fardeau : le relatif silence, au sein de la communauté de défense, sur le Rwanda. L'intervention dans ce pays, en 1993-1994, ne fait pas partie des références courantes des militaires français, qui préfèrent évoquer les opérations dans le Golfe, en Côte d'Ivoire, au Kosovo ou en Bosnie, ou plus récemment en Afghanistan, en Libye et au Mali.

Ainsi, le cas est rarement décortiqué en tant que tel dans les écoles, sans doute en raison du poids des accusations et polémiques qu'il porte encore : les conditions de l'assistance technique à l'armée rwandaise, les livraisons d'armes ou de munitions conduites jusque très tard, le rôle plus ou moins établi de commandos (ou de mercenaires ou d'agents privés au service de l'ex-capitaine de gendar-

merie Paul Barril), le secours qui n'aurait pas été apporté par des éléments précurseurs français aux centaines de Tutsis finalement massacrés à Bisesero (1)...

Sur le plan tactique, l'intervention ne présentait pas de spécificités par rapport à ce qui est couramment enseigné sur la préparation des missions, les règles d'engagement, les phases de son déroulement : c'était, finalement, une « petite opération ». Mais reste que se retrouver au milieu de monceaux de cadavres, sans avoir pu empêcher les massacres, voire être accusée de les avoir couverts, ou plus encore favorisés, est

la pire des situations pour une armée. Une posture qu'il vaut mieux peut-être oublier. Ou à la rigueur invoquer seulement à titre préventif, pour justifier par exemple l'intervention de décembre 2013 en République centrafricaine : « *C'est bien pour éviter un Rwanda qu'on y est allés !* », a reconnu le général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées de 2014 à 2017.

\* Journaliste, animateur du blog Défense en ligne.



AGENCE VU

Cette relative atonie s'explique aussi par le fait que les effectifs des armées ont été renouvelés en une vingtaine d'années, la transmission de la mémoire devenant plus difficile ; que les jeunes officiers en formation étaient à peine nés l'année du génocide ; et que le débat, depuis, a été circonscrit à une frange de spécialistes, avec un certain déséquilibre : des dizaines d'associations d'originaires du pays, de familles de victimes et d'organisations non gouvernementales, souvent soutenues par les autorités rwandaises, multipliant les communiqués, colloques, livres accusateurs ; faisant face à quelques anciens officiers, engagés dans un « combat pour l'honneur », dans un relatif isolement, une partie de la communauté militaire ne souhaitant pas être impliquée dans cette crise remontant à un autre temps, et la classe politique de l'époque (avec notamment les anciens premiers ministres Édouard Balladur, Alain Juppé, l'ancien ministre Hubert Védrine) préférant rester aux abonnés absents...

**Kathryn Cook** // L'église de Nyamata, où environ dix mille personnes ont été massacrées, et qui est devenue un mémorial du génocide, Rwanda, 2008

Sans entrer dans ces tourments, de nombreux responsables militaires gardent le Rwanda au cœur, ou en tout cas dans la tête, et en tirent surtout des leçons. Par exemple, appliquées à l'intervention militaire en Centrafrique, il faut s'engager :

- au bon moment. Cela aurait été souhaitable, mais n'a pas été possible à Bangui avant décembre 2013 car il y avait déjà le Mali ;
- avec des moyens suffisants : ils ont été trop mesurés pour l'armée française, qui n'a pas pu empêcher des règlements de compte et l'exode des musulmans de Bangui et de l'intérieur, puis a été contrainte d'engager des renforts, avant de faire face à la faiblesse de l'intervention européenne, ainsi qu'à la défection des soldats tchadiens ;
- avec une finalité politique (car ce n'est pas une intervention militaire qui peut accoucher d'une sortie de crise), et dans le cadre d'une vision stratégique (qui implique la reconnaissance d'intérêts, de lignes de force à long terme) ;
- et avec un soutien du Parlement, de la population, dans un cadre transparent, en ne cachant pas qu'aucune intervention militaire n'est gratuite, chimiquement pure, sans défense de tel ou tel intérêt, parce qu'on ne prend pas le risque de faire tuer ses propres enfants sans raison.

Ces officiers insistent aujourd'hui sur la complexité des engagements : il n'y a plus forcément de « méchants » et de « gentils » (Centrafrique), de front fixe (Mali). Ils affirment sensibiliser leurs soldats au fait que les missions tiennent de plus en plus du « maintien de l'ordre », avec :

- une imbrication humaine (civils, combattants armés, réfugiés, etc.) ;
- une dimension multifactorielle (politique, économique, médiatique, etc.) ;
- une dimension internationale (ONU, coalitions, opérations conjointes, etc.) ;
- des données juridiques à prendre en compte (mandats, accords, règles d'engagement, responsabilité individuelle, etc.).

Reste qu'une génération a été extrêmement marquée par la gravité des événements au Rwanda, le génocide, les fosses communes

– et les accusations au retour : traités de « salauds », voire d'« assassins », ils (2) en ont voulu au monde entier, et surtout aux politiques, aux journalistes, etc. « *Ils sont insuffisamment soutenus, mais ne lâcheront pas le morceau* », selon un ex-officier qui encourage ce combat pour l'honneur. Alors que, pour un autre, ces accusations sont surtout absurdes : « *Un génocide, ce n'est pas dans notre culture, dans notre passé; c'est contradictoire avec nos devises, nos engagements démocrates, citoyens. Et, de toute façon, bavures ou pas, il faut mettre dans la balance que, si on n'avait pas été là, beaucoup de choses auraient été pires... »*

Si j'enseignais à l'école de guerre, nous raconte un général hanté par le Rwanda, je dirais à ces jeunes que, le jour où ils atteindront les hautes sphères, et que se profilera un projet d'intervention militaire, il faudra qu'ils exigent des dirigeants civils :

- de définir au préalable l'état politique (et pas seulement militaire) recherché : il faut pouvoir expliquer justement à vos hommes, ensuite, qu'ils auront à « *concourir à un but, mais qu'ils ne sont pas le but* », la finalité. Les soldats ne sont que le bras armé de la diplomatie. Sinon, c'est l'image de l'armée qui peut être ternie... ;
- de ne jamais y aller seuls : il faut une forme de légitimité internationale, au moins européenne. On ne peut pas continuer à avoir des nations honteuses de ne pas s'engager (comme c'est le cas, souvent, des pays scandinaves) qui sont les premières ensuite à critiquer les nations qui paient le prix du sang ;
- en particulier, s'agissant de l'Afrique, on ne peut pas se satisfaire d'entrer « en premier » dans un de ces pays, sous prétexte qu'on est ex-colonial, qu'on connaît bien le terrain, etc. C'est au contraire parce qu'on est ex-colonial qu'on ne devrait pas avoir à entrer en premier, et seul, dans une ancienne colonie, conclut ce général qui se veut « *un citoyen, loin de tout corporatisme, qui n'a pas à porter l'histoire comme un fardeau* ». Et pour qui, s'il faut la connaître, c'est pour ne pas en être prisonnier... ■

(1) Cf. par exemple, Serge Farnel, *Rwanda, 15 mai 1994. Un massacre français ?* Aviso, L'Esprit frappeur, Paris, 2012.

(2) Par exemple, le général Jean-Claude Lafourcade, qui commandait l'opération ; le colonel Jacques Hogard, chef d'un détachement de la Légion ; le général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier à l'Élysée, etc.



DANS LES ARCHIVES /// MARS 1995 /// PAR FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE \*

# Dans les secrets de l'Élysée

**L'histoire de la France au Rwanda est aussi une histoire personnelle, celle des liens amicaux entre les familles des présidents François Mitterrand et Juvénal Habyarimana. Elle illustre les travers de la Ve République, qui fait du chef de l'État un potentat sans contrepoids ni contrôle lorsqu'il s'agit d'envoyer l'armée en Afrique.**

**F**aute d'être soumise à une autorité démocratique, la politique française en Afrique – et en particulier au Rwanda – met en scène une pluralité d'acteurs : politiques, militaires, affairistes, agissant pour leurs propres intérêts en dehors de tout contrôle.

Pendant trois ans (1990-1993), l'armée française a tenu à bout de bras les troupes d'un régime rwandais – ou plutôt d'un clan – s'enfonçant dans le génocide [avril-juillet 1994], le racisme et la corruption. Engagée dans le combat contre le Front patriotique rwandais (FPR) (1), l'«ennemi» diabolisé en «Khmer noir», la France a massivement équipé les Forces armées rwandaises (FAR); elle les a instruites dans des camps où se pratiquaient la torture et le massacre de civils (à Bigogwe par exemple); elle a encouragé une stratégie «antisubversive» qui passait par la création de milices enivrées de haine, et enivrées tout court. Après la publication, en février 1993, du rapport d'une commission internationale dénonçant – déjà – des «actes de génocide», le mot d'ordre, venu directement de l'Élysée, n'a pas changé : «Casser les reins du FPR.»

Tout un pan du dispositif franco-africain défini à La Baule sombrera alors dans le jusqu'au-boutisme : sabotage des accords d'Arusha; (possible) implication dans l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Juvénal Habyarimana (près d'accepter l'application de ces accords); puis accueil dans les locaux de l'ambassade de

France à Kigali d'une sorte d'assemblée générale extraordinaire du «Hutu power», des partisans de l'épuration ethnique et du massacre des Tutsis.

Après la mort du président, une partie des concepteurs de la «solution finale du problème tutsi» sont à Paris, tandis que se constitue, sous l'aile de la France, un «gouvernement intérimaire» qui continuera d'encourager les appels au meurtre de Radio libre des Mille Collines. Au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), la France fera cause commune avec ce «gouvernement». D'avril à juin 1994, pendant que les massacres se poursuivaient, une fraction de l'armée française n'aura qu'une obsession : continuer de ravitailler et d'assister les FAR – sous la protection desquelles «travaillaient» les tueurs. Elle y parvint assez longtemps pour faire le joint avec l'opération «Turquoise».

Ce bref aperçu montre que la compromission de la France et sa responsabilité dans l'un des plus grands crimes collectifs du XX<sup>e</sup> siècle ne furent pas marginales (2). Com-

**Le système, centralisé, impliquait la corruption, la concussion, les «barbouzeries», l'accaparement des rentes, les financements clandestins**

ment la République en est-elle arrivée là, quel système de décision et quelle absence de contrôle politique ont-ils pu autoriser de telles aberrations?

Sous la présidence du général de Gaulle, Jacques Foccart fonda le maintien de l'influence de la France sur ses anciennes colonies sur des relations patrimoniales et clientélistes. La confusion du politique et de l'économique, des intérêts publics et privés, correspondait à une stratégie de la cellule franco-africaine de l'Élysée – où aboutissaient tous les fils du réseau. Le système, centralisé, impliquait déjà la corruption, la concussion, les «barbouzeries», l'accaparement des rentes (matières premières et aide publique au développement) et le financement clandestin des activités politiques. Tous ces facteurs ont érodé le sens de l'État et du service public. Ils ont contribué à enfoncer l'Afrique francophone dans une crise multi-forme : endettement sans contrepartie productive, extraversion, stérilisation de l'esprit d'entreprise, omnipotence d'un État parasite... Ajoutée au défi démographique, cette crise ne pouvait que durcir les luttes pour le pouvoir et en criminaliser l'exercice.

(1) Composé en majorité d'exilés tutsis.

(2) Cf. Colette Braeckman, *Rwanda. Histoire d'un génocide*, Fayard, Paris, 1994.

\* Économiste et historien (1945-2005), ancien président de l'association Survie et auteur, notamment, de l'ouvrage *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, La Découverte, Paris, 1994.



AGENCE VU

Parallèlement, l'hypercentralisation élyséenne s'est décomposée, tandis que s'accentuait la démoralisation des acteurs. Au sommet, les relations interprésidentielles sont passées du clientélisme à la «familiarité» : il fut donné licence à M. Jean-Christophe Mitterrand, le fils du président, de faire tout et n'importe quoi, entraînant dans ses aventures d'autres fils de président – Jean-Pierre Habyarimana, Manda Mobutu, M. Ali Bongo, etc. – qui n'en espéraient pas tant. Dans l'ombre, le pouvoir français avait utilisé ou laissé prospérer plus d'une dizaine de clans, corporations, filières, fraternités, réseaux : ils se sont émancipés. Le lobby militaro-africaniste et ses électrons libres (l'ex-capitaine Paul Barril ou l'amiral Jean-nou Lacaze) multiplient les initiatives autonomes. La perte des repères et du sens des responsabilités est telle que, dans le contexte africain de rivalités ethniques exacerbées, l'accident n'y est pas accidentel.

#### **Conception myope des intérêts commerciaux**

À l'intrication des décideurs s'ajoutent des motivations souvent contradictoires. À la conscience ou à l'humanisme d'un certain nombre de fonctionnaires et de membres d'organisations non gouvernementales s'opposent les schémas géopolitiques primitifs des services secrets qui diabolisent les «hordes hamites» ou les «pions des

Anglo-Saxons» et prônent une conception myope des intérêts commerciaux de la France et de la francophonie. S'y greffent également toutes les variantes d'une «amitié» qui dégénère en complicité à mesure de la dérive criminelle de certains régimes.

La présence de la France dans le camp des responsables du génocide rwandais illustre l'agencement désordonné des acteurs et des motivations. Du côté des décideurs, François et Jean-Christophe Mitterrand ont tenu un rôle majeur, en raison des liens très forts les unissant à la famille du dictateur Juvénal Habyarimana. Le président de la République française suivait avec une exceptionnelle attention, y compris en déplacement, l'évolution de la situation militaire au Rwanda; durant la période de cohabitation (1993-1995), il nommera à la tête de la Mission militaire de coopération, rue Monsieur à Paris, son homme de confiance, le général Jean-Pierre Huchon – second personnage de l'état-major élyséen, fortement imprégné des schémas anti-Tutsis.

Le gouvernement de M. Édouard Balladur [1993-1995] n'a pas contrecarré les tragiques desseins élyséens : la politique franco-africaine profite d'une grande continuité qui dépasse les clivages partisans. Charles Pasqua [*ministre de l'intérieur entre 1993 et 1995*] a la même approche des problèmes que François Mitterrand

**Michael Zumstein** ////  
Des étudiants visitent  
le Mémorial du génocide  
de Kigali, Rwanda, 2014

## Dans les secrets de l'Élysée

(son fils Pierre est l'un des «MM. Afrique» du ministre de l'intérieur d'alors). L'ancien ministre de la coopération, M. Michel Roussin, passé du service de M. Jacques Chirac à celui de M. Balladur, s'est parfaitement entendu avec l'Élysée. Dans ces conditions, le premier ministre, qui ne s'intéresse guère au continent noir, a choisi de laisser

### La question du jour n'était pas comment arrêter le génocide, mais comment retourner les médias en faveur du camp en train de le commettre...

mi-1993, en faveur des accords d'Arusha – inflexion compromise par la suite et par les autres acteurs); et celui de la défense, M. François Léotard, en contribuant à cantonner l'opération «Turquoise» dans ses objectifs affichés (fort éloignés des impulsions premières).

La détermination du président Mitterrand à combattre le FPR – ces «anglophones ougandais», «avant-garde du Tutsiland» (3) – a conduit à installer au Rwanda le plus gros dispositif de combat français en Afrique depuis l'affaire tchadienne. Puisque, officiellement, on ne faisait pas la guerre, toute la panoplie des missions discrètes (instruction, encadrement, conseil, renseignement, mise à disposition du régime rwandais de soldats antillais ou de mercenaires semi-publics, manipulation d'opposants politiques) a été utilisée. Le compte rendu de la rencontre

à Paris, le 9 mai 1994 (pendant le génocide), entre le général français Huchon et l'officier émissaire des FAR, M. Ephrem Rwabalinda, est édifiant. Par-delà les fournitures et soutiens militaires que pouvait apporter la France, la question du jour n'était pas comment arrêter le génocide, mais comment retourner les médias en faveur du camp en train de le commettre...

### «Syndrome de Fachoda» et ligne Maginot imaginaire

L'engagement de la France au Rwanda est révélateur des dégâts que peuvent causer en Afrique des acteurs politiques, militaires, affairistes, voire mafieux (il y avait notamment un narcotrafic rwando-français), lorsqu'ils ne sont plus soumis à l'autorité démocratique. Certains ressuscitent le «syndrome de Fachoda», une paranoïa face aux «menées anglo-saxonnes» qui légitime les alliances avec le dictateur zaïrois Joseph-Désiré Mobutu et le régime islamiste de Khartoum, contre l'Ouganda et le Rwanda du FPR. Paris n'hésite pas à sacrifier des populations (Tutsis, Noubas, Dinkas, etc.) à la défense d'une ligne Maginot imaginaire, abritant le commerce français et la francophonie (4). Ce microcosme franco-africain reste lié à ses correspondants locaux par diverses formes de «solidarité» : la cogestion de comptes en Suisse, alimentés par le dépeçage de l'aide publique ou le détournement de marchandises; la «fraternité d'armes» avec d'anciens élèves des écoles militaires hexagonales, intégrés dans une armée ou une garde présidentielle claniques, avec des officiers acheteurs d'armes ou matériels français, très largement commissionnés...

FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE

#### Martina Bacigalupo ////

Daneilla Nyivamubwa tient un portrait de son frère Vincent Rwabukwisi, directeur du journal d'opposition

Kanguka («Réveillez-vous»), tué le 11 avril 1994 par l'un de ses voisins, un militaire aux ordres du président Habayarimana à qui il avait demandé protection, Kigali, Rwanda, 2014

(3) Cf. Antoine Glaser et Stephen Smith, *L'Afrique sans Africains*, Stock, Paris, 1994.

(4) Mais, observe Colette Braeckman, «peut-on sérieusement imaginer que la défense de la francophonie puisse coïncider avec la protection d'un régime digne des nazis? Aucune loi Toubon ne pourra jamais réparer un tel outrage à l'esprit même de la langue française», op. cit.



AGENCE VU

# FIASCO DU PROCÈS DE LAURENT GBAGBO

**Une instruction biaisée, des débats houleux, un dossier lacunaire... Le procès de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, qui était poursuivi par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité lors de la crise postélectorale de 2010-2011, s'est soldé par un acquittement, faute de preuves. D'aucuns dénoncent un procès très politique et le jeu trouble de Paris.**

PAR FANNY PIGEAUD \*

L'ancien président de la Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo aura passé huit années dans le quartier pénitentiaire de la Cour pénale internationale (CPI), à La Haye (Pays-Bas). Avant cette incarcération, il avait vécu près de huit mois enfermé, sans possibilité de voir la lumière du jour, dans le nord de son pays. Malgré la durée anormalement longue de cette détention provisoire, deux des trois magistrats de la CPI chargés de le juger refusaient qu'il comparaisse libre.

Pourtant, son procès, ouvert le 28 janvier 2016, s'est terminé par un cuisant échec pour le bureau de la procureure, la Gambienne Fatou Bensouda, qui a instruit à charge ce dossier, présenté comme le plus important de la CPI depuis sa création, en 2002 (1) : le 15 janvier 2019, M. Gbagbo a été

**Aucun des témoins n'a apporté d'éléments probants sur l'existence d'un « plan commun » et sur la culpabilité de l'ex-chef d'État**

acquitté de toutes les charges qui pesaient contre lui, faute de preuves établissant sa culpabilité, a estimé le juge italien Cuno Tarfusser (2). Le procès aura été émaillé de plusieurs incidents et les débats ont été souvent suspendus. Le juge-président de la chambre de première instance qui a mené les audiences s'est retranché derrière un manque de moyens, mais le mal était plus profond.

M. Gbagbo était poursuivi pour avoir conçu un « *plan commun* » destiné à « *conserver le pouvoir par tous les moyens, y compris par l'emploi de la force contre des civils* », lors du conflit postélectoral de 2010-2011 qui l'a opposé à M. Alassane Dramane Ouattara, actuel président de la Côte d'Ivoire. L'accusation assurait qu'il était responsable de la mort d'au moins 167 personnes lors de quatre événements : la répression d'une manifestation le 16 décembre 2010, celle d'une marche de femmes pro-Ouattara le 3 mars 2011, le bombardement d'un marché le 17 mars 2011, des violences commises le 12 avril 2011 au lendemain de l'arrestation de M. Gbagbo par les troupes de M. Ouattara, appuyées par l'armée française. Officiellement, cette crise politico-militaire a fait plus de trois mille morts (3).

Toutefois, aucun des quelque quatre-vingts témoins de l'accusation n'a apporté d'éléments probants sur l'existence d'un « *plan commun* » et sur la culpabilité de l'ancien chef d'État ivoirien, 74 ans, et de son coaccusé, M. Charles Blé Goudé, 47 ans, fondateur du Congrès panafricain des jeunes et des patriotes (Cojep) et ancien ministre de la jeunesse (4). Leurs propos ont été soit confus, soit contradictoires, et de nombreux témoignages ont tourné à l'avantage des accusés. ➤

## Bibliographie

**RAPHAËL GRANVAUD ET DAVID MAUGER,** *Un pompier pyromane. L'ingérence française en Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny à Ouattara, Agone-Survie*, Marseille, 2018.

Comment les interventions militaires menées par la France en Côte d'Ivoire, de la mort du président Félix Houphouët-Boigny, en 1993, au renversement de M. Laurent Gbagbo, en 2011, au profit de M. Alassane Ouattara, ont contribué au délitement du pays.

**FRANÇOIS ROBINET,** *Silences et récits. Les médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, INA Éditions, Bry-Sur-Marne, 2016.

François Robinet examine la couverture par la presse d'une dizaine de guerres africaines entre 1994 et 2015. Il met notamment en évidence l'inégale « valeur médiatique » accordée à ces conflits et une certaine complaisance à l'égard de la politique française sur le continent.

**BENOÎT COLLOMBAT ET DAVID SERVENAY,** *« Au nom de la France ». Guerres secrètes au Rwanda*, La Découverte, Paris, 2014.

À l'appui d'archives inédites et des témoignages de divers acteurs (militaires, politiques, trafiquants d'armes, barbouzes), cette enquête fournit un éclairage sur le rôle de la France dans la crise rwandaise qui a conduit au génocide des Tutsis par les Hutus, au printemps 1994.

**BOURAHIMA OUATTARA,** *La Haine de soi dans le roman africain francophone*, Présence africaine, Paris, 2017.

Professeur de littérature française à l'université de Berne (Suisse), Bourahima Ouattara tente de comprendre pourquoi les personnages présents dans le roman négro-africain francophone sont nourris du sentiment de « dénèglement de soi » et met en lumière l'influence souterraine exercée par le colonialisme.

(1) Lire Francesca Maria Benvenuto, « Soupirs sur la Cour pénale internationale », *Le Monde diplomatique*, avril 2016.

(2) L'accusation ayant fait appel de cet acquittement, M. Gbagbo bénéficie d'une liberté conditionnelle dans l'attente de la décision de la chambre d'appel de la CPI.

(3) Lire Vladimir Cagnolari, « Croissance sans réconciliation en Côte d'Ivoire », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(4) M. Blé Goudé a également été acquitté et remis en liberté sous conditions, le temps que la chambre d'appel examine la requête en appel de l'accusation.

## FIASCO DU PROCÈS DE LAURENT GBAGBO

Des généraux de l'armée ivoirienne de l'époque ont notamment expliqué que la manifestation du 16 décembre 2010 n'avait en fait rien de pacifique. Selon eux, des hommes armés agissant pour le compte de M. Ouattara s'y étaient infiltrés pour attaquer les Forces de défense et de sécurité (FDS).

*Rédigée par Paris, la résolution des Nations unies a servi de base à l'intervention militaire française qui chassa Laurent Gbagbo de la présidence*

Michael Zumstein //// Avant le vote du premier tour, dernier meeting de campagne du candidat sortant Laurent Gbagbo au stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2010

là dans cette zone, alors contrôlée par des combattants pro-Ouattara. L'audition d'experts n'a pas davantage instruit le tribunal : les restes des dépourvus qu'ils ont eu à examiner se sont révélés sans lien avec les victimes présumées.

L'absence de preuves apporte de l'eau au moulin de ceux qui imputent les événements du 3 mars 2011 à une manipulation des adversaires de M. Gbagbo, destinée à faire réagir la « communauté internationale ». Cet événement aurait fourni le prétexte à l'adoption, le 30 mars 2011, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 1975. Ce texte, rédigé par la France, autorisait le recours à la force pour empêcher « *l'utilisation d'armes lourdes contre les populations civiles* ». Interprété largement, il a servi de base à l'intervention militaire française qui chassa M. Gbagbo de la présidence.

Les officiers ivoiriens entendus par les juges ont donné des détails sur le rôle trouble



de l'armée française en 2011. Ils ont aussi témoigné sur des faits plus anciens, comme le mystérieux bombardement de la base militaire française de Bouaké en 2004 par deux Soukhoï de l'aviation ivoirienne. Dix personnes avaient été tuées, dont neuf soldats français. Des informations révélées par WikiLeaks et des enquêtes de presse interrogent sur la curieuse mansuétude de la France à l'égard des pilotes biélorusses responsables de cette attaque, et suggèrent une manipulation visant à justifier une riposte militaire contre M. Gbagbo (5). À la barre de la CPI, les officiers ont tous livré la même analyse : la crise postélectorale de 2010-2011 n'a été que le prolongement de la tentative de coup d'État de 2002 menée contre M. Gbagbo par la rébellion des Forces nouvelles de M. Guillaume Soro, un allié de M. Ouattara. On ne connaît pas la version des autorités militaires, diplomatiques et politiques françaises : aucun de leur représentant n'a été appelé à la barre.

### Un procès politique

Dès l'ouverture des débats, début 2016, la défense de M. Gbagbo a dénoncé un procès politique, accusant la France. La publication par Mediapart et l'European Investigative Collaborations (EIC) de documents confidentiels, début octobre 2017, a révélé quelques secrets et renforcé l'impression que la CPI a été instrumentalisée. Ainsi, des courriels émanant de la diplomatie française tendent à montrer que le procureur Luis Moreno Ocampo, prédécesseur de M<sup>e</sup> Bensouda, était dès 2010 en contact avec M. Ouattara, soit bien avant qu'il y ait des violences en Côte d'Ivoire et avant toute instruction. Par la suite, c'est sans base légale – ni mandat d'arrêt ni saisine de la CPI – qu'il a demandé le maintien en détention de M. Gbagbo, le 11 avril 2011 (6). Par ailleurs, ces documents révèlent que le procureur gérait en parallèle des sociétés implantées dans plusieurs paradis fiscaux.

(5) Cf. Vincent Duhem, «Bombardement de Bouaké : au cœur d'une affaire d'État», *Jeune Afrique*, Paris, 4 août 2017, et Jean-Philippe Rémy, «WikiLeaks : les mystères du bombardement du camp français de Bouaké en Côte d'Ivoire», 9 décembre 2010, *Le Monde*.fr

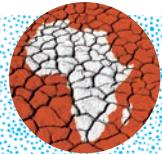
(6) «Procès Gbagbo : les preuves d'un montage», Mediapart, 5 octobre 2017.

(7) Amnesty International, «Rapport 2016-2017. La situation des droits humains dans le monde», Londres, 2017.

Pour leur part, les victimes des exactions commises par le camp de M. Ouattara, dont le massacre d'au moins huit cents civils dans la ville de Duékoué, fin mars 2011, attendent toujours des poursuites, alors que certains responsables ont «été identifiés par des familles de victimes», relève Amnesty International (7). La procureure assurait pourtant enquêter des «deux côtés».

Fanny Pigeaud

## L'afropessimisme vend bien



Ce sont les questions d'identité, notamment une, la revendication identitaire des «Noirs», des «Africains», qui sont la cause des tragédies africaines. Celles d'hier comme celles d'aujourd'hui. Telle est la thèse du journaliste Stephen Smith (1). L'auteur voit la vie en noir et blanc comme ceux de ses interlocuteurs qu'il vilipende sans jamais dire qui ils sont ni où ils sont, à part les «Africains», les «négrologues». Cette ambiguïté parcourt tout l'ouvrage et en réduit l'acuité, en altère la portée critique, analytique et heuristique.

Par exemple, les pages consacrées aux problèmes de l'intégration sociale des jeunes, c'est-à-dire du plus grand nombre, et aux causes structurelles et conjoncturelles de leur «éviction» sont édifiantes : «En Côte d'Ivoire, longtemps parmi les États exemplaires ayant consacré un tiers de leur budget aux dépenses d'éducation, "mieux vaut une année blanche qu'une vie blanche" est, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le slogan le plus populaire dans les écoles et les facultés...»

Mais que disent tous ces acteurs politiques abidjanais dont les parcours dessinent bien les trajectoires de la société ivoirienne ? Que réclament-ils ? Quelle analyse font-ils de la vie politique et de l'avenir de leur pays, de leur région, de l'Afrique dans le monde contemporain ? Pas un mot de l'auteur. Et pour cause. Ils se meuvent dans des trajectoires qui n'ont rien à voir avec le damier qui divise l'esprit de Stephen Smith, mais construisent des univers composites. Suivant leurs statuts, leurs ressources, leurs compétences, ils s'adaptent (la «débrouille») ou adaptent ces univers à leurs intérêts individuels dans des contextes de raréfaction des ressources de l'État (la «politique du ventre»). Et les phénomènes de syncrétisme culturel dont Jean-Loup Amselle disait si bien qu'ils sont des «mélanges dont on ne peut dissocier des parties» (2) sont encore plus évidents.

Dans la crise ivoirienne, lorsque les uns et les autres de ces jeunes parlent d'un pays étranger (la France en l'occurrence), ils ne se trompent ni sur celui-ci ni sur ses gouvernements successifs. Ce sont des critiques datées – voire chiffrées. Les uns reprochent à la France de ne pas avoir respecté un accord de coopération en matière de défense (on est bien loin du «Noir» de Smith hostile au «Blanc»), les autres réclament qu'elle soit neutre. Et lorsque des slogans hostiles à la France ont accompagné les défilés des «patriotes», ils étaient accompagnés d'appels malicieux à... George W. Bush ! Stephen Smith fait une «négrologie» sans sujets.

En somme, le livre s'insurge contre des «adversaires» presque muets dans le concert international en leur intimant l'ordre de se taire.

Fred Eboko

Sociopolitologue, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

(1) Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Levy, Paris, 2003.

(2) Jean-Loup Amselle, *Logiques métisses*, Payot, Paris, 1990.

# NOS AMIS DICTATEURS SORTIS DES URNES

Depuis plusieurs décennies, la démocratie libérale s'est installée dans de nombreux pays d'Afrique. Pour autant, certains dirigeants s'accrochent à leur fauteuil grâce à des manipulations constitutionnelles ou électorales, quand ce n'est pas par la répression. Ces « présidents à vie », la plupart francophones, peuvent souvent compter sur la bienveillance ou le silence embarrassé de la France...

PAR TIERNON MONÉNEMBO \*

**E**nième mandat ou énième putsch ? Le sujet relève du brigandage politique, comme le montre le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015 au Congo-Brazzaville, émaillé d'incidents et boycotté par l'opposition. Au pouvoir depuis 1979 – avec une interruption entre 1992 et 1997 –, le président Denis Sassou Nguesso a voulu prolonger son règne. Obtenu au forceps, ce tripotouillage constitutionnel, qui s'apparente à un coup d'État, lui a permis de briguer un troisième mandat et d'être réélu le 20 mars 2016, dès le premier tour (plus de 60 % des voix), au terme d'un scrutin contesté.

Pourtant, les solutions simples ne manquent pas : que les règles soient respectées, et la paix civile pourra prévaloir. Que l'on

\* Écrivain guinéen, Prix Renaudot pour *Le Roi de Kahel*, Seuil, Paris, 2008.

tienne au contraire les Constitutions pour des chemises à coudre et recoudre en fonction de la taille et de l'ego du président en exercice, et ce sont des pays entiers qui glisseront vers le chaos. Tout se passe comme si le discours de La Baule (1), les conférences nationales souveraines des années 1990 et les alternances démocratiques n'avaient rien apporté dans certains pays. Entre les indépendances et la fin de la guerre froide, les présidents exerçaient très souvent leur mandat à vie. Aujourd'hui encore, nous sommes confrontés aux mêmes pratiques.

## Avancées et scléroses

Cependant, les progrès de la démocratie à travers l'Afrique, on l'oublie souvent, sont plus significatifs que les échecs ou les reculs. Des élections à peu près normales se tiennent du Cap-Vert à l'Afrique du Sud. Mais de mauvaises habitudes persistent, avec des régimes régressifs qui risquent d'en inciter d'autres à glisser sur la même pente. Comme on le dit en Guinée, «une mauvaise graine dans la bouche peut gâter toute la poignée d'arachides». Au Cameroun, le régime de M. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, incarne une sclérose qui n'augure rien de bon (2). Au Gabon, M. Ali Bongo a été reconduit au pouvoir après un scrutin visiblement truqué en 2016 (3).

Le Burkina Faso, au contraire, fournit un motif d'espoir remarquable, avec le soulèvement populaire contre toute modification de la Constitution, en octobre 2014, puis la lutte victorieuse contre le coup d'État du général Gilbert Diendéré, en septembre 2015. Au Sénégal, les rouages démocratiques paraissent bien huilés, avec des alternances qui se produisent sans remise en cause de l'unité nationale depuis l'an 2000. En février 2019, si la réélection, dès le premier tour, du président Macky Sall, a fait grincer des dents, elle fut acceptée par tous les candidats. De même, les institutions du Bénin, premier à organiser une conférence nationale souveraine en 1990, semblent stables. Ce pays est aussi le seul à avoir réussi l'exploit de «recycler» son dictateur. Arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1972, Mathieu Kérékou s'était incliné en 1991 face au verdict des urnes,



## Pour un développement sur mesure

Dans le cadre de notre lutte et de notre pratique anti-impérialiste, c'est de nos mentalités que nous devrons extirper les schémas de pensée qui, s'ils affirment s'appliquer à notre peuple, font malheureusement des détours à l'étranger vers des espaces culturels totalement différents de nos réalités, quand ce ne sont pas des centres culturels bourgeois capitalistes porteurs du fléau de la domination impérialiste. Notre anti-impérialisme concret et conséquent sera d'abord la toilette de nos mentalités pour nous débarrasser des réflexes de néo-colonisés (...).

Sous-développés nous le sommes. Nous ne le sommes que dans notre esprit d'abord. Mais, camarades, par rapport à qui, par rapport à quoi sommes nous sous-développés ? Nous ne devons pas nous laisser imposer un rythme de marche, un modèle de société que les censeurs impérialistes ont créé pour dompter notre peuple. (...)

La culture que notre petite bourgeoisie impose criminellement à notre peuple, c'est la culture occidentale. L'adoption de cette culture occidentale, si elle a des mérites, ne peut être un enrichissement que si elle est librement donc sélectivement vécue. Il nous faut alors nous protéger contre la domination culturelle.

Thomas Sankara, 4 août 1986  
[www.thomassankara.net](http://www.thomassankara.net)



AGENCE VU

pour mieux revenir cinq ans plus tard. Les entraves mises au dépôt des listes d'opposition pour les législatives du 28 avril 2019 et la répression de la contestation constituent une nouveauté au Bénin.

La tradition a beau être statique et rétrograde, elle peut aussi servir de garde-fou : au Sénégal ou au Bénin, où les chefs traditionnels sont écoutés, aucun massacre n'est à déplorer dans les stades quand l'opposition se rassemble, ce qui n'est pas le cas en Guinée, où Ahmed Sékou Touré a cassé toutes les structures des chefferies traditionnelles dès l'indépendance, en 1958. Les Guinéens sont en quelque sorte deux fois barbares, parce qu'ils n'ont ni tradition ni modernité dans leurs institutions. L'Afrique repose encore sur des sociétés rurales et

peu instruites, où l'instrumentalisation politique de l'ethnie peut avoir des effets dévastateurs. Pour autant, on observe un effort surhumain pour créer une «société civile» capable d'agir comme un contre-pouvoir, sur des bases non ethniques. Au Burundi, ce n'est qu'après le coup d'État manqué contre lui, en mai 2015, que le président Pierre Nkurunziza a tribalisé son discours afin de se maintenir en place. En 2010, il en a été de même en Guinée, où ↗

**Mahesh Shantaram** // Commerce de rue devant une peinture murale représentant le président Alpha Condé, Conakry, Guinée, 2018

(1) Lors de la 16<sup>e</sup> conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, le 20 juin 1990, le président français François Mitterrand invita les pays d'Afrique à se démocratiser.

(2) Lire Christine Holzbauer, «Déliquescence du pouvoir camerounais», *Le Monde diplomatique*, décembre 2018.

(3) Lire Olivier Piot, «Au Gabon, la machine du népotisme s'enraye», *Le Monde diplomatique*, octobre 2016.

## NOS AMIS DICTATEURS SORTIS DES URNES

Michael Zumstein ////

Deux supporteurs du maréchal Mobutu lors d'un meeting politique, Bumba, Zaïre (actuelle République démocratique du Congo), 1996

le parti du président Alpha Condé a accusé les Peuls d'avoir distribué de l'eau empoisonnée dans un meeting politique – une manipulation pure et simple pour diviser l'électorat. En octobre 2015, M. Condé a décidé de se faire réélire dès le premier tour. Les truquages ont été couverts par les ambassades occidentales et les observateurs de l'Union européenne.

Dans les pays d'Afrique anglophones, il paraît impensable d'accuser le Royaume-Uni de peser d'un poids quelconque dans une élection. Paternalisme, copinage, petits projets concoctés entre amis : la «Françafrique», mariage de deux fléaux, réunit toutes les tares de la France et de l'Afrique.

Comment faire avancer la démocratie dans des pays sous tutelle, qui subissent la double ou triple injonction des institutions financières internationales, des Nations unies et des anciennes puissances coloniales ? En zone francophone, les interventions extérieures restent permanentes, malgré toutes les ruptures avec les pratiques du passé solennellement annoncées à Paris. La France tient encore à être très présente en Afrique. Le plus gênant, c'est que ses relations avec ses ex-colonies ont été dévoyées dès le départ, après les indépendances. Elles se jouent sur un registre personnel, entre amis, et non entre États soucieux du bien commun. En 2004, M. Jacques Chirac avait ainsi fait libérer le chef de la police congolaise, arrêté en France pour «crimes contre l'humanité», sur un simple appel de son ami Sassou Nguesso. L'ex-chef de l'État français Nicolas Sarkozy est quant à lui un proche du président ivoirien Alassane Ouattara.

### Aux bons soins des parrains français

Des coteries existent dans une mafia de Blancs et de Noirs qui ne travaillent que pour eux-mêmes. Ces cartels ruinent aussi la France, même si la presse hexagonale ne s'y intéresse pas. Aux velléités de recolonisation qui persistent à Paris, l'Afrique n'a d'autre réponse que la corruption de ses élites avides de pouvoir. Les sites français d'information sur l'Afrique se multiplient, sans pour autant couvrir avec sérieux les élections, les scandales ou les luttes d'influence. Qui a remarqué que les résultats de la présidentielle d'octobre 2015 en Côte d'Ivoire n'étaient pas crédibles ? M. Ouattara a été réélu dès le premier tour avec 83,6 % des voix. Un score à la soviétique...

La France ne manque pas de militants, d'intellectuels et de journalistes. Il est urgent que des reportages honnêtes soient publiés sur la corruption, sur la manière dont se déroulent les scrutins, ou sur l'influence qu'acquièrent les fils de président, comme on l'a vu au Togo, au Gabon et au Sénégal, mais aussi au Mali et



AGENCE VU

en Guinée. Ils semblent tellement sûrs de leurs parrains qu'ils peuvent tout se permettre. «*C'est seulement après l'élection de François Hollande que j'ai commencé à dormir tranquille*», aurait confié le président Condé lors d'un meeting à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 2012 (Conakrytime.com, 2 juillet 2012). En octobre 2015, l'alors président français félicitait publiquement son poulain guinéen pour sa réélection avant même l'annonce des résultats officiels.

#### Renforcer les institutions

L'argument de la stabilité des régimes, invoqué par les chancelleries occidentales, se révèle contre-productif dans la mesure où, à terme, il mène tout droit à la crise. La stabilité des institutions est certes recommandable, mais en Afrique, faute d'États dignes de ce nom, c'est l'homme du jour qui fait l'institution. «*L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts mais d'institutions fortes*», plaide en juillet 2015 le président des États-Unis Barack Obama devant l'Union africaine. Son homologue burkinabé Blaise Compaoré lui avait répondu avec un peu trop d'assurance, trois mois avant d'être chassé de son palais : «*Il n'y a pas d'institutions fortes s'il n'y a pas d'hommes forts.*» Qu'Untel arrive au pouvoir, et tout le monde se courbe : la Cour suprême, l'armée, la gendarmerie, etc. La sacro-sainte «stabilité» a été invoquée en 1978 par Paris pour justifier l'opération «Léopard», une intervention militaire au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo) qui visait à libérer des otages européens aux mains de rebelles opposés à Joseph-Désiré Mobutu. Dans les faits, la France était venue au secours d'un allié. Mais lorsque Mobutu est tombé, en 1997, après trente-deux ans au pouvoir, tout le Congo est tombé avec lui.

Le monde moderne évolue plus vite que nos anciens systèmes, qui reposent sur des archaïsmes postcoloniaux. Le meilleur mode de gouvernement porte un nom bien connu sous tous les cieux : la démocratie. Il faut construire des systèmes politiques à la fois forts et souples, comme les architectures conçues pour résister aux séismes. L'objectif n'a rien de révolutionnaire. Il s'agit d'instaurer un contrat social qui repose sur un minimum de confiance, en autorisant des débats internes et en renforçant les institutions.

Tierno Monénembo

## Par la bande

### Petite histoire de Ruben Um Nyobe

Création originale de Grégory Jarry et Otto T. (texte et dessin) pour Manière de voir

**T**out a commencé par un jury. Férus de cinéma, quatre étudiants se retrouvent pour le constituer dans le cadre d'un festival de cinéma poitevin : « Les Rencontres Henri Langlois », en 1996. Cette fine équipe se réunira encore et fondera le fanzine puis la revue FLBLB (« *le bruit que ça fait quand on tire la langue, "Flebleb!"* »), composée de bandes dessinées et de romans-photos, sous le patronage humoristique et grinçant d'*Hara-Kiri*. Parmi eux, Grégory Jarry, en lettres, et Otto T. (un pseudonyme), aux beaux-arts, commencent à collaborer régulièrement, le premier au scénario, le second au dessin. Ils fondent les éditions FLBLB en 2002, où ils font paraître leurs premiers livres ; ils en sont toujours les deux éditeurs.

Si Jarry s'épanouit parallèlement dans le roman-photo, et Otto T. dans les *flipbooks*, deux pratiques que FLBLB met à l'honneur, c'est avec une bande dessinée qu'ils connaîtront la gloire : *Petite Histoire des colonies françaises* (2006 pour le premier tome, Prix Tournesol 2007 à Angoulême). « *L'objectif de cette série, aussi décapante que documentée, n'est pas de se substituer aux manuels scolaires défaillants. Il s'agit plutôt d'arracher par l'humour quelques couches de cette culture coloniale entretenue par les mystifications officielles* », écrira Thomas Deltombe dans nos colonnes (1). Bien des livres – dessinés, photographiques ou folioscopiques – ont été publiés depuis, mais la *Petite Histoire* continue : une adaptation en dessin animé est en cours de production...

Guillaume Barou

(1) Dans sa recension du tome 4 publiée dans *Le Monde diplomatique* de novembre 2011.

Françaises, Français, il va falloir arrêter de m'embêter avec la Françafricaine.



Moi, Emmanuel Macron, je suis le premier président à avoir officiellement reconnu la torture pendant la guerre d'Algérie !



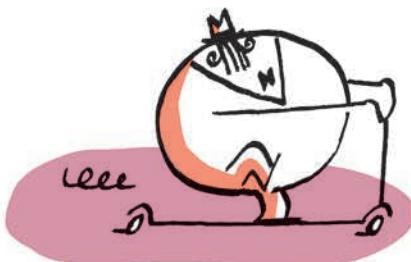
## Petite histoire de Ruben Um Nyobè

Grégory Jarry et Otto T.

Françaises, Français, il va falloir arrêter de m'emmerder avec la Françafrigue.



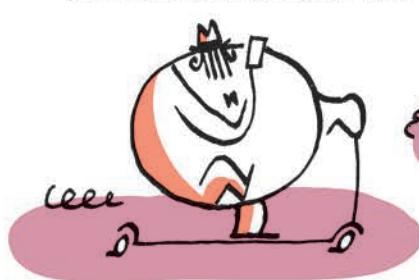
Moi, Emmanuel Macron, je suis le premier président à avoir officiellement reconnu la torture pendant la guerre d'Algérie!



Je suis le premier président à avoir officiellement reconnu le rôle de la France dans le génocide au Rwanda!



... Pardon, je n'ai rien reconnu du tout concernant le Rwanda, on en a juste parlé à l'apéro en se disant que ça permettrait peut-être de leur vendre des Airbus.



De toute façon, la Françafrigue c'est l'ancien monde.



Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, je vais officiellement reconnaître la responsabilité de la France dans l'assassinat de Ruben Um Nyobè, le grand leader de l'indépendance au Cameroun.

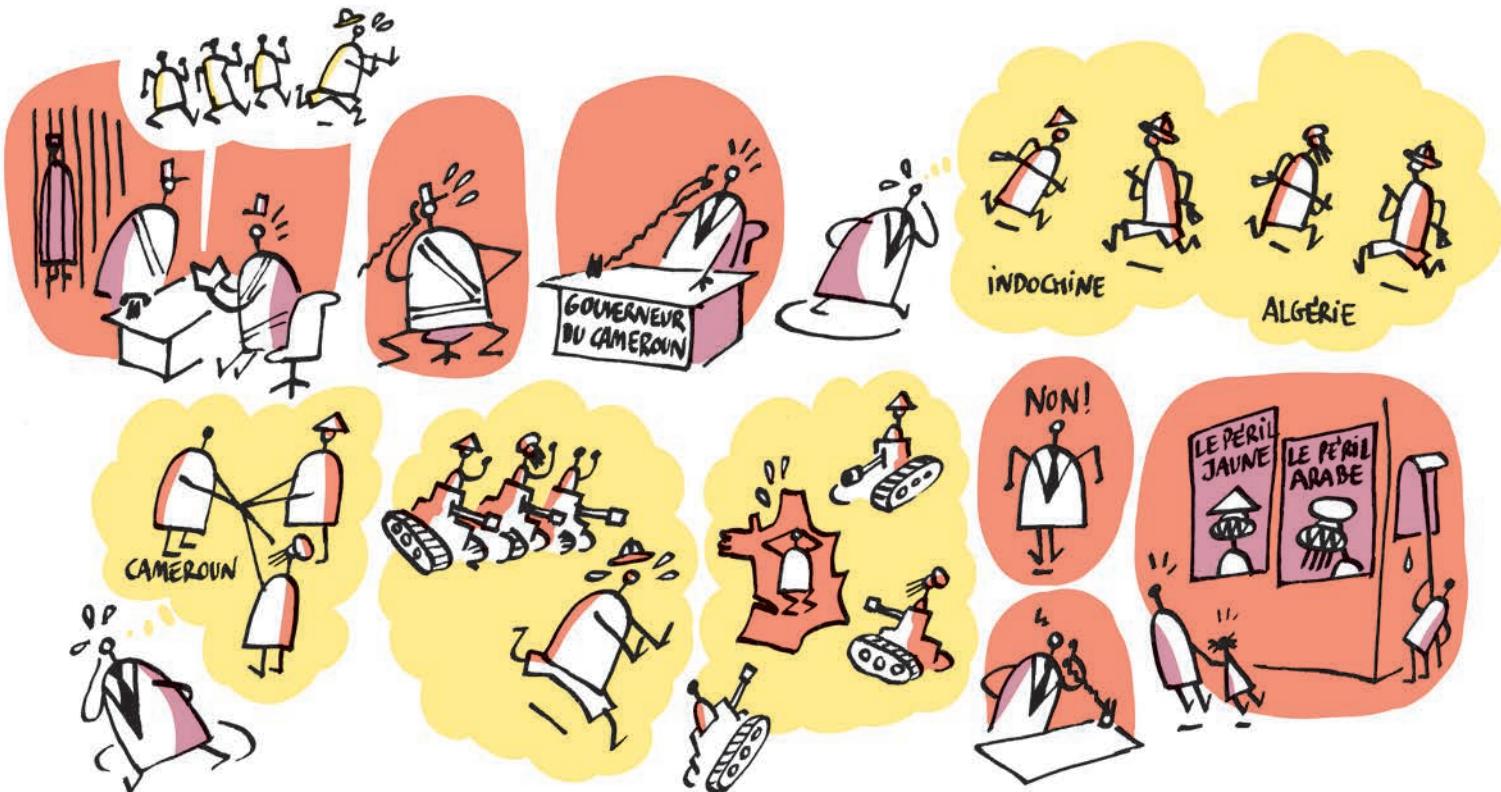


Comme ça, Xavier Niel pourra peut-être leur vendre des box.

Car voyez-vous, après la Seconde Guerre mondiale, ça rechignait dans les colonies françaises, ça lisait Frantz Fanon et Aimé Césaire, ça se questionnait sur la négritude, sur l'arabitude, sur la vietitude. On avait bien compris que les Français n'étaient plus si forts, qu'ils avaient été colonisés par les Allemands, et que sans les Américains, les Anglais et les Canadiens, probablement qu'on y serait encore aujourd'hui, et que Tim Himmler aurait été nommé gouverneur de France par Lukas Hitler.



Partout dans les colonies, on s'organisait pour obtenir sa petite indépendance. En Indochine, Hô Chi Minh nous avait poussés à déclencher la guerre d'Indochine, en Algérie, le FLN tout seul avait déclenché la guerre d'Algérie, et au Cameroun, ça démangeait Ruben Um Nyobè de nous mettre une guerre du Cameroun sur les bras. Mais ça n'allait pas se passer comme ça. Les Viets étaient fourbes et cruels, les Arabes étaient menteurs et voleurs, mais les Noirs ? Ils étaient rigolos et obéissants, on n'allait pas se laisser impressionner aussi facilement.



Ruben Um Nyobè avait fondé l'Union des populations du Cameroun (UPC), il tournait la tête des gens avec de belles paroles sur les droits de l'homme. Nous, on n'avait pas obtenu tout ça sans rien faire, on avait relevé nos manches, on avait fait la révolution, on avait décapité un roi, et lui, il pensait qu'on allait lui donner tout ça gratos ? Alors on a dit : « Toi y'en a te calmer maintenant ! », mais lui direct il est allé défendre la cause de l'indépendance du Cameroun à l'ONU.



Quand il est revenu, on a gentiment tapoté sur sa joue et on lui a dit d'arrêter ce chantage ridicule sinon on allait être obligés de l'exécuter et de raser son village. Il nous a regardés incrédul, il est retourné vexé dans sa jungle et il a pris les armes! Non mais qu'est-ce qu'il croyait? Que Pierre Messmer, alors gouverneur du Cameroun, futur ministre des armées de De Gaulle, futur Premier ministre de Pompidou, futur académicien, allait rentrer chez sa mère en Lorraine? Messmer a envoyé l'armée et ils ont descendu Ruben Um Nyobè en 1958.



En 1960, on a donné l'indépendance au Cameroun comme à tous les autres pays d'Afrique, et on a permis qu'un dirigeant favorable à nos intérêts prenne le pouvoir comme dans toutes nos anciennes colonies d'Afrique. Mais au Cameroun, l'UPC dénonçait une indépendance de pacotille, ils voulaient des élections libres et démocratiques. Profitant qu'il était de passage à Genève, on a empoisonné Félix Moumié, le successeur de Ruben Um Nyobè, en se faisant passer pour un journaliste. Heureusement que nos services secrets sont formés pour ça!



Mais ça n'a pas suffi. La lutte armée continuait, on n'en voyait pas le bout, alors on a été obligés de faire passer les Bamilékés (plus grand groupe ethnique du Cameroun) pour des traîtres à la nation, et on a commis de gigantesques massacres en faisant des centaines d'Oradour-sur-Glane pour arrêter cette comédie. « On », c'est l'armée française et l'armée camerounaise, main dans la main, fraternellement. Heureusement, le secret a été bien gardé, et aujourd'hui encore personne n'a eu à répondre de ce que la Cour pénale internationale de La Haye ne manquerait pas d'appeler un « crime contre l'humanité », voire même un « génocide ». Ouf!



Mais moi, Emmanuel Macron,  
qui ne suis pas de cette génération,  
je n'ai rien à voir là-dedans.

Ce sont mes  
prédécesseurs qui sont  
à blâmer, pas moi.

Si reconnaître un truc en tant que président  
peut symboliquement faire du bien sans  
qu'il en coûte un centime à l'État, je ne me  
pose même pas de question.



... je reconnais solennellement la  
responsabilité de la France dans  
l'assassinat de Ruben Um Nyobé et  
dans le massacre des Bamilékés.



Si après ça Vinci peut construire un  
nouvel aéroport à Yaoundé, je vois pas  
pourquoi on s'en priverait.



# THOMAS SANKARA N'EST PAS MORT

**Le 15 octobre 1987, le président burkinabé Thomas Sankara était assassiné lors d'un coup d'État qui porta au pouvoir M. Blaise Compaoré, un fidèle de Paris. En mars 2015, quelques mois après la chute de ce dernier, le gouvernement de transition a saisi la justice afin d'éclaircir les circonstances de ce crime. Parfois pointée du doigt, la France a accepté d'ouvrir une partie de ses archives.**

PAR RÉMI CARAYOL \*

**S**aura-t-on un jour la vérité sur l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987? Depuis la chute du président Blaise Compaoré, en octobre 2014, la chape de plomb qui pesait sur cet événement dououreux a été levée. Petit à petit, les témoins, qui craignaient pour leur vie, acceptent de parler, à l'image de M. Alouna Traoré (1), seul survivant de la tuerie au cours de laquelle Sankara et douze de ses collaborateurs furent criblés de balles.

En 2015, le nouveau gouvernement burkinabé a saisi la justice. Le juge du tribunal militaire chargé de l'instruction, M. François Yaméogo, a inculpé dix-sept personnes, dont M. Compaoré, ancien bras droit et ami de Sankara, et son chef d'état-major particulier, M. Gilbert Diendéré. Le procès est très attendu car, si les assassins sont connus,

le doute subsiste sur l'identité des donneurs d'ordres. Les hypothèses vont de la bavure au cours d'une arrestation qui aurait mal tourné à un complot international

téléguidé de Paris, d'Abidjan ou encore de Tripoli. Le scénario du complot est au cœur de l'enquête judiciaire. En octobre 2016, le juge a transmis à Paris une demande de levée du secret-défense couvrant certaines archives. En visite à Ouagadougou, le 28 novembre 2017, le président français Emmanuel Macron a donné son accord. Un an plus tard, des centaines de documents «déclassifiés» ont permis à M. Yaméogo d'éclaircir des faits mais pas de faire toute la lumière.

«*Par ses discours, souvent virulents à l'encontre de l'impérialisme et de ses valets sur le continent, mais aussi par ses actes, Sankara dérangeait beaucoup de monde*», se souvient

un de ses collaborateurs, M. Fidèle Kientega. En dénonçant la corruption des élites africaines et le néocolonialisme, il avait séduit la jeunesse, notamment celle des États dirigés par des figures de la «Françafrique» (Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, Gnassingbé Eyadéma au Togo), mais s'était du même coup aliéné le soutien des alliés traditionnels de son pays : la France et la Côte d'Ivoire.

Les dirigeants de ces deux pays ont-ils joué un rôle dans son assassinat? En tous cas, ses relations avec Paris s'étaient tendues à partir de 1986. Le 17 novembre de cette année-là, Sankara avait, sous le regard surpris de François Mitterrand, dénoncé l'accueil que la France avait réservé au représentant du régime d'apartheid, le président sud-africain Pieter Botha. Et, le 2 décembre, le Burkina Faso avait voté en faveur de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie aux Nations unies.

## Un modèle pour la jeunesse

En mettant en pratique ses idées, en refusant tout privilège et en démontrant que son pays, pourtant l'un des plus pauvres du monde, pouvait prendre en charge son développement et dire «non» aux bailleurs de fonds, Sankara était la preuve vivante que l'on pouvait diriger autrement un pays africain.

Trente ans après, il représente un modèle pour la jeunesse. Un monument à sa mémoire a même été élevé au coeur de la capitale, Ouagadougou. Ses discours sur l'enjeu écologique, la place des femmes, le scandale de la dette ou encore le soutien aux pauvres sont devenus des classiques (2). Au Burkina Faso, où son souvenir a porté l'insurrection de 2014, mais aussi au Sénégal, au Togo ou au Ghana, il figure au panthéon des grands leaders africains, aux côtés de Nelson Mandela, Patrice Lumumba et Kwame Nkrumah. Procès ou pas, cette bataille-là est déjà gagnée. ■

(1) Cf. le webdoc «Qui a fait tuer Sankara?», Radio France Internationale (RFI), 12 octobre 2017.

(2) Cf. Thomas Sankara parle. La révolution au Burkina, 1983-1987, Pathfinder, Montréal, 2007, et Thomas Sankara. La liberté contre le destin, Syllepse, Paris, 2017.

\* Journaliste.



AGENCE VU

André Lejarre //

«Le Fleuve», Ndioum,  
nord du Sénégal, 1999

## QUI A PEUR DU WOLOF ?

De nombreux auteurs d'Afrique francophone ont choisi de rédiger leurs œuvres dans la langue de l'ancien colonisateur, reléguant au second rang leur langue maternelle, parent pauvre de la littérature africaine. Une situation que déplore Boubacar Boris Diop. Le romancier sénégalais de renommée internationale, qui écrit aussi bien en français qu'en wolof, plaide pour les langues du continent noir.

PAR BOUBACAR BORIS DIOP \*

**A**u Sénégal, ma génération a été dans les années 1960 la première à étudier ce qu'on appelle, d'un terme vague et quasi insaisissable, la «littérature africaine». En passant d'Arthur Rimbaud et Honoré de Balzac à Léopold Sédar Senghor et Mongo Beti, nous avions le sentiment de lâcher enfin, pour ainsi dire, l'ombre pour la proie. En revanche, les écrivains anglophones, lusophones et d'Afrique du Nord brillaient par leur absence.

\* Écrivain et essayiste, professeur invité à l'Université américaine du Nigeria. Auteur, notamment, de *Murambi, le livre des ossements* (Zulma, Paris, 2011, rééd. : 2014) et de *Doomi Golo* (Papyrus Afrique, Dakar, 2003).

*Force-Bonté*, du Sénégalais Bakary Diallo (I), pose en 1926 la toute première borne d'un champ littéraire dont les contours vont se préciser au cours des décennies suivantes. Les Congrès des artistes et écrivains noirs de 1956 (Paris) et 1959 (Rome) en ont été deux repères importants; *Présence africaine* – la revue et la maison d'édition – avait vu le jour dix ans plus tôt. En définitive, un héritage a été légué, que l'on voit se perpétuer tant bien que mal. À Dakar ou à Yaoundé, la presse continue à rendre compte de la parution, presque toujours à Paris, de romans ou d'essais d'auteurs africains, spéculé sur les lauréats africains potentiels du Renaudot ou du Femina et, relayant les débats académiques, s'interroge gravement : le «malaxage», si réussi chez Ahmadou Kourouma, du français et du malinké, ne serait-il pas, tout bien pesé, l'avenir de notre littérature? Quid ↗

(I) Bakary Diallo (1892-1979) relate dans ce livre son expérience de tirailleur sénégalais en 1914-1918.

## QUI A PEUR DU WOLOF ?

du «réalisme magique» dans *Pedro Páramo*, du Mexicain Juan Rulfo, et dans *Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez*, du Congolais Sony Labou Tansi?

Les auteurs vivants ne sont pas en reste. On les voit sur tous les podiums et plateaux de télévision, concentrés ou désinvoltes, mais toujours bien décidés à remettre l'Afrique sur ses pieds. Toutefois, ce n'est peut-être là qu'une façon de parler : certains auteurs, on ne sait trop pourquoi, se mettent en position de tir dès qu'ils entendent le mot «identité». Ce sont les mêmes qui, pourtant, se vantent à l'occasion de pimenter et de faire délivrer une langue française un peu trop sage et pâlichonne à leur goût...

En vérité, ils se seraient bien passés de ces cabrioles stylistiques, mais il est si difficile, pour parler comme le poète haïtien Léon

**Des esprits chahutés par l'histoire peuvent avoir le sarcasme facile : un roman en soussou, en sénoufo ou en fon, est-ce bien sérieux ?**

Laleau, de «*dire avec des mots de France [un] cœur venu du Sénégal*»... Si tout écrivain entretenait des rapports ora-geux avec les mots, dans le cas de l'auteur africain, c'est sa langue d'écriture qui est tout entière problématique. On m'a ainsi demandé d'abord : «Pourquoi écrivez-vous en français?», puis, après la parution de mon roman *Doomi Golo* : «Pourquoi écrivez-vous en wolof?» Personne n'a besoin de lire vos livres pour vous poser ces questions, qui charrient toutes les frustrations d'un échange humain avorté, aux antipodes du projet littéraire.

Les intellectuels francophones ont toujours été plus réticents à se faire à l'idée que leurs langues ne sont en rien inférieures à celle de Molière. Il serait simpliste, voire injuste, d'expliquer cette attitude par on ne sait quel mépris de soi : des auteurs peu suspects de complaisance pour le néocolonialisme français se sont toujours montrés assez réservés à l'égard des langues africaines, surtout par crainte, semble-t-il, de leur charge tribale. Une amie romancière vivant à Paris me dit préférer un «*statu quo réaliste*» parce que la moindre controverse linguistique mènerait le Cameroun, son pays, au chaos. Rien n'étant simple, elle m'avouera aussi parler de plus en plus mal sa langue maternelle, qu'elle n'a jamais su écrire. Beaucoup

d'écrivains africains se trouvent dans la même situation. Il n'y a donc rien d'infamant dans leur préférence pour le français. Peut-être devraient-ils tout juste s'interdire de dénigrer des langues africaines qu'ils connaissent si mal.

Il est vrai aussi que des esprits chahutés par l'histoire peuvent avoir le sarcasme facile : un roman en soussou, en sénoufo ou en fon, est-ce bien sérieux? Qui va donc lire ça? Cet argument de la rentabilité, brandi en toute occasion, paraît frappé au coin du bon sens. En fait, il est totalement insensé... À ce compte, un certain Guy des Cars, qui a sans doute vendu plus de livres que Jean-Paul Sartre et Albert Camus réunis, serait le plus grand romancier français du XX<sup>e</sup> siècle.

Des amis et moi-même avons voulu montrer, en lançant aux éditions Zulma le label Cétyu, qu'au rendez-vous des cultures toutes les voix ont une égale dignité. Cette collection a en effet pour vocation de traduire en wolof des titres majeurs de la littérature universelle.

L'Afrique est le continent où l'écart entre les auteurs et leurs compatriotes est le plus grand. On en est même venu à douter de l'aptitude de ses langues à la création littéraire. Un tel préjugé est plus répandu qu'on ne croit. En témoigne la mésaventure d'un jeune et brillant chercheur sénégalais occupé à démontrer que les fictions en kikuyu ou en wolof ne sauraient être que linéaires et leurs intrigues sans surprises, et qui dut complètement changer d'avis en lisant mon roman *Doomi Golo*, puis *Mbaam Aakimoo*, de Cheikh Aliou Ndao. Ces deux ouvrages font partie d'une riche production en wolof qui ne se porte pas moins bien que sa sœur francophone.

### Pour une révolution culturelle

De telles avancées n'ont pas pu être réalisées à partir de rien. Le scientifique et historien sénégalais Cheikh Anta Diop, nourri dans son enfance de la poésie wolofal – c'est-à-dire le wolof transcrit avec l'alphabet arabe – de Serigne Mor Kayré et Serigne Moussa Kâ, a réussi à faire le lien entre eux et les intellectuels occidentalisés. C'est à leurs écrits qu'il pense lorsque, en 1948, il exhorte les Africains à ne plus se résigner au viol de leur imaginaire. C'est aussi de Diop que se réclame le linguiste Arame Fal, à qui l'on doit

les publications scientifiques si utiles pour l'enseignement du wolof, en particulier dans le supérieur. L'université Gaston-Berger de Saint-Louis a innové en se concentrant sur la prose en pulaar et en wolof.

Ce serait toutefois aller trop vite en besogne que de parler de libération culturelle. De fait, l'élite sénégalaise continue à respecter et à aimer d'un amour sincère le français, seule langue officielle. Abondante et de qualité, la création en pulaar, sèrère et wolof reste si invisible que, pour tout le monde, on ne peut être écrivain qu'en langue française. En réalité, seul l'effondrement du système éducatif a pu ouvrir une brèche telle que, pour paraphraser Cheikh Anta Diop, le pays peut basculer à tout moment sur la pente de son destin linguistique.

Les textes appelés à rendre possible cette révolution culturelle sont en train d'être conçus dans l'ombre par des auteurs peu intéressés par le miroir aux alouettes d'une réception immédiate. Le Sud-Africain J. M. Coetzee, qui n'est certainement pas ce qu'on pourrait appeler un militant des langues africaines, nous conduit pourtant dans *Elizabeth Costello* à l'exact point de jonction entre l'esthétique et le politique. L'une des nouvelles de l'ouvrage, intitulée «Le roman en Afrique», met en scène Emmanuel Egudu, écrivain nigérian plutôt vaniteux, qui se fait séchement remettre à sa place par l'héroïne : «*Le roman anglais, lui dit-elle, est avant tout écrit par les Anglais pour les Anglais*. C'est

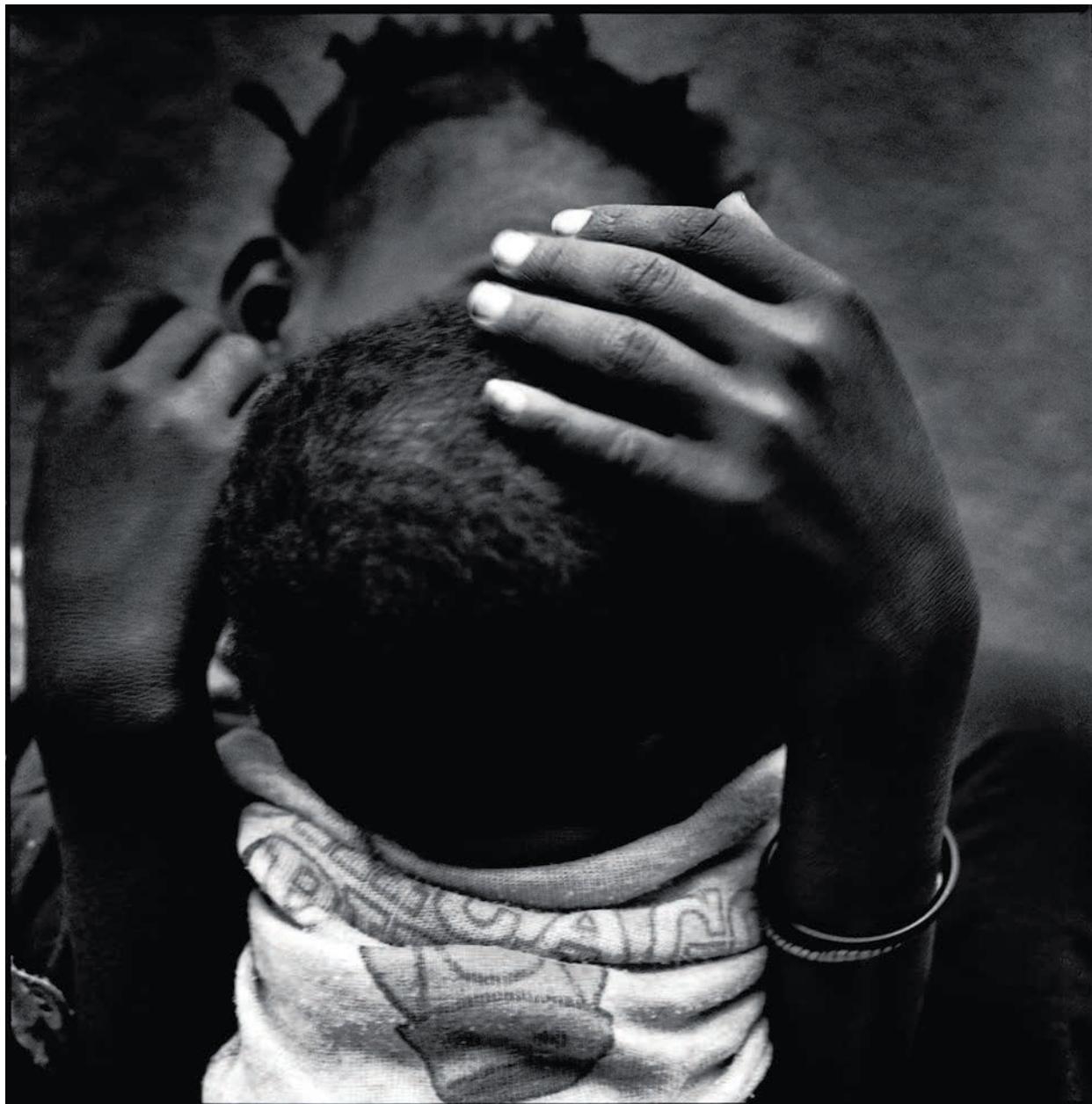
*son essence même, c'est ce qui fait que l'on parle du roman anglais. Le roman russe est écrit par les Russes pour les Russes. Le roman africain, lui, est écrit par les Africains, mais il ne s'adresse pas aux Africains.* Certes, les

**L'élite sénégalaise  
continue à respecter  
et à aimer  
d'un amour sincère  
le français, seule  
langue officielle**

*romanciers africains parlent de l'Afrique, décrivent des expériences africaines, mais j'ai l'impression qu'ils sentent tout le temps par-dessus leur épaule le regard des étrangers en train de lire leur texte. Que cela leur plaise au non, ils se sont résignés au rôle d'interprètes; ils expliquent l'Afrique. Or comment un romancier peut-il explorer un univers humain dans toute sa profondeur s'il lui faut mobiliser autant d'énergie pour l'expliquer à des étrangers?»*



André Lejarre //  
« Ramata et Boubou »,  
Ndioum, nord  
du Sénégal, 1999



AGENCE VU

## QUI A PEUR DU WOLOF ?

L'écrivain reçoit sa langue en héritage et, à force de vouloir la plier à sa volonté, la recrée sans cesse. De proche en proche, il change ainsi l'idée qu'une nation se fait d'elle-même, au point de la réinventer. Cela suppose au départ une intimité absolue avec le dire de la société : nous ne parlons pas notre langue maternelle, nous n'en sommes que l'écho. Que peut-il bien se passer, en effet, dans la tête d'un auteur qui travaille avec des mots qu'il n'entend jamais autour de lui, pas même de sa propre bouche ? Il se prive d'une certaine richesse sonore née de la tension entre une parole vivante et les termes inertes du dictionnaire. Cela pourrait bien expliquer le manque de naturel, souvent déploré, d'une littérature afro-française qui, paradoxalement, n'est ni africaine ni française. Habiter cet entre-deux-langues suscite un mal-être en quelque sorte structurant, dans la mesure où il est à l'origine de bien des révoltes formelles en littérature africaine ; cela explique aussi un projet comme celui du Malien Massa Makan Diabaté, qui se faisait fort de « *violenter la langue française pour lui faire des petits bâtards* ».

### Littérature de transition

Mais quelques auteurs de génie ne peuvent à eux seuls nous masquer le manque de caractère de cette littérature devenue peu à peu une vague commodité stratégique pour Paris. Fait unique, la France consent à financer entièrement la littérature de ses ex-colonies parce qu'il lui faut bien tenir son rang, surtout au moment où elle sent le sol se dérober sous ses pas.

Un tel système de domination, porté par la lourde machinerie francophone, est pourtant en train de donner des signes d'essoufflement. La greffe n'a pas pris, et on se rend compte d'un seul coup que la production africaine d'expression française a toujours été, en définitive, une littérature de transition. Au Sénégal, la littérature wolof pourrait se substituer à elle plus tôt qu'on ne croit. Dans vingt ans ? Dans trente ans ? Peu importe : à l'échelle de l'histoire, c'est à peine le temps d'un clin d'œil. Si c'est devenu inéluctable dans ce pays francophile entre tous, c'est que, tôt ou tard, il en sera de même partout ailleurs en Afrique.

En somme, rira bien qui écrira le dernier...

Boubacar Boris Diop

## Un butin colonial ?



*En décembre 2017, le président français Emmanuel Macron s'est déclaré favorable à la restitution rapide d'œuvres d'art africaines à leur pays d'origine. Mais ce processus suscite la polémique. Il y a une dizaine d'années, Bernard Müller proposait une solution.*

**L**a majorité des objets du Musée des arts et civilisations non occidentales d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques (quai Branly à Paris) a été collectée entre 1870 et la première guerre mondiale, période recouvrant aussi celle de la conquête coloniale. L'Organisation des Nations unies précise : « *Le retour des biens culturels de valeur spirituelle et culturelle fondamentale à leur pays d'origine est d'une importance capitale pour les peuples concernés en vue de constituer des collections représentatives de leur patrimoine culturel (1)*. »

Depuis les années 1980, les demandes de restitution connaissent une croissance importante. Malgré la complexité juridique qui accompagne le transfert d'un objet inaliénable d'un patrimoine à un autre, la restitution s'est déjà produite. Le sceau du dey d'Alger saisi par l'armée française au cours de la prise d'Alger, en 1830, a par exemple été restitué le 2 mars 2003. Le code de déontologie du Conseil international des musées (International Council of Museums, ICOM) stipule que, « *si une nation ou une communauté d'origine demande la restitution d'un objet ou spécimen qui s'avère avoir été exporté ou transféré en violation des principes des conventions internationales et nationales, et qu'il s'avère faire partie du patrimoine culturel ou naturel de ce pays ou de cette communauté, le musée concerné doit, s'il en a la possibilité légale, prendre rapidement les mesures nécessaires pour favoriser son retour (2)* ».

Ne faudrait-il pas inscrire les objets de la polémique sur la liste du patrimoine universel, de manière que juridiquement ils n'appartiennent plus à personne ? Cette liste serait gérée par des commissions internationales incluant les représentants des mandants, les conservateurs des musées des anciennes colonies et des acteurs de la scène culturelle des pays concernés. Cette commission devrait envisager certaines restitutions au cas par cas, et organiser des expositions itinérantes permettant de faire circuler les objets, à l'instar de l'exposition « Béhanzin, roi d'Abomey » coorganisée (du 16 décembre 2006 au 16 mars 2007) par le Musée du quai Branly et la fondation Zinsou à Cotonou (Bénin).

Cette démarche implique que l'utilité des musées du Sud soit reconnue et accompagnée des financements adéquats, dont une partie pourrait provenir d'une taxe sur les bénéfices réalisés sur le marché des arts non européens.

Bernard Müller

Chercheur, auteur notamment de *La Tradition mise en jeu. Une anthropologie du théâtre yoruba*, Aux lieux d'être, La Courneuve, 2006.

(1) Assemblée générale de l'ONU, « Retour ou restitution des biens culturels à leur pays d'origine », 42<sup>e</sup> session, 21 septembre-21 décembre 1987.

(2) Code de déontologie du 4 novembre 1986. <http://icom.museum>



AGENCE VU

# 3 Du gendarme français à l'ami européen ?

*Dotée d'un dense réseau de bases militaires sur le continent, la France demeure le « gendarme » de l'Afrique. De la Centrafrique au Mali en passant par la Côte d'Ivoire, elle chasse les djihadistes et maintient la paix avec l'aval des Nations unies. Mais cette mission coûte cher et la conduit à une douteuse ingérence. Qui pourrait prendre le relais ? L'Union africaine ? L'Union européenne ?*

# UN VIDE D'HÉGÉMONIE

**La même année, en 2013, la France a mené deux opérations militaires d'envergure : « Serval » au Mali et « Sangaris » en Centrafrique. Décidées dans l'urgence, ces interventions ont permis d'éteindre de dangereux incendies menaçant la sécurité régionale. L'omniprésence du pompier français suscite cependant interrogations et ressentiments. Une force africaine est en cours de création.**

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

« **V**u l'urgence, j'ai décidé d'agir immédiatement, c'est-à-dire dès ce soir, en coordination avec les Africains et le soutien des partenaires européens. » Les blindés et les hélicoptères (aux noms évocateurs de Puma, Gazelle et Fennec) entrent en scène en Centrafrique quasiment au moment où s'exprime M. François Hollande, alors chef de l'État français, ce 8 décembre 2013. La résolution du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) – rédigée par Paris – crée la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca), « avec l'appui des forces françaises ». Le texte demande à ces dernières de « contribuer à protéger les civils et à rétablir la sécurité et l'ordre public, à stabiliser le pays et à créer les conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire aux populations qui en ont besoin ».

En Centrafrique, pas le moindre *mea culpa* de la part des dirigeants français. Depuis 1960, Paris fait et défait pourtant les régimes en place à Bangui, parfois sans craindre le ridicule, comme lorsqu'un ministre de la République assistait au couronnement de l'« empereur Bokassa I<sup>e</sup> ». L'effondrement de l'État, ici comme à Bamako, ne doit rien au hasard. Des décennies de politiques néolibérales imposées avec le soutien de la France par les institutions financières internationales et l'Union européenne ont sapé l'autorité d'une puissance publique déjà fragilisée par des luttes d'influence internes à la classe dirigeante (1). Les dominos ne font sans doute que commencer à tomber, en particulier en Afrique francophone.

Les opérations militaires règlent rarement les crises politiques sur le long terme. Au Mali, l'État n'est plus qu'une fiction sur des

parties entières du territoire (*lire l'article de Rémi Carayol page 70*). En Centrafrique, l'identification des interlocuteurs relève du numéro de voyance, chaque groupe s'auto-proclamant représentatif de quelque chose. « *On ne construit pas un État à coups de poing* » commente l'ancien premier ministre français Dominique de Villepin, qui dénonce une « *militarisation* » des rapports franco-africains et une « *recolonisation bienveillante* » du continent (2).

« *Si on intervient, on est critiqué; si on n'intervient pas, on est critiqué aussi* », nous glisse, faussement placide, un diplomate du Quai d'Orsay. Certes, mais pourquoi la France se trouve-t-elle, cinquante ans après la décolonisation, en situation de mener des opérations de maintien de l'ordre sur le continent noir ? La moitié des soldats français se trouvant à l'étranger sont en Afrique : environ huit mille hommes répartis sur cinq bases permanentes. Pour l'armée tricolore, le continent offre un terrain d'entraînement privilégié, varié (savane, désert, forêt, milieu urbain, action navale), avec la possibilité d'« agir en situation ». Les soldats y reçoivent une formation exceptionnelle qui les place parmi les meilleurs du monde, notamment en ce qui concerne les actions de commando.

## « Chacun reste dans son pré carré »

« *La France est rattrapée par son histoire, et particulièrement l'histoire africaine* », diagnostique l'africaniste Antoine Glaser (3). Si les événements, souvent dramatiques, poussent les chefs de l'État successifs à agir, ceux-ci prennent également goût au parfum de puissance que donne la possibilité, parfois spectaculaire, de voler au secours de la veuve et de l'orphelin sous la bannière de l'ONU. L'Afrique permet à une France au prestige et aux moyens déclinants de réaffirmer son rôle de « *puissance mondiale* », selon les mots de M. Hollande.

Les partenaires européens de Paris semblent presque soulagés de voir la France prendre en charge les opérations dans une Afrique (surtout francophone) qui les intéresse peu. L'éventuel échec de « *Serval* » ou de « *Sangaris* », avec la mort de soldats français, ne sera pas le leur. Il en va autrement



des opérations Eupol menées dans la richissime République démocratique du Congo (RDC), qui, en leur temps, ont déclenché des querelles, Berlin soupçonnant Paris de vouloir se positionner sur l'échiquier minier (4). Lisbonne s'occupe de l'Angola, ou plutôt Luanda s'occupe du Portugal (5); les Britanniques surveillent la Sierra Leone. « Chacun reste dans son pré carré », conclut Glaser.

Si l'Union européenne contribue à hauteur de 50 millions d'euros à l'opération en Centrafrique (surtout pour équiper les futures troupes africaines), Paris souhaite qu'elle crée un fonds spécial destiné à soutenir ce type d'action. « Nous sommes dans une Europe à vingt-huit, mais la France a un statut particulier, explique avec simplicité M. Hollande. Nous avons une armée (...) et des équipements que peu de pays ont en Europe. Alors je souhaiterais qu'ils puissent contribuer davantage, participer davantage, être dans des forces que nous pourrions mutualiser. »

Sur le continent, les tribulations du « gendarme » suscitent des sentiments mélangés. À l'époque de « Serval », le président guinéen Alpha Condé avait lâché : « C'est une honte pour nous d'être obligés d'applaudir la France. Nous sommes reconnaissants à François Hollande, mais nous avons été un peu humiliés

**« On nous serine que, si la France n'intervient pas, personne ne fera rien. C'est le contraire qui est vrai »**

que l'Afrique n'ait pu répondre elle-même à ce problème (6). » Après dix ans d'atermoiement, l'Union africaine a inauguré la première base logistique de la Force africaine en attente (FAA) au Cameroun en janvier 2017. Mais la FAA souffre d'un cruel manque de moyens.

« Le plus grand danger qui menace l'Afrique est le vide d'hégémonie, estime le politiste camerounais Achille Mbembe. Ce vide constitue un puissant appel d'air pour les forces étrangères. Les puissances qui interviennent chez nous ne courrent pas de risques graves. Le jour où elles devront payer cher ce genre d'aventure, elles y réfléchiront à deux fois (7). » Malgré les pétitions de principe panafricains, le continent demeure balkanisé. Le

**Michael Zumstein** //// M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense français, et la présidente centrafricaine, Mme Catherine Samba-Panza, répondent aux questions de la population, Mbaiki, République centrafricaine, 2014

silence de l'Algérie sur la crise malienne reste assourdissant; Pretoria et Lagos abordent les rencontres internationales en ordre dispersé. « On nous serine que si la France n'intervient pas, personne ne fera rien, écrit encore M. de Villepin. C'est le contraire qui est vrai. Si la France intervient, personne ne bougera. Le confort sera maximal pour les grandes puissances (Amérique, Chine, Russie, Europe) autant que pour les puissances régionales. » ■

(1) Lire Vincent Munié, « Agonie silencieuse de la Centrafrique », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.

(2) Dominique de Villepin, « Paris ne doit pas agir seul... », *LeMonde.fr*, 4 décembre 2013.

(3) Radio France Internationale (RFI), 6 décembre 2013.

(4) Lire Raf Custers, « L'Afrique révise les contrats miniers », *Le Monde diplomatique*, juillet 2008.

(5) Lire Augusta Conchiglia, « L'Angola au secours du Portugal », *Le Monde diplomatique*, mai 2012.

(6) RFI, 27 avril 2013.

(7) « L'Afrique en 2014 », *Jeune Afrique*, hors-série n° 35, Paris, 2013.



## LE TCHAD, UN AMI INDISPENSABLE

**Peu d'armées africaines sont aussi professionnelles et aguerries que celle du Tchad. Le pays est devenu le soutien et le relais nécessaire des interventions françaises dans un Sahel en décomposition. Ce rôle rend la France et la « communauté internationale » indulgentes envers le régime dictatorial de M. Idriss Déby Itno. À la moindre menace, Paris vole au secours de son peu recommandable allié.**

PAR DELPHINE LECOUTRE \*

**P**ays charnière situé au carrefour sahéli-soudanien, le Tchad «apparaît comme l'un des États relativement stables de cette "ligne de front" qui traverse l'Afrique du Soudan à la Casamance, opposant au nord des espaces islamisés et au sud une Afrique majoritairement animiste et chrétienne (1)», explique le géographe Géraud Magrin. Il représente également un «espace transitoire» entre l'Afrique noire et le monde arabe. Cette position stratégique est renforcée par l'absence de prétendants sérieux au pilotage d'une région certes riche

en ressources naturelles mais traversée par de profondes tensions politiques, notamment en République démocratique du Congo (RDC), en République centrafricaine ou au Burundi.

Régulièrement dénoncé pour les violations des droits humains (2), le Tchad a su valoriser sa relation séculaire avec la France. Après l'indépendance, en 1960, Paris a fait de son ancienne colonie une base d'entraînement militaire (3). En janvier 2013, N'Djamena a fourni un contingent de 2000 hommes en appui aux forces françaises de l'opération «Serval» envoyées stopper l'offensive djihadiste dans le nord du Mali. Depuis août 2014, l'opération «Bar-khane» a pris le relais; le pays accueille son quartier général ainsi qu'une partie de ses 200 blindés, six avions de chasse et 4500 militaires français stationnés en permanence. Les relations entre les deux États se caractérisent par un intense ballet diplomatique, tant ministériel que présidentiel. Et Paris sait se montrer reconnaissant envers son allié :

\* Politiste, responsable Tchad-Centrafricaine-Gabon-Cameroun d'Amnesty International France. Les opinions émises n'engagent que l'auteure.



André Lejarre //// Scène de rue à N'Djamena, Tchad, 2013

## MAIS ENCOMBRANT

sans le soutien logistique français en 2008 et en janvier 2019, le président Idriss Déby Itno – au pouvoir depuis vingt-sept ans – aurait été renversé par son opposition armée venue du Soudan voisin.

La menace djihadiste favorise le jeu tchadien. Le pays a réussi à s'imposer comme le chef de file de la lutte militaire contre Boko Haram, reléguant au second plan le Nigeria et le Cameroun, lesquels avaient pourtant engagé d'énormes moyens financiers et humains dans la lutte contre la secte islamiste<sup>(4)</sup>. Le 30 juillet 2015, le Parlement tchadien a adopté une loi antiterroriste qui a rétabli la peine de mort, abolie quelques mois plus tôt. Hormis l'Angola et le Rwanda, aucun autre État d'Afrique centrale ne dispose d'une puissance de feu équivalente ou supérieure à celle de l'armée tchadienne. Ses effectifs sont passés de 17 000 hommes en 1989-1990 à 25 350 en 2013. Les dépenses militaires représentaient

6,6 % du produit intérieur brut en 2011, contre 5,2 % pour l'Angola (2012) et 1,1 % pour le Rwanda (2013)<sup>(5)</sup>.

L'armée tchadienne a la réputation d'être aguerrie aux combats du désert. Elle s'est rodée dans les montagnes du Tibesti et de l'Ennedi, mais aussi à la frontière du Darfour, au Soudan. Ce savoir-faire lui a permis de

s'imposer comme partenaire de Paris sur des théâtres d'opérations analogues, comme le massif de l'Adrar des Ifoghas au Mali. Le mythe de son invincibilité repose sur un fait d'armes : le raid lancé le 5 septembre 1987 par 2 000 de ses soldats contre la base aérienne libyenne de Maaten Es-Sara. Cette

victoire sur des forces pourtant très supérieures en armement conventionnel et en effectifs avait alors contraint le colonel Mouammar Kadhafi à négocier.

La politiste Marielle Debos précise toutefois que l'armée tchadienne est «à deux vitesses. D'un côté, des corps d'élite qui se bat-

tent au Mali contre Al-Qaida au Maghreb islamique et ses affidés et dans le bassin du lac Tchad contre Boko Haram. Cette armée bien équipée et bien entraînée bénéficie d'importants financements de la France et des États-Unis, qui ferment les yeux sur ses pratiques brutales et sa composition, essentiellement des proches du président Déby. De l'autre, il existe une armée qui dispose de peu de moyens et dont le recrutement est plus ↗

(1) Géraud Magrin, «Un Sud qui perd le nord ? Les récents rejeux de la fracture tchadienne», *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 79, n° 2, Paris, juin 2002.

(2) Cf. par exemple le rapport d'Amnesty International sur le Tchad 2015-2016, [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)

(3) Cf. Roland Marchal, «Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad», CCFD - Terre solidaire - Secours catholique, Paris, avril 2015.

(4) Lire Rodrigue Nana Ngassam, «Le Cameroun sous la menace de Boko Haram», *Le Monde diplomatique*, janvier 2015.

(5) Collectif, «Le Tchad : un hégémon aux pieds d'argile», ministère de la défense de Belgique, direction générale des relations internationales et de la stratégie - Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), Bruxelles, 18 mai 2015.

## LE TCHAD, UN AMI INDISPENSABLE MAIS ENCOMBRANT

divers du point de vue de l'origine ethnique et des positions politiques (6) ». Les troupes sont également connues pour leurs méthodes expéditives, voire leurs exactions, notamment en Centrafrique. Mais la relation avec Paris n'en souffre pas.

N'Djamena se positionne en faiseur de paix sur l'échiquier africain. Ses troupes contribuent à des missions de paix des Nations unies en République démocratique du Congo et en Centrafrique. Le pays renforce sa présence au sein de l'Union africaine, au milieu des années 2000, avec la nomination d'un ambassadeur très actif dans les débats de son

***Devenu un maillon indispensable de la diplomatie régionale, le Tchad contribue à l'arrimage de l'Afrique centrale à l'Afrique de l'Ouest***

Comité des représentants permanents (Corep) et surtout dans ceux, très stratégiques, du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'organisation panafricaine. Devenu un maillon indispensable de la diplomatie régionale, il contribue à l'arrimage de l'Afrique centrale à l'Afrique de l'Ouest.

En 2012, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) lui accorde le statut d'État observateur dans le but de faciliter la coopération antiterroriste des deux régions. Enfin, la chute du colonel Kadhafi, fin 2011, a renforcé le poids relatif du Tchad (7). Toutefois, de nombreux problèmes demeurent : le sort des ber-

gers et ouvriers tchadiens qui ont toujours travaillé en Libye et que la guerre dans le pays prive de ressources ; les vingt mille à trente mille militaires tchadiens recrutés par Kadhafi et aujourd'hui épargpillés entre Tripoli et Tobrouk, constituant une aubaine pour les djihadistes de l'Organisation de l'État islamique (OEI) ; les quatre mille à cinq mille prisonniers tchadiens qui croupissent dans les prisons de Misrata.

### Croissance de la colère sociale

Classé 185<sup>e</sup> sur 188 pays sur l'échelle du développement humain établie par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Tchad voit grandir la colère sociale. Les retombées de l'exploitation du pétrole, attendues depuis 2003, semblent profiter aux proches du régime plutôt qu'à la population, et ce n'est pas la coopération avec la Chine – qui finance une raffinerie, un aéroport et les chemins de fer – qui change la donne. Depuis la réélection contestée de M. Déby en 2016, les manifestations se multiplient contre la vie chère, les retards de salaire des fonctionnaires, la gabegie ainsi que les dérives autocratiques et répressives.

Delphine Lecoutre

(6) Marielle Debos, «Le silence de la France sur le sort des militaires tchadiens disparus», *Le Monde*, 11 mai 2016.

(7) International Crisis Group, «L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad», *Rapport Afrique*, n° 180, Bruxelles, 21 octobre 2011.

André Lejarre ////

Scène de rue  
à N'Djamena, Tchad, 2013



# ENTRE DEUX FEUX DJIHADISTES

Prenant la suite de « Serval », qui était limitée au Mali, l'opération « Barkhane » vise, depuis 2014, à assurer le maintien de la paix dans la bande saharo-sahélienne. Chargée de surveiller un territoire immense, elle souffre d'un manque de moyens humains et financiers. Elle risque désormais de se trouver prise en tenaille entre les branches locales d'Al-Qaïda (à l'est) et de l'Organisation de l'État islamique (au nord).

PAR PHILIPPE HUGON \*

**R**ebaptisé en mars 2015 « État islamique en Afrique de l'Ouest », le groupe Boko Haram multiplie les opérations meurtrières au Nigeria et au Tchad. Dans le nord du continent, l'Organisation de l'État islamique (OEI) poursuit sa progression en Libye et organise des attaques contre des zones touristiques. De son côté, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), déjà très actif au Mali, a revendiqué l'attentat contre l'hôtel Splendid à Ouagadougou (Burkina Faso), le 15 janvier 2016. L'arc sahéro-sahélien sera-t-il pris en tenaille entre l'OEI au nord et AQMI à l'est ? Et quelles conséquences pour l'opération militaire française « Barkhane », qui se déroule précisément entre ces deux pôles ?

La violence armée au Sahel s'est étendue après la marginalisation du Groupe isla-

mique armé (GIA) en Algérie, à la fin des années 1990, puis après la chute de Mouammar Kadhafi lors de l'intervention occidentale en Libye, en 2011. Ces deux événements ont conduit dans la région au retour des mercenaires, notamment touaregs, qu'avait recrutés Kadhafi et à la dissémination des armes pillées dans les arsenaux libyens. Les conflits qui ont touché le Mali en 2012 ont ainsi fait intervenir des milices aux revendications très diverses : le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), qui regroupe les Touaregs en lutte pour l'indépendance; des milices proches d'AQMI, qui

*Les opérations militaires extérieures sont inaptes à s'attaquer au terreau des conflits armés et de la prolifération des milices*

revendentiquent l'instauration d'un califat; Ansar Dine, du Touareg Iyad Ag Ghaly, qui veut imposer la charia; le Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujaq), qui cherche à contrôler les circuits mafieux (1). Aujourd'hui, les réseaux djihadistes manifestent la volonté non seulement de contrôler les trafics (armes, drogue, etc.) et de contester les pouvoirs en place, mais également de redéfinir les frontières héritées de la colonisation, de casser les liens entre l'Europe et l'Afrique sahélienne.

Après l'opération française « Serval », autorisée par les Nations unies le 20 décembre 2012, Paris a lancé l'opération « Barkhane » : 4 500 hommes déployés aujourd'hui dans cinq pays sahéliens (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso) avec l'appui de troupes africaines et onusiennes. Ces forces, qui ont détruit des arsenaux, réduit la logistique des groupes et favorisé le renseignement, ont aussi permis la transition institutionnelle au Mali. Cependant, elles n'ont pas éradiqué la violence. Les opérations militaires extérieures peuvent, temporairement, endiguer les conflits armés et la prolifération des milices; en revanche, elles sont inaptes à s'attaquer à leur terreau et risquent même, par un effet boomerang, de retourner les populations contre elles ou de disséminer des groupuscules tout à la fois mafieux, politiques et religieux. Et, en effet, les milices ↗

\* 1939-2018. Directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), auteur de l'ouvrage *Afriques. Entre puissance et vulnérabilité*, Armand Colin, Paris, 2016.



(1) Lire Daniel Bertrand, « Conjurer la fragmentation au Mali », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015.

## ENTRE DEUX FEUX DJIHADISTES

se sont dispersées dans le Sahel, perpétrant de nombreux attentats, dont ceux de Bamako en novembre 2015 et Ouagadougou en janvier 2016. Tout à la fois mafieuses, politiques et religieuses, ces milices se réfèrent à des degrés divers à AQMI.

Le djihadisme se répand à travers un jeu de rivalités. Il est le fait de milices décentralisées, par exemple les *katiba* (2) qui s'affrontent pour contrôler les trafics et recruter des membres. Affiliées à des maisons mères, elles opèrent par alliances provisoires et savent jouer de la porosité des frontières comme de la fragilité des pouvoirs politiques, des services de renseignement et de sécurité. Cependant, on note, sinon un djihad global, du moins des allégeances croissantes, soit à l'OEI – Boko Haram, le Mujao, Ansar Beit Al-Maqdis dans le Sinaï, Majlis Choura Chabab Al-Islam en Libye, des fractions d'Al-Chabab en Somalie –, soit à Al-Qaida – Al-Chabab somalien, Front de libération du Macina (FLM) peul au Mali, Ansar Dine. Al-Mourabitoune, fusion du Mujao et des Signataires du sang – un groupe créé en 2012 par M. Mokhtar Bel-

mokhtar –, s'est allié à Al-Qaida, même si certaines factions ont prêté allégeance à l'OEI. A priori, ces attitudes relèvent plutôt de l'adoption

de labels ou de la logique de la franchise. Les financements et les liens logistiques avec les maisons mères ne sont pas prouvés.

L'arc sahélo-saharien se révèle propice à l'expansion de ces mouvements, car il cumule plusieurs vulnérabilités : l'explosion démographique, la fragilité climatique, l'absence de perspectives pour le sous-prolétariat urbain et les jeunes dans les zones rurales délaissées, le poids de la contrebande d'armes et de drogue dans des territoires non contrôlés, la contestation des pouvoirs en place et la corruption généralisée, l'inexistence ou l'impuissance des forces de l'ordre et la défaillance des armées (3), la faiblesse d'États confrontés, à un moment ou à un autre de leur histoire, à des plans d'ajustement structurel et incapables d'exercer leurs fonctions régaliennes.

Le financement des milices demeure en outre une question centrale : contrôle des

ressources, des trafics, ponction sur les populations, racket, rançons des otages, donations, parrainage par des puissances ou des groupes, corruption de politiques et de militaires... Il est en soi un facteur de dissémination de la violence.

Les pays africains sont évidemment les premières victimes de la violence armée. Le terrorisme conduit à renforcer des régimes autoritaires et à arbitrer en faveur de la sécurité aux dépens des investissements productifs. Il enclenche un engrenage de violence, de pauvreté et de marginalisation en ruinant les perspectives économiques et en créant des zones inaccessibles ou délaissées.

### Un enjeu majeur pour l'Europe

Très divisée, l'Union européenne demeure largement absente des opérations militaires et de la fourniture d'aide aux régions fragilisées. Seul l'appui aux actions décentralisées dans les zones vulnérables permettrait pourtant de traiter les causes profondes du terrorisme. L'Afrique représente un enjeu majeur pour l'Europe, non seulement par ses marchés et ses ressources, mais également en raison des risques sécuritaires, environnementaux, démographiques qui concernent en priorité le Sahel. La « communauté internationale » devrait par exemple financer les soldes et les équipements permettant la construction de forces armées nationales ou régionales africaines et les équipements nécessaires au renseignement.

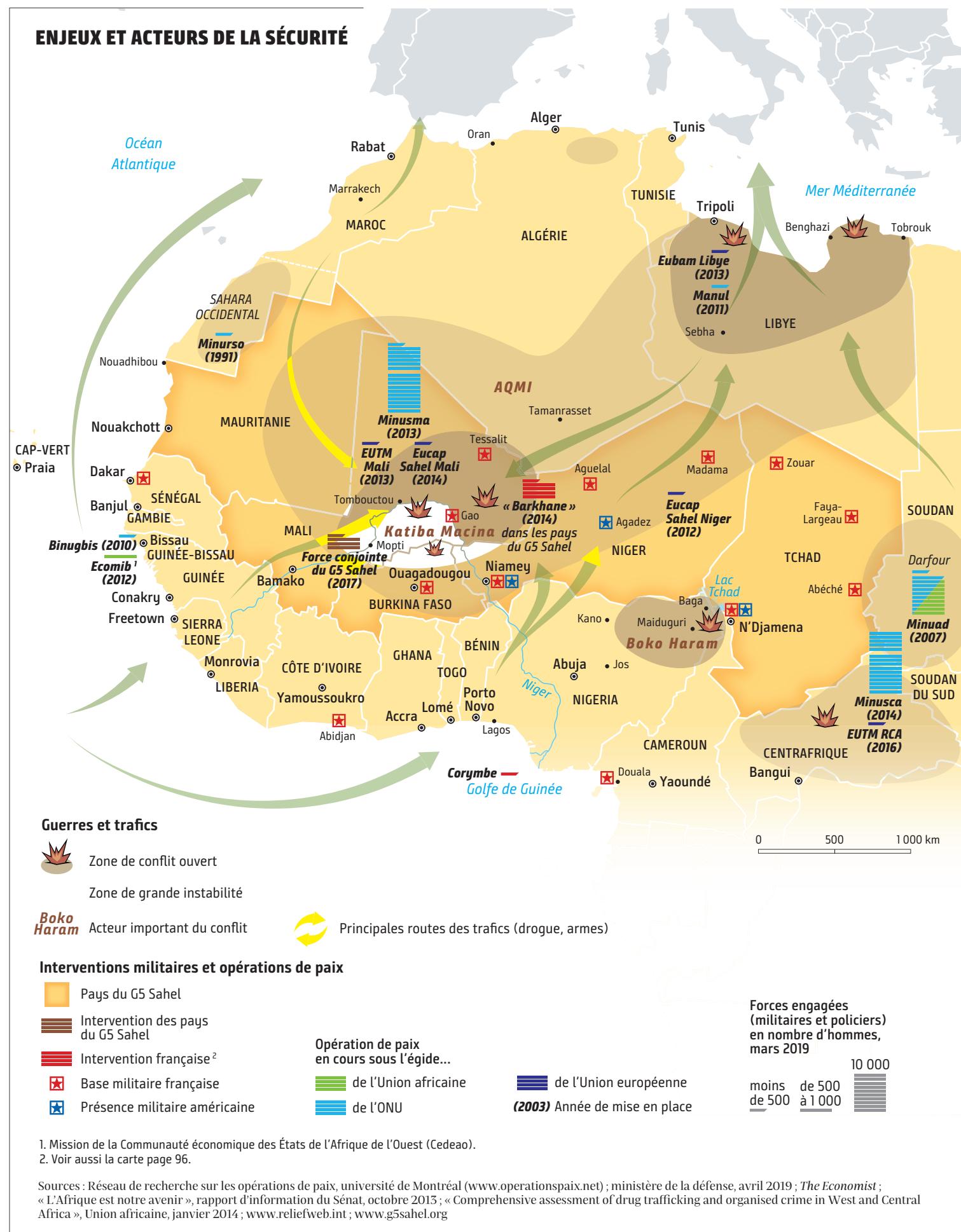
Outre que les coûts sont dix fois moins importants que ceux des forces étrangères, seules des armées locales sont en mesure d'assurer la sécurité dans la durée. La carte de l'aide française au développement comme celle des soutiens à l'agriculture confirment cette mauvaise répartition. Or la priorité serait plutôt de répondre aux aspirations des jeunes, des zones rurales et urbaines, dont le nombre va plus que doubler dans le Sahel d'ici à 2050. Cette réorientation implique prioritairement la reconstitution des fonctions régaliennes des États et la création d'un tissu économique générateur d'emplois.

Philippe Hugon

(2) Terme utilisé par AQMI pour désigner une unité de combattants. Il a été popularisé par Jean-Christophe Rufin dans son roman *Katiba*, Flammarion, Paris, 2010.

(3) Cf. Serge Michailof, *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?* Fayard, Paris, 2015.

## ENJEUX ET ACTEURS DE LA SÉCURITÉ



# MALI, LE MAILLON FAIBLE

**En occupant durant de longs mois la moitié nord du Mali, les djihadistes ont montré leur force. Ils ont aussi, et surtout, révélé l'effondrement de l'État dans ce pays. Dans de nombreuses régions, les services publics ont disparu ; abandonnée, la population devient une proie aisée pour les islamistes. Seul le développement économique et la justice sociale pourraient assurer la stabilité du Mali.**

PAR RÉMI CARAYOL

**A**près la reconquête du Nord, menée par la France (opération « Serval ») en 2013, les forces armées maliennes et une coalition d'armées africaines, les habitants pensaient en avoir fini avec les groupes djihadistes. Et le spectre d'une dislocation du pays semblait écarté. Largement élu à la tête du pays en août 2013, M. Ibrahim Boubaïcar Keïta (surnommé « IBK ») leur avait promis le retour d'un État fort. Sept ans plus tard, alors qu'il a remporté pour un second mandat après avoir remporté l'élection présidentielle du 29 juillet 2018, il dirige un pays en lambeaux.

Certes, les principales villes du Nord (Gao, Tombouctou, Kidal, Tessalit) ont été reprises aux groupes armés touaregs et aux groupes djihadistes qui les contrôlaient depuis 2012; la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) quadrille le terrain; un accord de paix a été signé à Bamako en juin 2015 entre le Mali et la

Coordination des mouvements de l'Azawad, qui regroupe les rebelles touaregs et arabes du nord du pays (1); des gouverneurs ont été nommés dans les régions; et l'armée malienne se relève petit à petit. Mais ces avancées se révèlent théoriques, à l'image de l'accord de paix, qui n'est toujours pas appliquée. Un temps désorganisés, les groupes armés islamistes se sont reconstruits. En mars 2017, Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Dine, la *katiba* Macina et la *katiba* Al-Mourabitoune ont annoncé leur fusion au sein du Jamaat Nosrat Al-Islam Wal-Mouslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, GSIM). Ce mouvement armé dirigé par un Touareg malien, M. Iyad Ag Ghali, harcèle quotidiennement civils et militaires.

## Le centre du pays menacé d'implosion

Si l'armée malienne dispose de bases à Tombouctou et à Gao, elle n'est toujours pas revenue à Kidal, et de nombreuses zones du Nord restent hors de sa portée. L'État est encore un mirage pour beaucoup de Maliens. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), moins d'un fonctionnaire sur trois affectés dans le Nord occupait son poste en décembre 2017. Le nombre d'agents déployés a même diminué l'année dernière – ce qui nourrit l'inquiétude de M. António Guterres, le secrétaire général de l'ONU : « *Il faut à tout prix éviter l'effondrement du centre du Mali, il faut à tout prix [y] rétablir la sécurité et la normalité* », a-t-il insisté lors d'une visite sur place, le 30 mai 2018.

L'insécurité gagne du terrain. L'épicentre des violences ne se situe plus à Kidal ou à Tombouctou, mais dans les cercles les plus enclavés des régions de Mopti et de Ségou, plus au sud. Le centre du Mali est un immense territoire livré à lui-même. Mopti, magnifique cité posée au confluent du fleuve Niger et du Bani, a perdu son lustre d'autan. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la région de Mopti était « *l'el-dorado* » du pays, selon les mots d'Adam Thiam, journaliste malien. « *C'était une région très prospère grâce à son agriculture. Aux premières années de l'indépendance, on en parlait comme du poumon économique du pays. Elle représentait plus de 50 % de ses*

## Bibliographie

**YANIS THOMAS**, *Centrafrique : un destin volé. Histoire d'une domination française*, Agone-Survie, Marseille - Montreuil-sous-Bois, 2016.

Cet ouvrage consacré en partie à la crise centrafricaine de 2013-2016, à laquelle s'est retrouvée mêlée la France, revient sur l'histoire de l'ancienne colonie et met en lumière les enjeux économiques et régionaux qui expliquent l'immixtion de Paris dans les affaires du pays.

« *Géopolitique du Sahel et du Sahara* », *Hérodote*, n° 172, premier trimestre 2019, La Découverte, Paris.

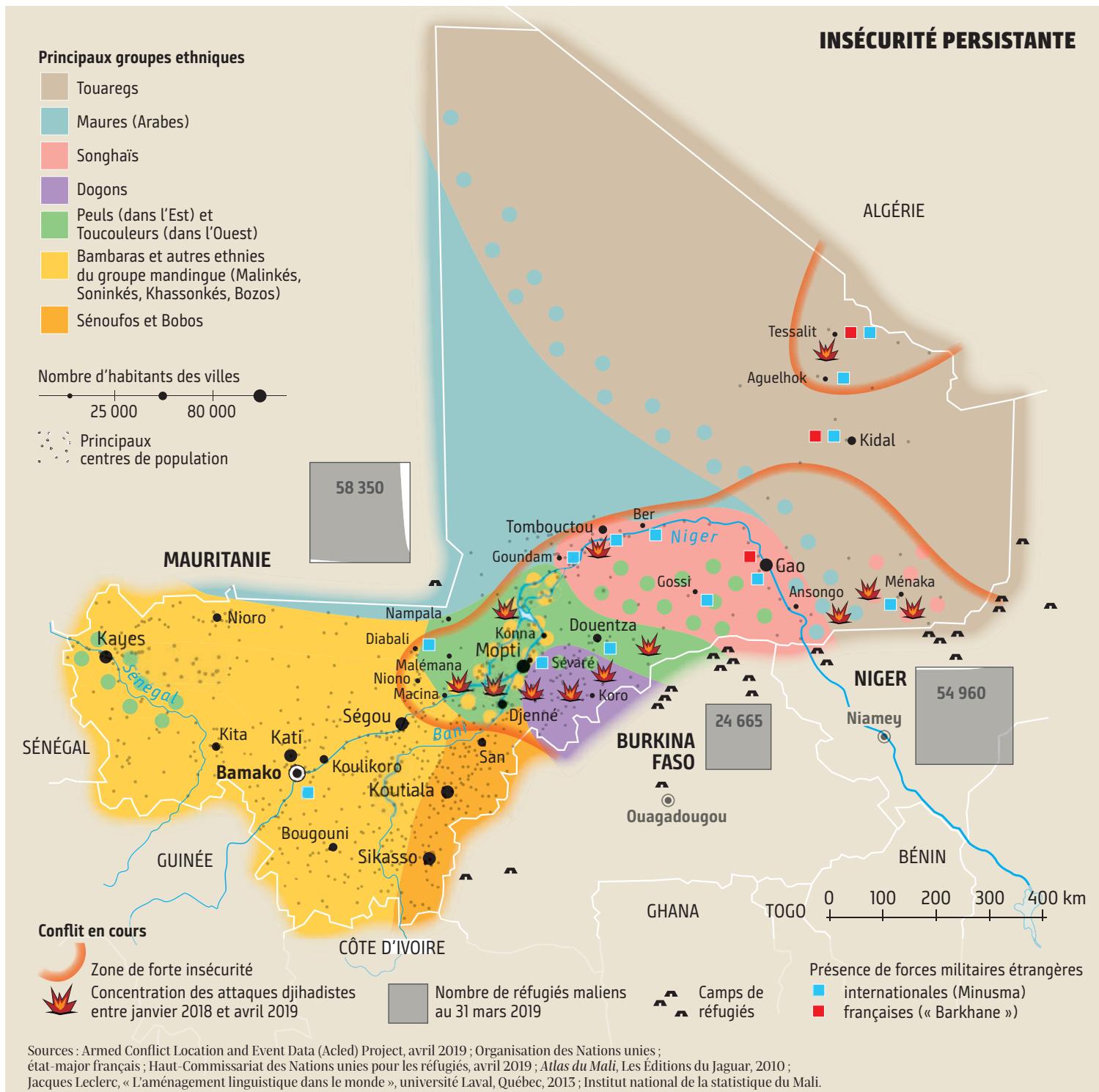
La revue de géographie et de géopolitique se penche sur la situation du Sahel et du Sahara, deux zones adjacentes marquées par l'activité guerrière persistante de groupes armés djihadistes, comme dans le nord du Mali et au Tchad, et par l'implication des forces armées occidentales, notamment françaises.

**JACQUES BERTHELOT**, *Vous avez dit libre-échange ? L'accord de « partenariat » économique Union européenne - Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, Paris, 2018.

Selon l'auteur, loin de favoriser les économies locales, les accords commerciaux imposés par Bruxelles à l'Afrique de l'Ouest, fondés sur l'ouverture des marchés, vont entraîner une forte hausse du chômage et contribuer à l'appauvrissement des sociétés de la région.

**CATHERINE GEGOUT**, *Why Europe Intervenes in Africa. Security, Prestige and the Legacy of Colonialism*, Oxford University Press, 2018.

Spécialiste des relations internationales, Catherine Gegout analyse les raisons et les ressorts des interventions militaires de trois acteurs du Vieux Continent – la France, le Royaume-Uni et l'Union européenne – dans les conflits africains depuis la fin des années 1980.



recettes d'exportation. Puis les vagues de sécheresse des années 1970 ont lourdement frappé l'économie régionale. En 1985, la zone a été classée en insécurité alimentaire. Et, dès 1986, un rapport évoquait le risque d'une rébellion si les pouvoirs publics ne faisaient rien.» La « Venise du Mali » accueillait des milliers de touristes chaque année; on n'en voit plus guère. « Quatre-vingts chambres, sept suites, zéro client. La situation est catastrophique, déplore M. Amassome Dolo, le

directeur de l'hôtel Kanaga. Les autres hôtels ont fermé. Nous, on tient parce qu'on a un groupe derrière nous.» Après la reconquête du Nord en 2013, M. Dolo espérait que l'activité reprendrait. Mais les choses n'ont fait qu'empirer.

Sévaré, qui abrite un aéroport stratégique, paraît plus sûr. Ce village est devenu l'un des lieux les mieux protégés du Mali, avec une présence renforcée de l'armée malienne, un poste de commandement et une force d'in-

tervention rapide de quatre cents hommes de la Minusma, ainsi que le quartier général du G5 Sahel (lire l'article de Philippe Leymarie page 74). Les hôtels regorgent d'hommes en treillis, de « consultants » aux gros bras et de diplomates de passage. La seule agence de voyages possédant un bureau est Echo Flight, le service de l'Union européenne qui gère

(1) Lire Daniel Bertrand, « Conjurer la fragmentation au Mali », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015.

## MALI, LE MAILLON FAIBLE

les convois aériens dans les zones de guerre. La plupart des immeubles sont loués aux forces militaires et transformés en bunkers.

Tout est flou dans ce Centre qui est longtemps resté obscur, tant pour le colonisateur français que pour l'administrateur malien, après l'indépendance, en 1960. «*Cette région ne s'est jamais rebellée, elle a donc été ignorée, contrairement au Nord, qui a capté toute l'attention*, explique un diplomate européen en poste à Bamako. *Ce que l'on sait, c'est que l'on ne peut pas parler d'un seul conflit dans le Centre, mais d'une multitude de microconflits sur lesquels le terrorisme est venu se greffer.*»

Les politiques de développement de l'agriculture sédentaire, décidées à Bamako par ce que Thiam appelle «*le pouvoir mandingue*», méprisant à l'égard des nomades, et accompagnées d'une colonisation des terres, ont bouleversé les équilibres locaux, déjà fragiles,

entre éleveurs (pour la plupart des Peuls ou des Touaregs), cultivateurs (des Bambaras ou des Dogons) et pêcheurs (des Bozos). Depuis des décennies, ceux-ci se soumettaient à des codes et à des maîtres (du pâturage, des eaux, de la terre) afin de coexister, parfois difficilement, sur une terre fertile et disputée. Les conflits récurrents, parfois violents, étaient rapidement réglés par les notables locaux. Mais, au fil des ans, l'État a démantelé cette cohabitation ancestrale au nom de la modernisation. Les hiérarchies ont été bouleversées. En 1995, avant même que l'insécurité ne se développe dans le Nord, la région de Mopti était déjà la plus pauvre du Mali (2).

L'armée et le gouvernement sont désormais accusés de jouer sur les rivalités entre communautés pour gagner la «guerre contre le terrorisme» (3). Plusieurs personnalités proches du président Keïta ou de l'état-major sont soupçonnées d'avoir armé des milices dozos (chasseurs traditionnels) dans le Centre pour traquer les djihadistes. En mars 2019, plus de cent cinquante villageois ont été tués par une milice dogon. Des

Ferhat Bouda //// Des combattants touaregs tiennent le drapeau de l'Azawad, Tombouctou, Mali, 2012



AGENCE VU

villages peuls ont été incendiés, des hommes ont été tués, du bétail a été volé. «*C'est un cercle vicieux de la vengeance qui prend une tourmente ethnique*, déplore un élu local. *Le problème du djihadisme est venu se superposer à de vieux conflits résiduels.*» Beaucoup pensent, y compris au sein de la Minusma, que les armes viennent des stocks de l'armée.

Le vide laissé par l'administration favorise les progrès des mouvements extrémistes. L'association Delta Survie, sise à Sévaré, qui œuvre pour l'éducation dans les zones les plus risquées du centre du Mali, le constate au quotidien. «*Il devient de plus en plus difficile de se déplacer*, déplore son président, M. Ibrahima Sankaré. *Les djihadistes sont dans tous les villages, et ce sont eux qui administrent. Ils lèvent des impôts, disent la justice, interdisent aux femmes de se laver dans la nature ou de sortir sans le voile.*» Et ça prend! «*Entre obliger leurs femmes à porter le voile intégral ou perdre leur troupeau, les pasteurs ont vite choisi*», résume-t-il. Car les djihadistes ont apporté aux éleveurs une forme d'ordre et de sécurité que l'État ne leur assurait pas.

#### Injustice et absence de solidarité

«*Le président n'a plus aucune légitimité*», assure, sans mâcher ses mots, M. Cheick Oumar Diarra, éphémère ministre de la réconciliation nationale et du développement des régions du nord en 2013. Selon lui, le mélange de bureaucratie et d'affairisme, apparu lors de la démocratisation politique au début des années 1990, qui a connu son paroxysme sous la présidence de M. Amadou Toumani Touré (2002-2012), perdure. «*Le pouvoir politique n'a pas pris la mesure de la crise de 2012*», constate cet ancien diplomate. Il aurait fallu «*inventer un contrat social*», ajoute-t-il, avant de lâcher : «*Nous sommes en présence de populations qui rejettent l'injustice et l'absence de solidarité. C'est facile de les appeler "djihadistes", cela nous dispense de réfléchir à ce qu'elles sont vraiment et au mal qui gangrène notre pays.*»

Rémi Carayol

(2) «Enquête modulaire et permanente auprès des ménages», Institut national de la statistique du Mali, Bamako, août 2014.

(3) «Régions en danger. Prévention d'atrocités de masse au Mali», rapport d'alerte précoce par pays, Centre Simon Skjodt pour la prévention des génocides, Washington, DC, avril 2018.

## Mayotte, africaine et française



**L**a disharmonie entre l'île de Mayotte et sa plus proche voisine, l'île d'Anjouan (située à 70 kilomètres (...), Mohéli étant située à 135 kilomètres et la Grande Comore à 150 kilomètres), est ancienne. L'histoire voudrait que, redoutant les appétits de la remuante ou la perfide Anjouan (c'est selon) et les ambitions expansionnistes malgaches, le sultan Andrian Souli, d'origine malgache et qui régnait à Mayotte, offrit l'île à la France (...).

Au XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la capitale des îles des Comores – toutes désormais regroupées sous la domination française – fut transférée de Dzaoudzi (Mayotte) à Moroni (Grande Comore) en 1968 (...), les Mahorais ne tardèrent pas à se plaindre des brimades de leurs frères ennemis et à nourrir des ressentiments à l'endroit des Comoriens. Ils se sont transformés en une impossibilité de cohabiter sous le même toit institutionnel, prélude à un divorce qui transita par l'«insurrection digitale» et pacifique conduite par les femmes mahoraises, et depuis connue sous le nom du «combat des chatouilleuses». Ces amazones aux doigts frénétiques, Zakia Madi, Zéna M'déré, Zaina Meresse, exercèrent leur ingénieux stratagème sur les officiels comoriens en visite à Mayotte qu'elles secouaient de rires forcés et pincés sous la chatouille. Ces femmes aux visages peints et aux masques de beauté cachaient derrière un geste frivole une détermination à bouter dehors celui qu'elles considéraient comme l'ogre comorien (...)

La population mahoraise, moins nombreuse que celle des autres îles, les poussa stratégiquement (...) à se réfugier sous l'aile protectrice de la France. [Le] statut [de Mayotte] n'a cessé d'évoluer, passant de territoire d'outre-mer à 101<sup>e</sup> et dernier département français en 2011.

Pour l'observateur, se joue ici un drame cornélien ou cryptocolonial dans lequel le choix présenté aux Mahorais ne se situe pas entre la peste française et le choléra comorien, mais se joue sur le plan littéraire, entre éthique et philosophie politique, autrement dit entre René Maran et Aimé Césaire. Le premier, à travers *Batouala, véritable roman nègre* (Prix Goncourt 1921), alerta ses lecteurs et plus précisément ses concitoyens français afin qu'ils se dressent contre l'État colonial qui maintenait en Oubangui-Chari une épouvantable régression de l'humanisme hérité des Lumières et au nom duquel s'était élancé le char colonisateur (...). Césaire, quant à lui, bien que conscient et tempêtant contre la chosification de l'homme sous domination dans le contexte colonial, réclama néanmoins pour les Antilles la voie de la départementalisation (...)

L'insurrection mahoraise [d'aujourd'hui], au lieu d'être une alternative entre René Maran et Aimé Césaire, doit cumuler les deux visions : celle de l'alerte prophétique (...) et celle de la realpolitik et du pragmatisme césaïrien. Le drame est cependant de constater que, sous la départementalisation, les situations sociales ne se sont guère améliorées et les infrastructures routières et urbanistiques sont restées dans un état calamiteux et indigne du statut de la France (...). Le territoire se trouve, après deux siècles de présence française, dans un état moribond, végétatif et globalement dévitalisé qui situe 84% de la population de Mayotte en dessous du seuil de pauvreté (...). C'est là la désolation de Mayotte (...)

Eugène Ébodé

Écrivain né au Cameroun, enseignant, dernier roman paru : *Le Balcon de Dieu*, Gallimard, coll. «Continents noirs», Paris, 2019.

Tribune parue dans *Le Point*, 19 mars 2018.

# COMMENT S'ORGANISER

**Face à la menace terroriste, les dirigeants des pays du Sahel tentent d'organiser leur sécurité au sein du groupe G5 Sahel, appuyé par la France et les Nations unies.**

**Cette coopération militaire devrait être complétée par des plans de développement économique. Mais les moyens manquent et les besoins sont immenses.**

**En outre, l'absence de l'Algérie, acteur régional de poids, fragilise le dispositif.**

PAR PHILIPPE LEYMARIE

**L**e mérite de la force militaire conjointe G5 Sahel – qui peine à atteindre sa pleine capacité opérationnelle – est d'impliquer les États les plus menacés par l'implantation des organisations djihadistes : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad. Ses objectifs sont clairs : une cible circonscrite (limitée, dans un premier temps, à la zone des « trois frontières », aux confins du Burkina Faso, du Mali et du Tchad, mais avec la volonté de s'étendre); un but de guerre précis (contrôle de zone); un effet final déterminé (la stabilisation); un effectif « raisonnable » (cinq mille hommes, soit deux bataillons par pays); des règles d'engagement partagées; une chaîne de commandement courte; et la volonté d'établir un « *lien de confiance avec les populations* »... le tout placé symboliquement sous l'autorité du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, et avec le soutien – mesuré, pour cause de réticence du gou-

vernemment américain – du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU).

La force conjointe du G5 Sahel demeure à ce jour dépendante de la France, faute d'une standardisation des matériels et en raison de la faiblesse des moyens de transport, de ravitaillement ou de renseignement, notamment aériens. La zone à sécuriser, en grande partie désertique, s'étend sur cinq millions de kilomètres carrés. Un défi qui, selon le général Jean-François Ferlet, chef du renseignement militaire français, est « *à la portée des forces locales, à condition qu'elles s'organisent en conséquence et qu'il y ait une volonté de travailler ensemble* ».

En revanche, il n'a pas été possible de compter sur l'Algérie. Ce poids lourd militaire et économique de la région, dont la médiation a facilité la résolution de nombreuses crises avec les Touaregs depuis vingt ans – y compris l'accord intermalien conclu en 2015 entre les groupes du Nord et le gouvernement –, a été longtemps plongé dans la léthargie. Son armée, dotée d'un budget annuel parmi les plus élevés du continent (plus de 11 milliards de dollars), dispose de forces spéciales ou d'unités commando aguerries, spécialistes de la lutte antidjihadiste et antiguerilla, qui auraient été d'un grand apport (1). Mais Alger, rejetant ce qui est pour lui une création française, a jusqu'ici refusé de soutenir concrètement le G5. Pis : Alger est parfois soupçonné d'avoir protégé M. Iyad Ag Ghaly, le djihadiste le plus recherché du Sahel (2).

Dès ses premiers pas en 2015, il est apparu que le dispositif militaire du G5 Sahel nécessitait, outre un appui technique français, un important soutien international. Son budget



AGENCE VU

## ← → C Sur la Toile



### GRIP

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) présente sur son site une section consacrée aux « *dynamiques des conflits en Afrique subsaharienne* ». Parmi les derniers documents mis en ligne, un bilan de la situation sécuritaire en Afrique occidentale (« *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest* », avril 2019), et un dossier réalisé à l'occasion du scrutin présidentiel en République démocratique du Congo (« *Élections en RDC : enjeux de cartes* », décembre 2018). [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org)

### Grila

Le Groupe de recherche et d'initiative pour la libération de l'Afrique (Grila), créé en 1984, développe des analyses radicales sur la situation sociale et politique du continent noir, à contre-courant du discours dominant. Il a récemment lancé une pétition contre les accords de partenariat économiques (APE) conclus avec l'Union européenne. Selon lui, ces accords « *sont un véritable marché de dupes, proposé aux pays africains* », qui entraînera « *la perte du peu de souveraineté qui leur reste* ». [www.grila.org](http://www.grila.org)

### Codesria

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria) a été fondé en 1980 afin de favoriser l'« *émergence d'une communauté panafricaine de chercheurs actifs* » et de garantir « *leur liberté intellectuelle et leur autonomie* ». Ses revues et ses monographies sont toutes disponibles sur son site. [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

# SANS L'ALGÉRIE ?



initial – 423 millions d'euros – a pu être entièrement couvert par les promesses enregistrées lors des réunions organisées à Paris et à Bruxelles, fin 2017 et début 2018, avec d'importantes contributions de l'Union européenne, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, ainsi que des États-Unis. Chaque État sahélien devait fournir de son côté 5 millions d'euros.

Ces fonds sont en cours de déblocage. Le 23 février 2019, une conférence de soutien, organisée à Bruxelles par l'Union européenne, l'Union africaine, l'ONU et le G5 Sahel, a permis d'entériner le budget. Il faudra cependant trouver chaque année au

moins 75 millions d'euros pour pérenniser cette force qui a mené ses premières opérations en 2018, et les poursuit en 2019 sous le commandement d'un général mauritanien.

Pour décrocher ces subsides, les dirigeants africains recourent souvent à l'argument de l'interdépendance géopolitique, en référence à la succession d'attentats en Europe comme en Afrique depuis 2015. Ainsi le président nigérien Mahamadou Issoufou a-t-il fait 

Michael Zumstein // Rabidine Waissan, guide et logisticien de l'agence Abal Voyages, à Agadez, pose devant un mur de photographies témoignant de l'activité de l'agence avant la montée de l'insécurité dans la région, Niger, 2015

(1) Laurent Touchard, «L'évolution des forces armées algériennes», *Défense et sécurité internationale (DSI)*, n° 132, septembre-octobre 2017, Paris.

(2) «Sahel : Iyad Ag Ghaly, l'insaisissable ennemi public n° 1», *Jeune Afrique*, Paris, 19 mars 2018.

## COMMENT S'ORGANISER SANS L'ALGERIE ?

valoir que « *le Sahel est la frontière avec l'Europe : c'est un bouclier* ». M. Ibrahim Boubacar Keïta, son homologue malien, s'est montré encore plus clair à l'attention des Européens : « *Nous ne sommes qu'un terrain de passage. Le but, le cap des djihadistes, c'est vous !* »

Les tentatives de règlement politique marquent le pas, notamment au Mali. Le 11 avril 2018, le Conseil de sécurité de l'ONU avait menacé de sanctions les signataires qui entraîneraient la mise en œuvre de l'accord d'Alger. Le 3 avril 2019, il s'est félicité des progrès réalisés, tout en déplorant le retard pris dans l'application de dispositions essentielles du texte.

**« Une réduction de l'empreinte militaire française dans certains espaces pourrait constituer une mesure de confiance à l'endroit de l'Algérie »**

ont demandé ainsi que « *la France rompe avec la rhétorique martiale qui prévaut au Sahel, l'outil militaire devant être subordonné à un projet politique réaliste défini par les sociétés sahéliennes* ». Ces chercheurs recommandaient d'instaurer « *des moratoires sur les frappes ciblées lorsque les États sahéliens décident d'ouvrir des canaux de dialogue avec les groupes armés, y compris djihadistes (3)* » – allusion aux tentatives de négociation

menées par certains gouvernements, parfois contrecarrées par les opérations militaires sur le terrain. Ils font valoir aussi qu'une « *réduction de l'empreinte militaire française dans certains espaces pourrait constituer une mesure de confiance à l'endroit de l'Algérie et d'une partie des populations locales pour qui cette présence sonne comme une provocation* ».

### Désamorcer les poudrières

M. Macky Sall est à la tête d'un des rares États africains où la professionnalisation de l'armée a été menée à son terme : neutralité politique affirmée, chaîne de commandement respectée, formation continue, solide corps de sous-officiers. Le président sénégalais tient le Fonds monétaire international (FMI) pour responsable de l'appauvrissement des armées africaines, qui impose maintenant un coûteux ratrapping, conduisant dans l'intervalle des pays comme la France à intervenir dans l'urgence. Il ne partage donc pas les critiques adressées à la présence des forces étrangères. Mais son pays, à l'extrême ouest du continent, n'est pas membre du G5 Sahel.

Il est pratiquement impossible de trouver une seule opération de paix financée et menée par les Africains eux-mêmes : les capacités des États dans ces domaines régaliens sont le plus souvent faibles, en termes de formation, équipement, renseignement,

## Abonnez-vous à *Manière de voir* ...et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

- 1 an - 6 numéros pour 39 €
- 1 an - 6 numéros + 1 an d'accès au *Monde diplomatique* en version numérique pour 64 €

Coordonnées :

RMV19BA165

M.  M<sup>me</sup>

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Courriel .....

(indispensable pour l'accès numérique)

J'accepte de recevoir des offres du *Monde diplomatique* : Oui  Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du *Monde diplomatique* : Oui  Non

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du *Monde diplomatique SA*, à l'adresse suivante :

**Manière de Voir  
Service abonnements  
A2400 62066 Arras cédex 9**

Pour tout autre moyen de paiement, rendez-vous sur notre site : [www.monde-diplomatique.fr/abomdv](http://www.monde-diplomatique.fr/abomdv) ou téléphonez au 03-21-13-04-32 (du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures)



Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2019 ; pour l'étranger, merci de nous consulter. En renvoyant ce formulaire, vous acceptez que *Le Monde diplomatique*, responsable de traitement, utilise vos données pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions commerciales. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse [www.monde-diplomatique.fr/diplo/gpd](http://www.monde-diplomatique.fr/diplo/gpd). Le Monde diplomatique SA - RCS Paris B400 064 291 ou écrivez à notre délégué à la protection des données : dpo@monde-diplomatique.fr.



AGENCE VU

capacités aériennes. La progression de leurs dépenses de défense et de sécurité demeure limitée, alors que les nécessaires réformes exigeraient des investissements considérables. Ils rencontrent en outre des difficultés dans l'« opérationnalisation » des dispositifs continentaux et sous-régionaux de sécurité collective, qui restent le plus souvent encore à l'état de projet. L'Union africaine, qui naviguait de retards de cotisations de ses pays membres en déficits, et dont l'ambitieux CPS ne vivait que des subsides européens, cherche à s'autofinancer : une vingtaine d'États membres ont accepté le principe du versement au budget sécurité de l'Union d'une taxe nouvelle sur les importations.

Mais il importe surtout de désamorcer les poudrières. Dans les pays du Sahel, où l'essor démographique annule les bénéfices de la croissance économique, cela impose un effort massif des bailleurs de fonds et, aussi,

la mise en œuvre de projets de développement, notamment dans les confins à l'abandon. C'est pourquoi le Burkina Faso et le Mali, ainsi que divers partenaires européens, ont lancé l'Alliance pour le Sahel, qui associe aujourd'hui l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas (4). En janvier 2019, on dénombrait plus de six cents projets pour un montant global de 9 milliards d'euros. Six secteurs-clés sont ciblés : éducation et employabilité des jeunes ; agriculture, développement rural et sécurité alimentaire ; énergie et climat ; gouvernance ; décentralisation et appui au déploiement des services de base ; sécurité intérieure. Avec un défi : la coordination, qui n'est pas un vain mot dans une région sahélienne dont quatorze plans ou stratégies, ainsi que sept envoyés spéciaux de grandes institutions internationales, se disputent les faveurs...

**Ferhat Bouda** // Les écoles ont rouvert après le départ des islamistes du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), Gao, Mali, 2013

(3) « La France doit rompre avec la rhétorique martiale qui prévaut au Sahel », Le Monde Afrique, 21 février 2018.

(4) [www.alliance-sahel.org/lalliance-sahel](http://www.alliance-sahel.org/lalliance-sahel)

Philippe Leymarie



DANS LES ARCHIVES // JUIN 1965 // PAR LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR \*

# Une triple coopération, noire, africaine et internationale

*En 1960, lorsque nombre de pays africains accèdent enfin à l'indépendance, ils redéfinissent leurs rapports à l'ancienne métropole, mais aussi à leurs voisins du continent et au reste du monde. Pour le président sénégalais Léopold Sédar Senghor (1960-1980), si la France demeure alors un allié privilégié, le Sénégal doit assumer une identité et un destin propres sur la scène internationale.*

**D**epuis son indépendance nationale [4 avril 1960], le Sénégal, dans et pour sa construction nationale, a toujours eu pour souci de se définir en définissant sa situation en Afrique et dans le monde. De se définir pour s'accomplir : « pour se faire », comme disent les existentialistes. Je dirai : pour être.

Au terme de notre analyse, nous nous sommes trouvés tels que nous étions : un pays négro-africain à l'extrême occident du continent, aux ressources intrinsèques modestes, mais aux riches potentialités grâce à sa position géographique et au métissage culturel que l'histoire y avait réalisé. Et voilà que notre être – le métissage culturel – nous indiquait la voie de notre accomplissement, de notre plus-être : la triple coopération noire, africaine et internationale. À ceux qui se récrieront, je pourrais répondre ceci : que le peuple sénégalais est composé de quatre ethnies mêlées : la nord-soudanienne pour les trois quarts ; pour le reste, l'éthiopienne, la paléonégrière et, si minime soit-elle, la berbère. Par ailleurs, les influences française et arabo-berbère sur la culture sénégalaise sont trop évidentes pour qu'il soit besoin d'insister sur elles.

Mais, comme j'ai coutume de le dire, pour que les parties s'associent, il faut qu'il y ait des parties : pour coopérer, il faut être. Et, pour nous, être, c'est, au départ, être-nègre. Cet être-nègre n'est pas un rêve d'intellectuels francophones, comme le prétendent Ezekiel Mphahlele (1) et d'autres, qui secrètent un je ne sais quel complexe d'infé-

riorité. Son évidence est profondément enracinée au sud du Sahara; elle y fleurit, en valeurs de civilisation, dans toutes les sociétés humaines. Et puisque pour nous, Sénégalais, toute politique doit se fonder sur la culture, cet être-nègre, cette négritude, comme on dit aujourd'hui, c'est le roc sur lequel nous entendons édifier et les groupes régionaux au sud du Sahara, et l'unité africaine, et la civilisation de l'universel, dont l'Organisation des Nations unies (ONU) ne doit être que l'instrument. Je précise, avant d'aller plus avant, que la négritude n'est pas plus racisme que la culture française ou la civilisation gréco-latine. Comme celle-ci et celle-là, elle est civilisation, culture, je dis : humanisme, puisque, née de la géographie – plus que de l'histoire –, elle met simplement l'accent sur un certain nombre de traits du visage humain : raison intuitive, sens de l'image, goût du rythme, etc. En sorte que des Français peuvent être des militants de la négritude – il en existe –, comme des Sénégalais de la culture française – et il y en a.

À partir donc de cette base solide de la négritude, la vocation sénégalaise est d'avancer, selon son être et pour

**Pour que les parties  
s'associent, il faut  
qu'il y ait des parties :  
pour coopérer,  
il faut être.  
Et, pour nous, être,  
c'est, au départ,  
être-nègre**

plus-être, dans la voie du développement humain. Il s'agit, à l'intérieur, de greffer les apports étrangers – et d'abord les français – sur le vigoureux sauvageon de la négritude. À l'extérieur, il s'agit, en partant de l'Afrique de l'Ouest – de la Mauritanie au Congo-Léopoldville [aujourd'hui République démocratique du Congo] –, de construire, en cercles concentriques, étages les uns sur les autres et de plus en plus larges, comme le vannier un panier,

un système de solidarités humaines qui ont ou auront noms : sous-groupe des États riverains du fleuve Sénégal, groupe de l'Afrique de l'Ouest, Organisation de l'unité africaine [remplacée par l'Union africaine en 2002], groupe des 77, Organisation des Nations unies.

On sera tenté de déceler une contradiction entre l'accent culturel que nous aurons mis à l'intérieur et l'accent politique à l'extérieur. D'autre part, il est d'autres solidarités, que nous n'avons pas encore mentionnées : Organisation commune africaine et malgache (OCAM) (2) et association à la Communauté économique européenne

(1) NDLR. Écrivain sud-africain (1919-2008).

(2) NDLR. Organisation regroupant quatorze États africains principalement francophones et ayant pour but la coopération économique, culturelle et sociale entre ses membres. Créée en février 1965 à Nouakchott (Mauritanie), elle changea de nom en 1973 après le retrait de Madagascar et cessa ses activités en 1985.

(3) NDLR. Crée par le traité de Rome en 1957, la CEE deviendra l'Union européenne en 1992. En vertu des accords de Yaoundé (1964) puis Lomé (1974), elle aide au développement des pays africains.

\* Président du Sénégal et écrivain (1906-2001).



AGENCE VU

(CEE) (3). De fait, la situation, les situations sont plus complexes qu'il n'y paraît. Elles se présentent sur plusieurs plans, qui interfèrent : culture et politique, politique et économie, solidarités horizontales – interafricanaines – et solidarités verticales – intercontinentales.

Si j'ai insisté sur le système des cercles concentriques que voilà, c'est qu'il est plus logique; c'est probablement le système de l'avenir. Peut-être aurais-je mieux fait d'employer l'image du tissage, où ces dernières organisations auraient trouvé place naturellement, les solidarités horizontales constituant la trame et les solidarités verticales la chaîne.

Plus importantes seraient les oppositions culture et politique, politique et économie. Ce sont de fausses antinomies en ce sens que ce sont, ici et là, les deux termes de la dialectique du développement humain. Qu'il s'agisse de ce couple ou de celui-là, nous trouvons les deux éléments intimement liés, comme les deux aspects d'une même réalité : d'une même nécessité. Mais, encore une fois, la culture sous-tend toutes les activités humaines. Nous la trouvons au commencement et à la fin du développement comme raison et but ultime de ce même développement. Voilà pourquoi la coopération ↗

**Frank Loriou** ////  
Maison des esclaves, île de Gorée, Sénégal, 2018

## **Une triple coopération, noire, africaine et internationale**

sénégalaise est, dans tous les domaines et avec tous les peuples, en même temps politique et culturelle, économique et encore culturelle. Je voudrais conclure en essayant de dégager l'originalité de la voie sénégalaise. Parce qu'elle est fondée sur la négritude, elle est, par définition, non-alignement. Mais parce qu'elle vise en

même temps au plus-être par assimilation active de l'autre, des autres, elle est dialogue.

Dans sa recherche de l'unité africaine, par exemple, le Sénégal a toujours entendu par la médiation du Maghreb renforcer ses liens naturels

avec le monde arabo-berbère, et l'arabe est enseigné dans ses écoles selon des méthodes modernes. Mais il n'a jamais accepté, sous quelque prétexte que ce fût, de faire du suivisme à l'égard de la Ligue arabe, encore que, pour lui, un problème palestinien existe. Il maintient fermement que l'africanité est aujourd'hui la symbiose de l'arabisme – plus précisément du berbéro-arabisme – et de la négritude, que, partant, aucun des deux éléments ne doit être sacrifié à l'autre. C'est pourquoi il préconise enfin un colloque sur l'arabisme et la négritude.

**Michael Zumstein** ////  
Des jeunes filles passent devant des peintures murales représentant Seydina Issa Lah (gauche) et Seydina Mandiène Laye (droite), les deux premiers califés de l'influente confrérie soufie Layène, Sénégal, 2012



AGENCE VU

D'autre part, dans sa contribution à la civilisation de l'universel, le Sénégal souligne l'intérêt de la coopération eurafricaine, dont l'association à la CEE est un bon exemple. Pour des raisons économiques, encore plus pour des raisons politiques et culturelles. D'abord pour les raisons économiques qui s'imposent entre pays très développés et pays très sous-développés. Surtout pour des raisons de haute politique, je dis : culturelles. Parce que l'Afrique noire et l'Europe blanche – singulièrement celle de la culture gréco-latine – expriment les aspects les plus différents et comme les extrêmes de l'esprit humain, qui sont complémentaires. Comme quoi notre attachement à la coopération franco-sénégalaise n'est pas seulement routine ou sentiment, mais choix raisonnable.

On m'excusera de n'avoir pas parlé « politique politique ». Le choix du Sénégal est justement de refuser de choisir entre des « idéologies » élaborées en dehors de lui. Depuis quelque vingt ans [*l'après-guerre*], il travaille à élaborer sa propre idéologie : la voie africaine du socialisme. Celle-ci emprunte à Karl Marx, bien sûr. Aux socialistes français aussi, qui n'étaient pas si « utopistes » qu'on l'a dit. Elle emprunte surtout à l'Afrique, à la négritude, et d'abord aux réalités sénégalaises.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

# AVEC LES NATIONS UNIES

Dans les années 1950 et 1960, les Nations unies permirent la dénonciation des crimes commis lors des guerres coloniales. Elles soutinrent et accompagnèrent les indépendances africaines en offrant aux jeunes États une tribune et une aide financière. Aujourd’hui, l’organisation internationale leur permet de s’exprimer et de s’organiser en sortant du tête-à-tête étouffant avec l’ancien colonisateur.

PAR AMARA ESSY \*

**A**u lendemain des premières indépendances, les États africains ayant accédé à leur souveraineté fondent, en 1963, l’Organisation de l’unité africaine (OUA). Deux objectifs majeurs vont alors guider les missions de l’OUA : la décolonisation totale de l’Afrique et l’éradication du régime de l’apartheid. Tout au long des années de lutte qui ont été nécessaires à la mise en œuvre de ces buts, l’Organisation des Nations unies (ONU) a été un partenaire fidèle et résolu des bons et mauvais jours de l’OUA et des peuples africains. Chaque victoire de l’organisation panafricaine a été aussi une victoire des Nations unies.

L’ONU reste la meilleure boussole dont dispose la communauté internationale. Elle constitue un modèle de référence essentiel pour l’Union africaine, qui a remplacé, en juillet 2002, l’OUA (1). La nouvelle organisation panafricaine

ne se limite pas à une évolution de façade et à un changement de nom. Elle répond certes à des exigences géostratégiques fixées par les États membres, mais également à des priorités qui répondent directement aux aspirations des peuples africains. C’est ainsi que l’Union a été dotée de nouveaux organes inspirés du dispositif de l’ONU, parmi lesquels un Conseil économique, social et culturel (l’Ecosocc) ainsi qu’un Conseil de paix et de sécurité (CPS) au sein duquel siègent quinze États membres. À l’instar du Conseil de sécurité de l’ONU, le rôle de cet organe se rapporte à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits.

L’un des enseignements à retenir de la guerre d’Irak lancée en 2003 par les États-Unis est

## *Il est indispensable de renforcer le rôle des organisations multilatérales régionales – comme l’Union africaine – et leur complémentarité avec l’ONU*

qu’il est indispensable de renforcer le rôle des organisations multilatérales régionales – comme l’Union africaine – et leur complémentarité avec l’ONU. Et ce qui est vrai pour l’Afrique est vrai pour les autres continents.

En matière de règlement des crises et de préservation de la sécurité, n’oublions pas que le chapitre VIII de la Charte de l’ONU prend en considération le rôle et les initiatives éventuelles en amont des organisations régionales. L’alinéa 1 de l’article 52 du chapitre VIII de la Charte souligne qu’« *aucune disposition de la Charte ne s’oppose à l’existence d’accords ou d’organismes régionaux destinés à régler les affaires qui, touchant au maintien de la paix et de la sécurité internationales, se prêtent à une action de caractère régional* ».

## **Matières premières et maintien de la paix**

Cette disposition veut également dire que le recours au chapitre VII de la Charte de l’ONU (opérations de maintien de la paix) signifie l’échec des organismes régionaux. À cet égard, l’Union africaine s’est donné les moyens de jauger ce qui va mal en Afrique. Elle peut adopter des mesures et des résolutions pour que les choses prennent meilleure tournure. Ses réussites ou ses échecs reposent entre les mains de ses États membres. Il en est de même pour l’ONU.

L’histoire des Nations unies nous montre que le traitement de chaque crise, la mise en œuvre de chaque programme par l’ONU suscitent naturellement des divergences d’approche entre les États membres de l’organisation. Celle-ci ne serait d’ailleurs pas le forum exceptionnel qu’elle est si on ne devait y sacrifier que le dogme de la convergence de vues et de l’unanimité. Une des avancées de l’ONU est d’avoir établi une corrélation entre l’exploitation et la gestion des matières premières d’un pays et le maintien de la paix et de la sécurité. C’est à partir de ce postulat que le Conseil de sécurité a condamné et sanctionné le détournement et l’utilisation par des parties en conflit des richesses minières de la Sierra Leone, du Liberia, de l’Angola ou encore de la République démocratique du Congo (RDC). ■

\* Président intérimaire de la Commission de l’Union africaine de 2002 à 2003.

(1) Lire Mwayila Tshiyembé, « Difficile gestation de l’Union africaine », *Le Monde diplomatique*, juillet 2002.



Ferhat Bouda // Soldat français de la force « Serval » à l'aérodrome de Kidal, Mali, 2013

## « AU MOINS, PAYEZ POUR NOUS ! »

**En intervenant en Afrique pour combattre les djihadistes, Paris estime remplir une mission de « service public » dans l'intérêt de tous. Pourtant, le coût financier lui en incombe entièrement, de même que le coût humain : vingt-quatre soldats français sont morts depuis 2013 au titre des opérations « Sangaris », « Serval » et « Barkhane ». Cela n'empêche pas l'Union européenne de chipoter sur son soutien budgétaire.**

PAR PHILIPPE LEYMARIE

Cela part d'une vue réaliste, ou d'un bon sentiment : ce que les Européens ne veulent pas faire eux-mêmes, qu'au moins ils le financent ! Telle est la demande formulée par Paris, fin 2013, à propos du fardeau que constituent, pour le budget français, les interventions militaires d'urgence

comme au Mali ou en Centrafrique, menées sous mandat international, et avec l'appui politique de Bruxelles mais sans le secours de ses troupes ni de ses crédits... L'opération « Serval » au Mali (janvier 2013 - juillet 2014) aura coûté au total à la France près de 650 millions d'euros.

C'est pourquoi le président François Hollande (2012-2017) proposa la création d'un fonds de soutien pour les actions européennes, afin de cofinancer les opérations militaires dans lesquelles s'engagent « en premier », dans l'urgence et sous mandat international, des pays membres de l'Union. L'idée d'un mécanisme de financement cou-



AGENCE VU

rait également au sein de l'opposition. Ainsi, l'Union pour un mouvement populaire (UMP, aujourd'hui Les Républicains, LR) estimait – par la voix de M. Pierre Lellouche, alors un de ses porte-parole – que la France ne pouvait plus continuer à être le «*mercenaire gratuit de l'Europe*». D'ailleurs, ouvrir des lignes de crédit, même si c'est pour reconstruire sans cesse ce qui est régulièrement détruit (exemple : les territoires palestiniens), n'est-ce pas ce que l'Europe fait de mieux ?

En théorie, rappelait François d'Alençon dans *La Croix* (1), plusieurs formes de soutien européen aux initiatives de maintien de la paix sont possibles :

- le déploiement d'un «groupe ment tactique». Il existe un «tour de rôle» européen pour la mise en alerte d'un «Battle Group» ou GT1500 (groupe ment tactique de 1500 hommes), sorte de force d'intervention rapide. Le dispositif, créé en 2007, n'a jamais été mis en œuvre. Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de l'Union avait, sans succès, émis l'hypothèse de l'utiliser en Centrafrique ;

- la mise en œuvre d'une mission ou opération militaire européenne de type Eufor, mais cela réclame au bas mot six à huit mois de conciliabules politiques ;
- des contributions bilatérales de pays européens en matériel, éléments logistiques, ravitaillateurs, transmissions. Mais il s'agit de saupoudrage, au choix du donateur ;
- créer un fonds opérations extérieures (OPEX) européen.

Dans la pratique, l'engagement de troupes d'autres pays européens en Centrafrique n'a même pas été demandé, tant il paraissait impensable. Les Allemands pour des raisons institutionnelles (l'autorisation du Parlement),

les Britanniques pour des motifs politiques (pas de troupes sous drapeau européen, pas de création de quartier général militaire européen permanent), les Italiens trop préoccupés par leur propre crise, les Grecs et les Roumains trop désargentés, d'autres «à sec» après des engagements sous les couleurs de l'OTAN (Afghanistan), aux Philippines (ouragan), etc.

Les faiblesses étaient patentées côté transport aérien logistique – talon d'Achille français, au moins tant que les A400 Atlas d'Airbus Military n'étaient pas en service. Au soir du 10 décembre 2013, cinq jours après le déclenchement de l'opération « Sangaris » en Centrafrique, un seul appareil (un Globemaster C-17 britannique) était venu épauler les militaires français. Un espoir subsistait du côté de la Pologne, qui dispose de C130 de transport tactique et n'a pas l'habitude d'imposer des restrictions à l'emploi de ses troupes. En revanche, si des avions allemands avaient été engagés, ils n'auraient pas pu se poser en Centrafrique, considéré comme un « pays en guerre ». Ou en tout cas, pas sans un feu vert du Bundestag (le Parlement)...

Ce refus de prêter main-forte à la France, dans une opération limitée visant à pacifier une région pouvant devenir aussi explosive et ↗

(1) « Centrafrique : quel soutien européen pour l'intervention française? », *La Croix*, Paris, 29 novembre 2013.

**Dans la pratique, l'engagement de troupes d'autres pays européens en Centrafrique n'a même pas été demandé, tant il paraissait impensable**

## Des reporters pris pour cible



**L**e mystère entoure toujours la disparition du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer en Côte d'Ivoire, le 16 avril 2004, et l'assassinat au Mali de ses homologues de Radio France Internationale (RFI), Ghislaine Dupont et Claude Verlon, le 2 novembre 2013. Le premier enquêtait sur des malversations dans la filière cacao au moment où un gouvernement d'union nationale incitait chacun à un silence complice. L'entourage du président d'alors, M. Laurent Gbagbo, aurait tendu un piège à Guy-André Kieffer. En 2019, la justice semble bloquée en France comme en Côte d'Ivoire.

Passionnés par le continent africain, Ghislaine Dupont et Claude Verlon ont, quant à eux, été enlevés et rapidement tués alors qu'ils entamaient un reportage sur l'opération « Serval ». Plusieurs explications sont avancées, notamment celle d'un règlement de comptes. Paris, qui a la réputation de payer pour obtenir la libération d'otages, n'aurait pas respecté un accord financier avec les djihadistes, qui se seraient vengés.

Ces crimes rappellent qu'il reste difficile d'exercer le métier de journaliste lorsqu'on s'en fait une idée sérieuse, surtout dans le monde opaque de la « Françafric ».

## « AU MOINS, PAYEZ POUR NOUS ! »

dangereuse pour l'Europe que le nord du Mali, avait été vivement commenté par le site spécialisé Bruxelles2 : « *L'Europe envoie, là, un mauvais signal, un signe d'une extrême faiblesse. Une "puissance", capable de discuter, de financer, de batailler dans les corridors diplomatiques ou commerciaux, certes. Mais incapable, le moment venu, de venir au secours d'un pays ou d'une population* »

**Une « puissance », capable de discuter, de financer, certes. Mais incapable, le moment venu, de venir au secours d'un pays ou d'une population**

*pays ou d'une population qui n'en peut plus, de faire la différence, en stabilisant un pays. (...) Alors que l'Europe dispose (théoriquement) de près d'un million et demi de soldats sous les drapeaux nationaux, il faudra un moment se poser la question de savoir quelle est la rentabilité de cet investissement... si on est incapable d'envoyer 1 500 hommes en soutien d'une opération internationale (ONU, Union africaine) et à laquelle participe un de ses États membres (2)... »*

Quelques semaines plus tard, Bruxelles venait cependant au secours de Paris, les vingt-huit États européens admettant à l'unan-

nimité – Britanniques compris – que l'Union devait épauler, en Centrafrique, les troupes françaises et africaines qui tentaient alors de mettre fin à un début de guerre civile dans ce pays. Mais la marche s'annonçait longue avant qu'une unité européenne soit vraiment à pied d'œuvre pour soulager les soldats français...

### « Génération de la force »

« Eufor RCA-Bangui » – nom de l'opération décidée par les Européens (3) – montrait d'ailleurs par avance ses limites. Il s'agissait simplement de contribuer à la sécurisation de la « zone de Bangui », la capitale – à l'exclusion d'un déploiement à l'intérieur de ce vaste pays. L'accent était mis sur la protection des civils et des humanitaires – ce qui implique une utilisation essentiellement statique de cette force, dotée d'équipements légers, autour de camps, comme ceux qui se sont formés à proximité de l'aéroport international de Mpoko. Le tout pour une durée qualifiée de « temporaire », « pouvant aller jusqu'à six mois »; avec un effectif modeste, de l'ordre de six cents hommes (l'équivalent d'un bataillon). Une opération, donc, de taille et d'ambition minimales.

Sur le plan politique, cette initiative européenne marquait cependant la fin de la solitude pour l'exécutif français, qui s'était engagé seul sur ce terrain plutôt glissant (*lire l'article d'Anne-Cécile Robert page 62*). C'est sans doute l'Allemagne qui a fait peser la balance, ayant convenu que « *l'Europe ne pouvait laisser la France seule en Centrafrique* », tout en répétant qu'elle n'enverrait pas de troupes de combat.

Restait le plus dur : la « génération de force », avec une succession d'étapes qui témoigne de la lourdeur du processus. La première avait été l'adoption, par les ministres européens, du concept de gestion de crises. Une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies devait ensuite voter un mandat comparable à celui qui avait été attribué à la force française « Sangaris », c'est-à-dire sous chapitre VII, prévoyant l'usage de la force.

Étape suivante : la définition et l'approbation, par le comité des chefs d'état-major de l'Union européenne, du concept d'opération, (dit Conops), puis du plan d'opération (OpPlan). Parallèlement, il fallait que le gouvernement centrafricain invite officiellement par écrit l'Union européenne à intervenir, et

# Politis

indépendant et engagé

**CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE,  
UN AUTRE REGARD SUR L'ACTUALITÉ**



#### Offres « Découverte »

à partir de 5€/mois : [huit.re/toutpolitis](http://huit.re/toutpolitis)

+ d'infos : 03 80 48 95 36 / [abonnement@politis.fr](mailto:abonnement@politis.fr)

EN VENTE, CHAQUE SEMAINE, CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR [POLITIS.FR](http://POLITIS.FR)

signe un accord de protection des forces (SOFA), pour sécuriser... les casques bleus européens!

C'est sur la base de ces documents que le Conseil des ministres européens devait décider ensuite de lancer l'opération. Entre-temps, plusieurs tours de table avaient permis aux pays membres de l'Union de faire des propositions de participation : outre la France, la Grèce et l'Estonie – qui s'étaient déclarées volontaires dès le début du processus –, on attendait de savoir ce que les Polonois, les Tchèques et les Belges étaient prêts à engager. Et on espérait que d'autres pays prennent part à Eufor RCA : Lettonie, Lituanie, Finlande, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suède, ainsi que l'Allemagne et le Portugal, mais pour de la logistique seulement. Finalement, ce sont surtout les Géorgiens, pourtant non membres de l'Union, qui ont donné un coup de main à l'opération en Centrafrique.

### Délais dépassés

La Belgique, qui appuyait déjà « Sangaris » avec un C-130 de transport tactique, hésitait à aller plus loin, pour des raisons budgétaires. Côté effectifs, on évoquait l'emploi d'une partie de la brigade franco-allemande, une unité qui souffre... d'être rarement déployée, mais qui présente le désavantage d'être fort peu « tropicalisée ». Et qui ne pouvait être engagée sans le feu vert du Parlement de Berlin.

Ce fut, en tout cas, la première opération directement militaire depuis Eufor Tchad-RCA lancée en janvier 2008, dans la même région, pour laquelle le processus de « génération de force » s'était étalé sur six mois. Le lancement de l'opération de formation de l'armée malienne, en 2013, avait pris de trois à quatre mois. En dépit de la décision de recourir, cette fois pour la Centrafrique, à une procédure rapide (*fast track*), il est apparu probable que l'Eufor RCA-Bangui n'atteindrait pas sa capacité opérationnelle initiale avant trois mois, et sa pleine capacité avant l'été. Les délais d'ailleurs furent dépassés, comme d'habitude. Ainsi va « l'Europe de la défense » ou ce qui en tient lieu...

Philippe Leymarie

(2) « Les battlegroups européens : missing in (no) action ! », Bruxelles2, 6 décembre 2013.

(3) La Mission militaire européenne de conseil en République centrafricaine (Eumam RCA) a pris la suite d'Eufor RCA en mars 2015.

## J'accuse



(...) J'accuse la France de crime contre l'humanité,  
Trop de morts en Centrafrique, je ne pourrai pas les oublier.  
Vous oubliez, un peu trop vite, tous les tirailleurs sénégalais;  
De force enrôlés, déportés, aujourd'hui expulsés...  
Ils sont venus, ils se sont battus, ils ont vaincu,  
Votre pays détruit, ils sont revenus et ils ont reconstruit.  
Ils sont venus, ils se sont battus, ils ont vaincu,  
Votre pays détruit, ils sont revenus et ils ont reconstruit  
J'accuse la France d'irresponsabilité devant l'histoire (...)  
Je dis que la France est très ingrate quand elle parle de visa,  
Quand nos pères sont partis mourir pour elle, il n'y avait pas de visas.  
Non il y avait pas de visas (...)

J'accuse toute l'Afrique d'irresponsabilité chronique,  
Nos présidents, nos dirigeants d'être égoïstes et cyniques,  
Ils veulent du pouvoir encore du pouvoir tout le pouvoir  
Une fois au pouvoir, promettent des choses sans le pouvoir.  
Ils ont vendu l'Afrique ses richesses et même ses plages,  
Ça signe des bails, des accords et ce qui m'enrage :  
Quand tu vas dans une banque si elle est bien c'est qu'elle est étrangère,  
Tu te crois indépendant ? Rêve ! C'est le colon qui gère.  
Gère même la monnaie, dans les coffres de la Banque de France,  
Gère même notre or, dans les coffres de la Banque de France  
Voilà pourquoi on dévalue, voilà pourquoi moi j'évalue  
Mes chances à zéro, je me libère et j'évolue.  
Je me libère et j'évolue

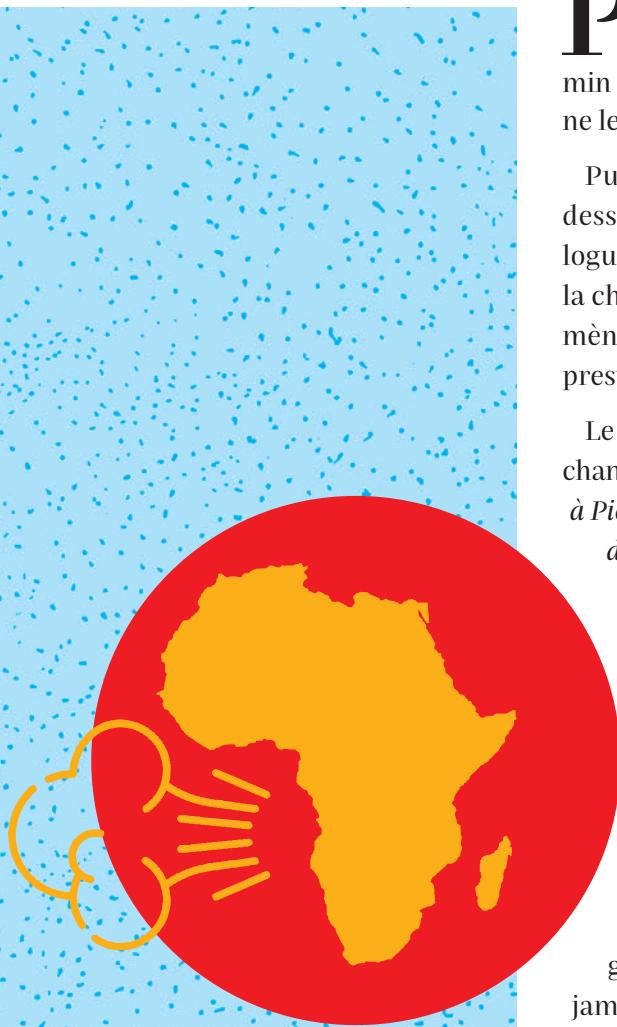
J'accuse les jeunes Africains, donc moi y compris,  
D'être des fous, des naïfs et de n'avoir rien compris.  
Tant qu'on sera là à dormir et rêver de sortir du pays,  
On laissera la place aux coopérants, aux néo-colons qui pillent  
Maintenant j'accuse les présidents africains d'être des fachos,  
Des faillots à la solde de l'Occident des collabos,  
Entre ceux qui ne veulent pas de l'indépendance,  
Et ceux qui ne veulent pas de l'unité,  
Je me demande tous les jours comment me sortir de ce merdier.  
J'accuse les pays membres du Conseil de sécurité,  
De semer la zizanie dans nos pays sous-développés :  
Pompiers pyromanes, ils vendent des armes ils sèment la mort,  
Ils sèment des génocides, ensuite on vient les condamner.  
J'accuse la Belgique d'avoir tué Lumumba,  
Car non content de nous tuer, comme des chiens on nous abat.  
Leader indépendant ? Le colon il n'en veut pas,  
Il va envoyer son frère le descendre on a vu Sankara (...)  
Mon but est d'éveiller les consciences, provoquer des réflexions,  
Histoire que toi et moi on trouve des solutions.  
Ce texte est donc un requiem pour toute l'humanité,  
Ce texte est donc la plainte d'un prolétaire qui est exploité.  
Ce texte est écrit avec le sang des opprimes,  
Ce texte est gravé sur la pierre tombale d'un opprimé  
C'est consigné  
J'arrête ici ma plaidoirie, mais ici même dans la salle  
Je vois encore la hyène qui rit

Didier Awadi (auteur-compositeur)

« J'accuse », tiré de l'album *Un autre monde est possible*, Tree Records 2005.

# Les pets de Pierre Casanova

Une nouvelle de Camille Amouro \*



Pierre Casanova Le Même pète tous les soirs à 9 heures et 10 minutes. Cela dure exactement soixante-deux secondes, résonne comme de l'afro-jazz et a l'odeur d'une fleur de jasmin que l'on coupe la nuit. En dehors d'Ajra, son village, personne ne le savait. Pas même dans la capitale.

Puis, un jour, une anthropologue française, chercheuse par-dessus le marché (cela peut paraître redondant d'être anthropologue français et chercheur, mais c'est ainsi qu'on nous présenta la chose), humaniste et passionnée d'Afrique, découvrit le phénomène et en fit un article fort savant dans une des revues les plus prestigieuses de notre village planétaire. (...)

Le phénomène passionna. Des spécialistes poussèrent comme des champignons. L'un d'entre eux publia *L'Histoire des pets, des origines à Pierre Casanova Le Même*. Un autre appliqua avec son *Anatomie de l'anus du péteur*. Puis il y eut les spécialistes de la morphologie du péteur, ceux du tourisme du pet, ceux du pet et de son environnement, ceux des odeurs du pet, des ethnomusicologues du pet, des économistes du pet, les spécialistes de l'impact du pet sur le développement agricole, etc.

Les spécialisations se spécialisèrent à leur tour. Des travaux fort intéressants furent menés avec génie sur le pet et le développement céréalier en zone tropicale, le pet comme symbole de l'abondance du maïs, les impacts du pet sur la démocratisation et la moralisation de la vie publique, le germe du maïs et la résurgence du pet au Bénin... On n'avait jamais vu autant de chercheurs et de touristes dans notre pays.

Un économiste bien autrement plus inspiré que tous ceux qui l'avaient précédé (...) rapporta sous sa longue barbe un rapport suivi de propositions concrètes qu'après moult hésitations et sous la pression métropolitaine la mission française de coopération finit par adopter.

La plus concrète des propositions concrètes fut la création à Porto Novo, la capitale, de l'Observatoire international des pets (OIP). Nous n'avions pas vraiment compris ce que cela voulait dire, mais il vaut mieux avoir un truc international chez soi que dans le pays voisin. Voilà pourquoi nous avions soutenu le projet avec force tapage, fanfare et télévision.

---

\* Écrivain béninois.



C'était un bâtiment entièrement en verre, de mille mètres cubes, au cœur de la ville, conçu par un architecte français spécialement venu de La Souterraine, dans la Creuse, et réalisé avec la bénédiction du Fonds d'aide à la coopération dans le cadre de l'aide publique au développement.

Ensuite, une des étudiantes en DESS du fameux économiste barbu fut conviée à occuper les locaux de l'OIP et à leur donner âme. (...) Elle réussit à obtenir du gouvernement local et de la coopération française une subvention supplémentaire pour bâtir un mur autour de la concession de Pierre Casanova Le Même. Désormais, toute personne voulant se rendre sur le lieu-dit était priée d'acheter un billet d'entrée. Parallèlement, un poste de péage fut installé sur le sentier qui y menait. (...)

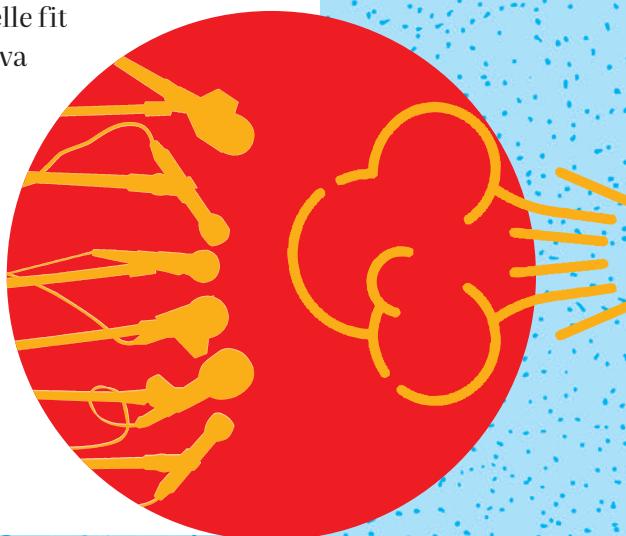
Tous ces efforts avaient été menés en un rien de temps. On envisageait même une tournée française et européenne de Pierre Casanova Le Même. Seulement, voilà. Une fois tous ces investissements accomplis à grands coups de tapage médiatique, à travers le monde et malgré les protestations des habitants d'Ajra qui estimaient être emprisonnés, la jeune étudiante alla faire connaissance avec Pierre Casanova Le Même et l'invita à la cérémonie de lancement de l'opération.

Ce dernier lui répondit : «*Je ne pète pas pour les riches.*»

Elle conclut que l'artiste avait la grosse tête et, quand la pression des autorités béninoises et le chantage des coopérants français échouèrent définitivement, elle fit sa cérémonie en l'absence de Pierre Casanova Le Même.

Depuis ce soir-là, Pierre Casanova Le Même ne sortit plus un soupçon de pets, et la coopération, emmerdée, recherche activement quatre péteurs béninois et un étranger pour occuper les lieux et place de l'individu ingrat au sein de la grosse entreprise de l'OIP. ■

(Texte extrait de *Dernières Nouvelles de la Françafrique, Vents d'ailleurs*, La Roque-d'Anthéron, 2003.)



# LIBRE-ÉCHANGE, UN MÉDICAMENT

**En fracturant et en appauvrissant les sociétés, le sous-développement économique constitue le terreau de la violence. Pour l'Union européenne comme pour son homologue africaine, seul le libre-échange favorise la croissance. Une vision partagée par Paris, qui soutient les accords signés en ce sens. L'expérience montre qu'il s'agit plutôt de médicaments qui tuent, notamment dans le secteur agricole.**

PAR JACQUES BERTHELOT \*

**L**e vent du libre-échange souffle sur le continent noir. D'un côté, l'Union européenne presse les capitales africaines de signer les accords de partenariat économique (APE) (1) et en finir avec les préférences commerciales non réciproques : pour conserver l'exemption des droits de douane sur leurs exportations vers l'Europe, les Africains devront supprimer 80% de ceux qui s'appliquent aux importations en provenance du Marché commun. De l'autre, l'Union africaine a décidé, le 21 mars 2018, de créer une zone de libre-échange continentale (ZLEC) et une union douanière continentale, la première supprimant les droits de douane entre les 55 États et la seconde les dotant d'un tarif extérieur commun vis-à-vis du reste du monde. En avril 2019, 19 pays sur les 22 nécessaires pour l'entrée en vigueur de la ZLEC l'ont ratifiée.

Cet emballage libre-échangiste laisse songeur, en particulier dans le secteur agricole. Prenons le cas de l'Afrique de l'Ouest, qui fait face au triple défi d'un déficit alimentaire croissant, d'une explosion démographique (2) et du changement climatique. Son déficit alimentaire est passé de 144 millions d'euros en moyenne en 2000-2004 à 2,1 milliards d'euros en 2013-2016 (si l'on tient compte du cacao, qui n'est pas un produit alimentaire de base, le déficit a bondi de 2,5 à 7,5 milliards d'euros). Il devrait encore s'aggraver avec le doublement de la population prévu d'ici 2050 alors que, dans le même temps, un réchauffement de 2 °C pourrait diminuer de 10% le rendement agricole en Afrique subsaharienne, selon les Nations unies. Les APE réclamés par l'Union européenne doivent réduire à zéro, dès la cinquième année

**Si les APE sont si bénéfiques, pourquoi l'Union européenne a-t-elle refusé de diffuser les études d'impact menées sur l'Afrique de l'Ouest ?**

d'application, les droits de douane sur les produits alimentaires de base que sont les céréales (hors riz) et la poudre de lait. Cela devrait non seulement accroître fortement la dépendance alimentaire, mais aussi ruiner les éleveurs laitiers et les producteurs de céréales locales (mil, sorgho, maïs) et autres produits amylacés (manioc, ignames, plantains).

La Commission de Bruxelles présente les APE comme des accords «gagnant-gagnant». Pourquoi alors la plupart des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont-ils refusé de les signer formellement après les avoir paraphés, c'est-à-dire avoir déclaré leur intention de les signer ? C'est le cas notamment du Nigeria, qui compte pour 72% du produit intérieur brut (PIB) et 52% de la population de l'Afrique de l'Ouest. En Afrique de l'Est, les dirigeants de la Tanzanie et de l'Ouganda formulent les mêmes craintes. Si les APE sont si bénéfiques, pourquoi l'Union européenne a-t-elle refusé de diffuser les trois études d'impact (avril 2008, avril 2012 et janvier 2016) menées sur l'Afrique de l'Ouest ?

## De puissants intérêts sont en jeu

La Commission de Bruxelles méconnaît totalement l'agriculture locale quand elle affirme, dans un rapport de 2016, que les APE augmenteraient les exportations ouest-africaines de céréales de 10,2% et celles de viande bovine de 8,4% (3). En réalité, les pertes annuelles de droits de douane et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de la sous-région sur ses importations européennes passeraient de 66 millions d'euros la première année à 4,6 milliards la dernière année (2035), et les pertes cumulées atteindraient 32,2 milliards (4). Or ces pertes sont loin d'être compensées par les aides européennes prévues pour la période 2015-2020 : 6,5 milliards du programme APE pour le développement (Paped), qui ne sont d'ailleurs qu'un reciblage des aides accordées normalement, comme l'a déclaré la direction de la coopération de la Commission. Les perspectives sont d'autant plus sombres que le Royaume-Uni, qui contribuait pour 14,5% au Fonds européen de développement (FED), devrait quitter l'Union en 2019.

\* Économiste, auteur de *Vous avez dit libre-échange ?*, L'Harmattan, Paris, 2018.

# QUI TUE



AGENCE VU

En Europe, de puissants intérêts sont en jeu et exercent de fortes pressions sur les responsables politiques nationaux et européens pour la conclusion des APE. Les entreprises françaises font partie des principales sociétés agroalimentaires intéressées par ces marchés : la Compagnie fruitière de M. Robert Fabre produit et exporte l'essentiel des bananes et ananas de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Cameroun; le groupe Mimra, qui détient la Compagnie sucrière du Sénégal, a cédé en 2018 les Grands Moulins d'Abidjan et ceux de Dakar à un groupe américain; le groupe Bolloré contrôle les infrastructures portuaires du golfe de Guinée et participe à l'exportation des produits vers l'Europe.

Les professions de foi libérales de l'Union européenne ne l'empêchent pas de subventionner ses exportations vers l'Afrique de

l'Ouest. Les droits de douane pratiqués par l'Union européenne vis-à-vis du reste du monde et hors quotas tarifaires sont beaucoup plus élevés pour les céréales transformées, les produits laitiers et les viandes que ceux appliqués par l'Afrique subsaharienne.

«*Il y a un véritable dumping du lait européen sur le marché africain*», dénonce M. Adama Diallo, le président de l'Union nationale des mini-laiteries et producteurs de lait local au Burkina Faso (UMPL-B) (5).

Fascinée par les grands accords de libre-échange en gestation, comme le grand marché transatlantique (GMT, Tafta en anglais), le partenariat transpacifique et l'Accord économique et commercial global (CETA en anglais) entre l'Union européenne et le Canada, l'Union africaine prétend faire encore mieux : «*L'apparition de méga-accords commerciaux régionaux continue de menacer l'accès des Africains aux principaux marchés*»

**Michael Zumstein** // Sur la route de Yahouri, près du village de Makera, une femme travaille dans son champ de mil, Zinder, Niger, 2016

*nue de menacer l'accès des Africains aux principaux marchés*, déclarait ainsi en 2016 Mme Fatima Haram Acyl, alors commissaire au commerce et à l'industrie de l'Union africaine, et il semble que cette tendance va continuer à s'accélérer. Même si nous ne sommes pas capables de contrôler ce qui se passe à l'Organisation mondiale du commerce ou ↗

(1) Lire «Le baiser de la mort de l'Europe à l'Afrique», *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

(2) Lire Henri Leridon, «L'Afrique, énigme démographique», *Le Monde diplomatique*, novembre 2015.

(3) Commission européenne, «The economic impact of the West Africa - EU economic partnership agreement», mars 2016.

(4) Cf. «Pertes douanières de l'Afrique de l'Ouest avec l'APE et sans APE», 7 février 2017.

(5) Cf. Cécile Barbière, «Comment l'Europe exporte sa crise du lait vers l'Afrique», Euractiv, 1<sup>er</sup> mars 2018. www.euractiv.fr

## LIBRE-ÉCHANGE, UN MÉDICAMENT QUI TUE

ailleurs, ce que nous faisons de la ZLEC est entièrement entre nos mains (6).»

L'idée que le continent noir pourrait brutalement s'ouvrir à la concurrence internationale et en tirer des bénéfices économiques relève de l'illusion. Dans l'histoire, aucun pays n'a atteint un développement suffisant pour affronter la compétition avec les autres

Juan Manuel Castro Prieto // La cueillette des grains de café, Mizan Teferi, Éthiopie, 2011

sans protéger son agriculture et ses industries naissantes des importations. En outre, les États déjà développés ont bénéficié et bénéficient encore de subventions considérables, comme dans le cadre de la politique agricole commune européenne. «*On ne peut demander aujourd'hui à l'Afrique d'être le premier exemple qui montre que c'est en ouvrant d'abord ses marchés qu'elle va se développer*», résumait ainsi M. Mamadou

Cissokho, président honoraire du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest, lors du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce de septembre 2014.

La ZLEC repose sur le «secteur privé». Il ne s'agit pas ici des centaines de millions de petits agriculteurs africains – qui produiraient beaucoup plus en étant assurés de prix rémunérateurs garantis par une protection efficace à l'importation –, mais de quelques dizaines de multinationales ins-



AGENCE VU

tallées en Afrique et d'entreprises privées africaines qui font pression pour abolir les droits de douane entre pays africains. «*Certes, tirer des avantages du commerce international reste un défi pour la plupart de nos pays*, reconnaissait en 2016 M. Ekwow Spio-Garbrah, à l'époque ministre du commerce et de l'industrie du Ghana, *car des mesures comme les règles d'origine, les déficits d'infrastructure, les normes et les obstacles techniques déguisés en instruments de politique commerciale continuent de nous empêcher de tirer parti des possibilités d'accès aux marchés, entravant ainsi notre intégration effective au système commercial multilatéral.*» Mais il semblait ignorer que les APE vont ouvrir une énorme brèche dans la protection des marchés intérieurs africains.

### **Une leçon à tirer**

La dépendance de l'Afrique ne cesse de s'aggraver : les importations annuelles de blé du continent sont passées de 26,6 millions de tonnes (pour 3,7 milliards d'euros) durant la période 2001-2003 à 48,6 millions de tonnes (pour 9,2 milliards d'euros) entre 2014 et 2016, alors que les exportations baissaient de 0,3 million de tonnes (pour 31,6 millions d'euros) à 0,2 million de tonnes (pour 74,1 millions d'euros). Celles-ci ont été essentiellement le fait de l'Afrique du Sud et ont été dirigées vers le reste de l'Afrique à 71% dans la première période et à 85% dans la seconde, bien que son déficit en blé ait été multiplié par 5,5.

Les deux Unions méconnaissent totalement l'histoire des marchés agricoles : depuis les pharaons, ceux-ci ont toujours été soumis à des mesures spéciales de protection dans tous les pays. Car, contrairement aux produits industriels et aux services, les marchés agricoles ne peuvent s'autoréguler : face à une demande alimentaire stable à court terme, la production et les prix agricoles sont notamment soumis aux aléas climatiques, auxquels s'ajoutent les fluctuations des prix mondiaux en dollars, accentuées par les fluctuations des taux de change et la spéculation. Puisque les agriculteurs représentent environ 60 % de la population active totale au sud du Sahara, on peut imaginer l'énorme impact social qu'aurait la libéralisation des échanges agricoles.

L'Union africaine mesure-t-elle les obstacles qui se dressent devant elle ? Comment établir des règles commerciales communes dans un immense continent qui abrite 1,2 milliard d'habitants (2,5 milliards en 2050), avec des régimes politiques très différents, des régimes tarifaires très différents, de très faibles infrastructures de transport, et où le revenu national brut par tête va de 260 dollars au Burundi à 6510 dollars au Botswana ? «*La ZLEC va seulement créer un marché africain géant avec peu de produits africains échangés*, estime le Third World Network Africa. *Elle facilitera simplement la circulation des produits importés d'Europe et d'autres régions du monde... (7)*»

Un regard critique sur les politiques menées par l'Union européenne n'empêche pas de tirer des leçons de l'intégration qu'elle a accomplie et qui semble inspirer l'Union africaine. Cette dernière souligne que le commerce intra-africain représente de l'ordre de 10 % de son commerce total, alors que le commerce intraeuropéen représente près des deux tiers de son commerce total. Mais cela ne s'est pas produit miraculeusement. Bien que le budget de l'Union européenne ait toujours été très limité, à environ 1 % du PIB, plus d'un tiers a été consacré aux fonds structurels et au fonds de cohésion, ces transferts ayant facilité le rattrapage des États membres moins développés. Rien de tel n'est prévu sur le continent noir.

### ***Une intégration économique durable ne sera pas possible sans une politique de redistribution significative entre les États membres***

La leçon à tirer pour l'Afrique subsaharienne est donc claire : une intégration économique durable ne sera pas possible sans une politique de redistribution significative entre les États membres (notamment au sein de chaque sous-région du continent), ce qui implique une intégration politique minimale avec un budget important. L'ouverture pré-maturée au libre-échange sans ces contreparties ne peut que marginaliser les ménages, entreprises et régions les plus pauvres, générant des conflits sociaux et politiques structurels insurmontables et un sous-développement accru de l'Afrique.

**Jacques Berthelot**

(6) «Opening statement by H. E Fatima Haram Acyl, African Union commissioner for trade and industry, at the opening of the first CFTA negotiating forum meeting», Union africaine, 21 février 2016.

(7) *African Agenda*, «Which way Africa's CFTA», vol. 19, n° 2, Accra (Ghana), 2016.

# Voix de faits

**61 ANS**

C'est l'espérance de vie moyenne en Afrique subsaharienne en 2017. En France, elle s'élève à 83 ans.

Source : Banque mondiale, données statistiques.

« **À bas l'impérialisme !**  
**À bas le néocolonialisme !**  
**À bas le fantochisme !** »

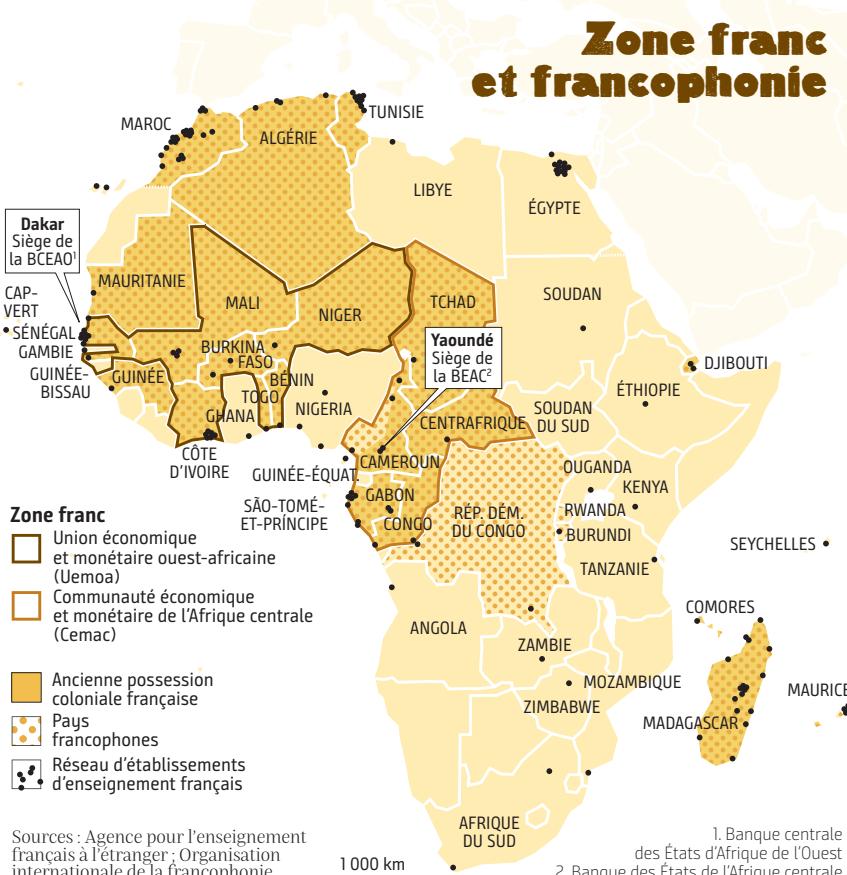


Thomas Sankara, discours à l'Assemblée générale de l'ONU (extrait), le 4 octobre 1984.

**45 %**

des étudiants étrangers présents en France sont originaires d'Afrique (Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire et Cameroun).

Source : campusfrance.org



**40 millions d'euros**

ont été versés au gouvernement tchadien par l'Agence française de développement en 2018 pour payer les salaires des fonctionnaires.

En 2016, la France a accordé 8 millions d'euros à l'État centrafricain pour payer ses agents publics.

Source : Jeune Afrique, Paris, 7 décembre 2018.

« **On oublie une chose : une grande partie de l'argent qui est dans notre porte-monnaie vient précisément de l'exploitation depuis un siècle de l'Afrique. Alors, il faut avoir un peu de bon sens, je ne dis pas de générosité, de bon sens, de justice, pour rendre aux Africains ce qu'on leur a pris.** »



Jacques Chirac, entretien accordé à TV5 Monde, 2008.

## Chronologie

Les Français fondent la ville de Saint-Louis à l'embouchure du fleuve Sénegal.

**4 avril** Les habitants de Gorée sont dotés de la citoyenneté française.

**25 avril** Le commandant Pierre Passot, missionné par Louis-Philippe, achète l'île de Mayotte au sultan Andrian Souli.

Début de la conquête du Sénégal et du Soudan occidental sous la houlette du général Louis Faidherbe. Il crée Dakar en 1857.

**10 août** Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar sont dotées du statut de communes françaises (loi dite « des Quatre Communes ») avec citoyenneté partielle.

1659

**XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles**  
Plus d'un million et demi d'Africains sont déportés aux Antilles par les Français (traite négrière).

1792

1794

**4 février**  
La I<sup>e</sup> République abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Il sera rétabli par Napoléon.

1841

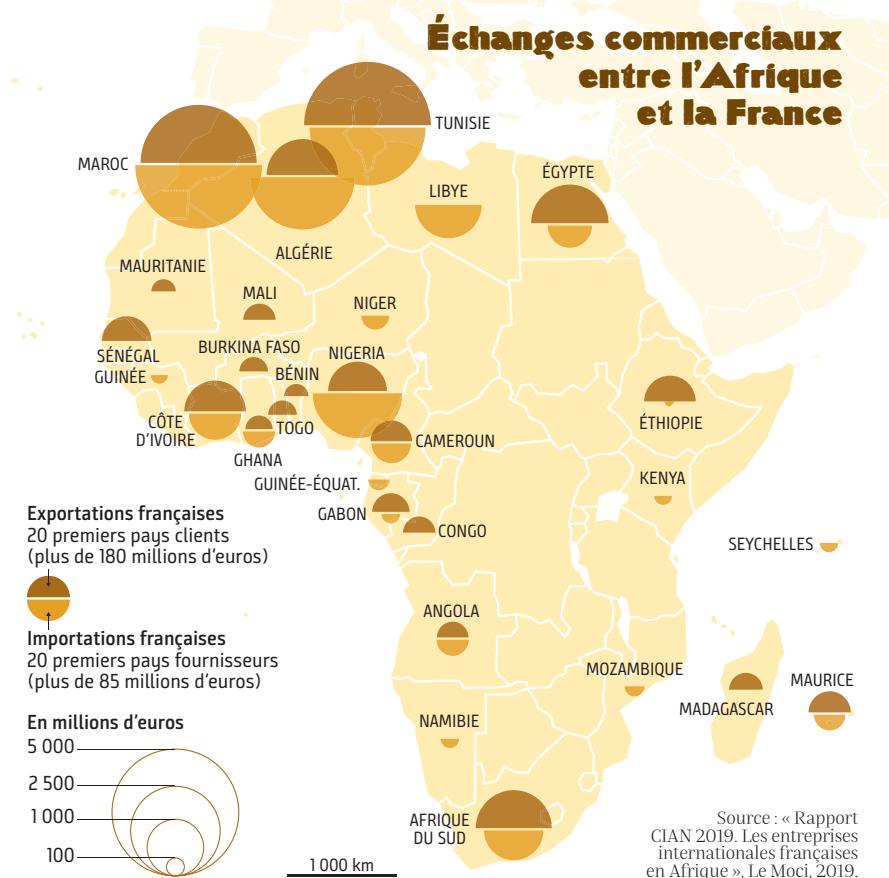
**27 avril** La II<sup>e</sup> République abolit l'esclavage. Les autochtones des colonies du Sénégal obtiennent le droit de vote. Pour la première fois, le Sénégal est représenté à l'Assemblée nationale, par le négociant Barthélémy Valentin Durand. Un esclave noir affranchi, Louisy Mathieu, est élu député de la Guadeloupe.

1852

**11 mars** Le sultanat de Tadjourah (actuel Djibouti) cède à la France le port d'Obock en mer Rouge.

1862

**1872**  
1885  
Lors de la conférence de Berlin, les principaux pays européens se partagent le territoire de l'Afrique.



« Il y a là des millions d'hommes et de femmes auxquels nous avons montré la voie du progrès. Toutes nos réalisations techniques et sociales sur place en plein cœur des forêts ou des steppes, dans cette Afrique immense si souvent par ailleurs déshéritée, toutes ces réalisations leur ont fait toucher du doigt ce que pouvait être le progrès moderne, le niveau de vie d'un homme. Croyez-vous que maintenant que nous sommes allés les chercher de l'autre côté des rives de la barbarie, que nous leur avons montré ce qu'était la civilisation, croyez-vous que nous pouvons, sans péril immense, les laisser au milieu du gué et prendre la responsabilité de ne pas leur faire traverser la rivière ? »

Maurice Faure, député et ministre, *Le Monde diplomatique*, mai 1958.

## PROMESSE NON TENUE

« La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté. Il faut pour cela que l'on vous fasse confiance. »

François Mitterrand,  
discours de La Baule, 1990.

## 60 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant des dépenses en produits de luxe et biens immobiliers effectuées en France par le président du Congo-Brazzaville Denis Sassou-Nguesso et sa famille, entre 2007 et 2013. Selon une enquête de la justice française, cet argent proviendrait du détournement de fonds publics



Source : *Libération*, Paris, 15 décembre 2013.

« Faire du secteur financier français un acteur majeur en Afrique (...). Les banques françaises doivent s'implanter sur le territoire africain (...). Transformer à terme l'Organisation internationale de la francophonie en Union économique francophone. »

Jacques Attali, rapport « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable », remis au président de la République le 26 août 2014.



**30 juillet** À la tribune de la Chambre des députés à Paris, le radical Georges Clemenceau condamne les expéditions coloniales et dénonce le fait de « revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation ! ». Il obtient la chute du gouvernement.

**20 mai** Constitution de la colonie de la Côte française des Somalis, dont Djibouti est la capitale. Elle deviendra en 1967 le Territoire français des Afars et des Issas (TFAI).

**juillet-novembre** Crise de Fachoda (Soudan) : le Royaume-Uni supplante la France pour le contrôle du bassin du Nil.

**29 septembre** Les troupes françaises capturent Samory Touré, dont la rébellion résistait depuis seize ans à la colonisation.

**4 mars** La France et le Royaume-Uni se partagent le Cameroun. L'accord est entériné par la Société des nations (SDN) en 1922.

**30 janvier** Lors de la conférence de Brazzaville, le général de Gaulle évoque la possibilité pour les Africains de « participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires ».

**1885** Le code de l'indigénat s'étend à l'Afrique subsaharienne. Il soumet les « sujets » coloniaux à un régime administratif discrétionnaire. Il sera aboli en 1946.

**1887** **1890** **1895** **1896** **1898** **1900** **1910** **1914** **1916** **1940** **1944**

Création du Soudan français (actuel Mali).

**1885** Le code de l'indigénat s'étend à l'Afrique subsaharienne. Il soumet les « sujets » coloniaux à un régime administratif discrétionnaire. Il sera aboli en 1946.

**16 juin** Naissance de l'Afrique-Occidentale française (AOF), avec Saint-Louis comme chef-lieu (puis Dakar en 1902).

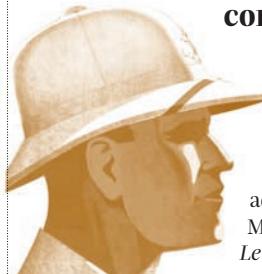
**15 janvier** Création de l'Afrique-Équatoriale française (AEF) : actuels Gabon, Congo-Brazzaville, Centrafrique et Tchad.

Le Sénégalais Blaise Diagne est le premier Africain élu à la Chambre des députés française.

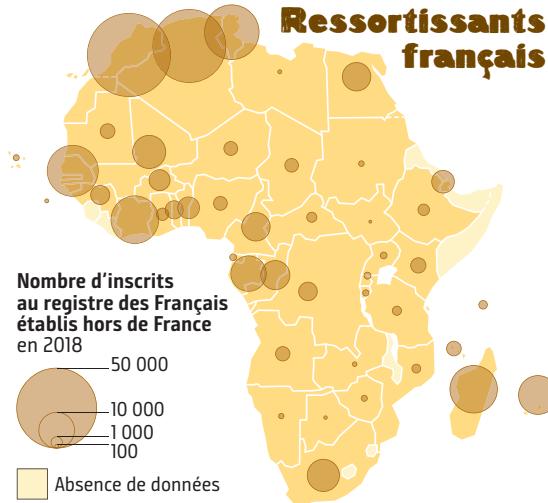
**2 décembre** Le colonel Philippe de Hauteclocque (dit « Leclerc ») forme, au Tchad, une colonne blindée de 350 hommes – essentiellement africains – pour reprendre la Libye aux Italiens et participer à la France libre.

# Rédhibitoire

«Il reste bien sûr une histoire commune entre la France et certains pays africains. Mais si vos interlocuteurs ont le sentiment que, au nom de cette histoire commune, vous cherchez des avantages, c'est devenu rédhibitoire.»



Bruno Mettling, directeur général adjoint chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient chez Orange. Cité par *Le Monde diplomatique*, avril 2017.



## 619 000

ressortissants d'États africains résident légalement en France (les Maliens arrivent en tête – 76 500 – suivis des Sénégalais – 67 000 – puis des ressortissants de la République démocratique du Congo – 64 000).

Source : ministère des affaires étrangères français

## LES MÉDIAS FRANÇAIS PLÉBISCITÉS

*En Afrique francophone, 49 % des leaders d'opinion choisissent France 24 pour s'informer via les chaînes de télévision internationales (Al-Jazira se range en deuxième position avec 7%). Concernant les informations diffusées par les radios internationales, ils sont 76 % à privilégier Radio France Internationale (RFI), contre 5 % pour la BBC, qui talonne RFI.*

Source : Baromètre des leaders d'opinion africains, Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), février 2019.



*« La Convention nationale déclare que l'esclavage des nègres dans toutes les colonies est aboli ; en conséquence elle décrète que les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français, et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution. Elle renvoie au Comité de salut public, pour lui faire incessamment un rapport sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution du présent décret. »*

Décret n° 2262 de la Convention nationale du 16 pluviôse, an second de la République française, une et indivisible (4 février 1794).

## PROMESSE NON TENUE

«Le temps de la “Françafrique” est révolu : il y a la France, il y a l’Afrique, il y a le partenariat entre la France et l’Afrique, avec des relations fondées sur le respect, la clarté et la solidarité.»

François Hollande, Dakar, 12 octobre 2012.



*« Dans ces pays-là, un génocide, ce n'est pas trop important. »*

François Mitterrand,  
propos rapporté par  
Patrick de Saint-Exupéry,  
*Le Figaro*, 12 janvier 1998,  
à propos du Rwanda.

**1<sup>er</sup> décembre**  
Dans le camp de Thiaroye (Dakar), l'armée française tue des dizaines de tirailleurs sénégalais qui réclamaient leur solde.

**29 mars**  
À Madagascar, début de la répression d'un soulèvement par les troupes coloniales; elle fera cent mille morts.

**La loi-cadre**  
proposée par Gaston Defferre accorde aux colonies une semi-autonomie.

**28 septembre**  
Par référendum, la Guinée rejette la « communauté franco-africaine voulue par le général de Gaulle. Ahmed Sékou Touré proclame l'indépendance le 2 octobre.

Les colonies françaises d'Afrique noire et Madagascar deviennent indépendantes. L'île Maurice, les Seychelles et Djibouti le seront respectivement en 1967, 1976 et 1977.

**Décembre**  
Naissance de la société française Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP), renommée Elf en 1967.

**26 décembre** Création du franc CFA (« franc des colonies françaises d'Afrique », rebaptisé « franc de la communauté financière africaine » après les indépendances).

**25 mars** À la demande de Paris, le traité de Rome fondant la Communauté économique européenne (CEE) associe les territoires français d'outre-mer, essentiellement africains, au Marché commun et crée le Fonds européen de développement (FED). Cette association préfigure les accords de coopération CEE-Afrique (accords de Yaoundé puis convention de Lomé).

**Février** Jacques Foccart est nommé secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches. Il occupera le poste de « M. Afrique » jusqu'en 1974.  
**3 novembre** L'indépendantiste camerounais Félix Moumié est assassiné par les services secrets français à Genève.

**27 novembre** Au décès du président Léon Mba, Paris installe le vice-président Albert-Bernard (futur Omar) Bongo à la tête du Gabon.

**Dialogue entre Alexandre Dumas et un raciste:**

**« Au fait, cher Maître, vous devez bien vous y connaître en nègres ?**

**— Mais très certainement. Mon père était un mulâtre, mon grand-père était un nègre et mon arrière-grand-père était un singe. Vous voyez, Monsieur : ma famille commence où la vôtre finit. »**

## 244,2 millions de dollars

de recettes fiscales ont été récupérés depuis 2015 par les « inspecteurs des impôts sans frontières » mis sur pied par le Programme des Nations unies pour le développement et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

Source : PNUD.

## 3 MILLIONS

de Français seraient d'origine africaine subsaharienne, naturalisés et/ou issus de la première génération d'immigrés. Ce chiffre est une estimation réalisée en croisant différentes données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Source : ministère des affaires étrangères français.

**4 décembre** Parvenu au pouvoir en décembre 1965, grâce à un coup d'État, Jean-Bédel Bokassa se fait sacrer empereur de Centrafrique sous le regard bienveillant de la France.

**25 juin** Indépendance du TFAI, qui prend le nom de République de Djibouti. La France y maintient une importante base militaire.

1970

1976

1977

Interventions françaises au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo, RDC), pour appuyer le maréchal Mobutu Sese Seko contre le Front national de libération du Congo (FLNC), soutenu par l'Angola.

1977

1978

**20 septembre** Bokassa I<sup>er</sup> est renversé par un commando de l'armée française.

1979

1982

1986

**24 mai** Lors du 3<sup>e</sup> Sommet de la francophonie, à Dakar (Sénégal), Paris renonce aux 16 milliards de francs de dette publique dus par trente-cinq pays africains.

**20 mars** À l'initiative des présidents Hamani Diori (Niger), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie) et du prince Norodom Sihanouk (Cambodge), la conférence de Niamey crée l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui regroupe vingt et un pays dont la France. Elle est remplacée en 1998 par l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF).

**« Le multipartisme n'est pas lié à la démocratie, et il y a des pays africains parfaitement démocratiques, comme la Côte d'Ivoire, qui sont des pays à parti unique et où la démocratie s'exerce au sein de ce parti unique. (...) Le multipartisme est une sorte de luxe que ces pays en voie de développement n'ont pas les moyens de s'offrir. »**

**Jacques Chirac, Abidjan, 26 février 1990.**

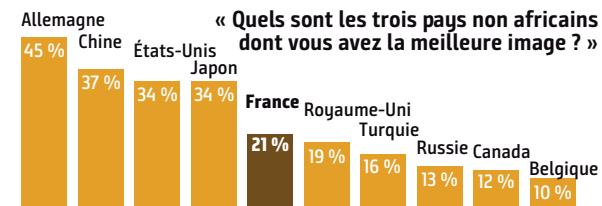


## 2 770 euros

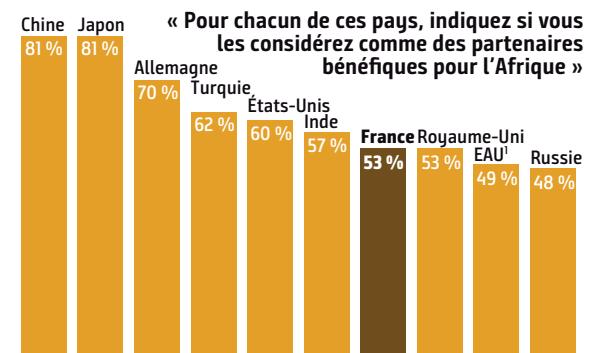
en licence (contre 170 euros en 2018), c'est ce que devront payer les étudiants internationaux désirant étudier en France à partir de la rentrée 2019. Le montant s'élève à 3 770 euros en master et doctorat (contre 243 euros en master et 380 euros en doctorat jusqu'à présent).

Source : campusfrance.org

## Image de la France



« Pour chacun de ces pays, indiquez si vous les considérez comme des partenaires bénéfiques pour l'Afrique »



1. Emirats arabes unis.

Source : Baromètre CIAN des leaders d'opinion en Afrique, établi par l'IMMAR. Étude menée auprès d'un échantillon de 1 244 leaders d'opinion africains francophones entre juin et septembre 2018.

**Mai** Au Zaïre, un commando de la Légion étrangère française libère des otages européens qui étaient retenus dans la ville minière de Kolwezi par des rebelles katangais.

**7 juin** M. Hissène Habré, soutenu par Paris et Washington, renverse le président tchadien Goukouni Oueddeï.

**15 octobre** Assassinat du président burkinabé Thomas Sankara lors du putsch mené par M. Blaise Compaoré, ami de Paris.

## HOMME D'AFFAIRES

**« Aujourd'hui, être français n'est pas un handicap en Afrique. Mais ce n'est pas forcément un atout, et encore moins un avantage décisif. »**

**Vincent Le Guennou,** codirecteur général d'Emerging Capital Partners. Cité par *Le Monde diplomatique*, avril 2017.



## 46 MILLIARDS DE DOLLARS

en 2018, contre 42 milliards en 2017, c'est le montant des transferts de fonds de la diaspora africaine en direction des pays d'Afrique subsaharienne.

Source : Banque mondiale.

« Le défi de l'Afrique est civilisationnel. (...) Quand des pays ont encore aujourd'hui sept ou huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien. »

Emmanuel  
Macron, sommet  
du G20, Hambourg,  
juillet 2017.



## 2000

C'est le nombre estimé de langues en Afrique. Une cinquantaine sont parlées par plus d'un million de locuteurs.

Source : Académie africaine des langues, Bamako (Mali).

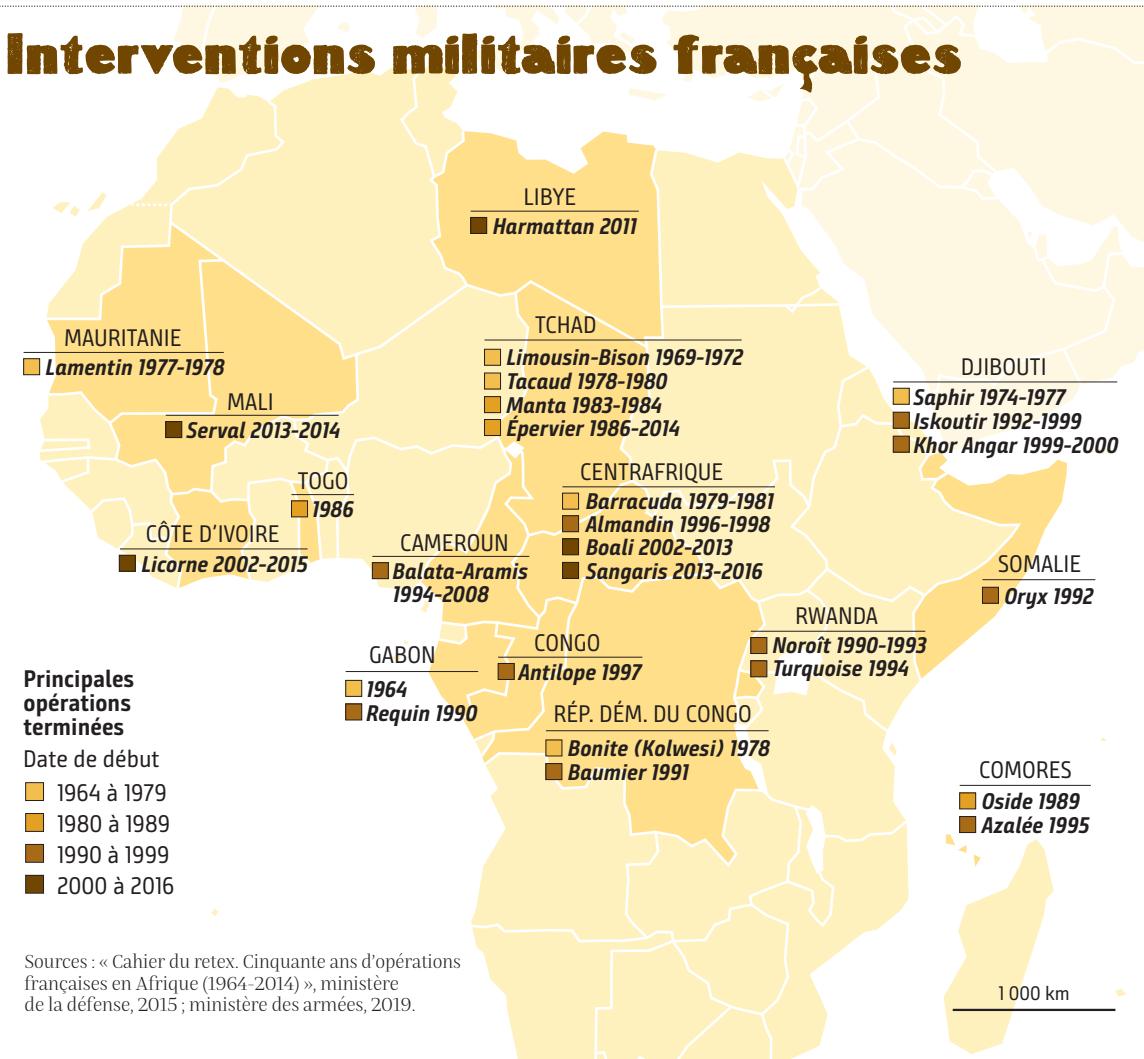
## 700 millions d'euros

Coût annuel de l'opération

« Barkhane », au Sahel, qui mobilise 4 500 soldats français et 300 membres des forces spéciales.

Source : Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), 2018.

## Interventions militaires françaises



**Mai-juillet** Officiellement destinée à évacuer les ressortissants français, l'opération militaire « Requin » permet à Paris de mettre fin aux émeutes de Libreville (Gabon).

**20 juin** Lors du 16<sup>e</sup> sommet Afrique-France, à La Baule, le président François Mitterrand annonce que la France ne soutiendra plus les pays qui ne respectent pas la démocratie.

**4 octobre** La France dépêche au Rwanda une centaine de « conseillers » militaires pour aider le président hutu Juvénal Habyarimana, confronté aux rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR).

**1<sup>er</sup> décembre** Avec l'appui de la France et du Soudan, M. Idriss Déby Itno renverse M. Habré au Tchad.

**12 janvier** Le gouvernement français d'Edouard Balladur impose la dévaluation de 50% du franc CFA. Le pouvoir d'achat chute brutalement dans les quatorze pays de la zone.

**6 avril** Début du génocide des Tutsis du Rwanda. La France, qui lance l'opération humanitaire « Turquoise » en juin, sera mise en cause pour sa passivité, et accusée de complicité.

**22 septembre** La France déclenche l'opération « Licorne » pour rapatrier ses ressortissants en Côte d'Ivoire, alors qu'une rébellion armée marche sur Abidjan. L'opération s'élargit à l'interposition entre les belligérants.

**6 novembre** Après le bombardement de la base française de Bouaké (neuf Français tués), la France détruit la flotte aérienne ivoirienne. Le lendemain, à Abidjan, les forces françaises ouvrent le feu sur des manifestants, faisant des dizaines de morts.

**15 octobre** Au Congo-Brazzaville, M. Denis Sassou Nguesso s'impose militairement à la tête de l'État. Il se proclame président le 25 avec le soutien de Paris.

**24 janvier** Les accords de Marcoussis (Paris) imposent un partage du pouvoir en Côte d'Ivoire.

**1<sup>er</sup> janvier** L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) succède à l'AIF.

**24 novembre** Le Rwanda rompt ses relations diplomatiques avec la France pour protester contre une procédure judiciaire entamée à Paris contre le président Paul Kagamé. Elles seront rétablies en 2009.

# DESTINATION ABIDJAN

La Côte d'Ivoire est le pays d'Afrique que les grands groupes français considèrent comme le plus «attractif» sur le plan économique. Elle est citée pour son attractivité dans 50% des cas par un panel de 800 entreprises interrogées par l'Observatoire du développement international (ODI). L'Afrique du Sud se classe deuxième (42%),



le Nigeria troisième (36%).  
Source : Observatoire du développement international (ODI), 6<sup>e</sup> édition, «Une Afrique, des Afriques», 2015.

**«Le Cameroun peut se flatter d'avoir un président aussi efficace qu'intelligent.»**

*Michel Rocard, Yaoundé, 29 octobre 2005.*

**«Avec Paul Biya, nous entretenons une grande complicité.»**

*Michel Rocard, Yaoundé, 18 février 2010.*

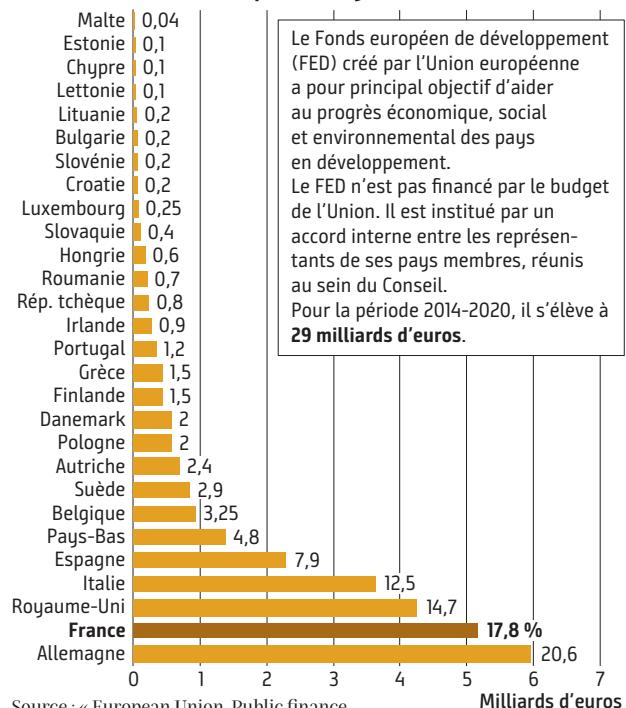
## PROMESSE NON TENUE

**«Je veux écrire une nouvelle page dans notre relation avec l'Afrique.»**

Emmanuel Macron,  
*Jeune Afrique*, 14 avril 2017.

## Fonds européen de développement

Contributions des États membres au 11<sup>e</sup> FED (2014-2020) en millions d'euros et en pourcentage



Source : « European Union. Public finance. 5<sup>th</sup> edition », Commission européenne, 2014.

**«Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain qui, depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles (...). Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès.»**

**Nicolas Sarkozy, Dakar, 27 juillet 2007.**

**«Ne plus être, en tant que Français, les seuls fournisseurs ou partenaires possibles change beaucoup de choses dans la conduite des affaires»,**

reconnaît Étienne Giros, ancien directeur Afrique du groupe Bollore et président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique. Cité par *Le Monde diplomatique*, avril 2017.



**5 septembre** Élection controversée de M. Ali Bongo Ondimba, fils d'Omar Bongo, mort en juin. Émeutes contre les intérêts français.

2007

2009

**11 avril** L'armée française et l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) déposent M. Gbagbo.

2010

**1<sup>er</sup> août** Lancement de l'opération «Barkhane», destinée à stabiliser la bande saharo-sahélienne, en coordination avec le Mali, le Tchad, le Burkina Faso et le Niger.

2011

**11 janvier** Début de l'opération «Serval», décidée par Paris avec mandat des Nations unies pour repousser les djihadistes du nord du Mali. Elle s'achève l'année suivante.

2013

**5 décembre** La France met en place l'opération «Sangaris» pour faire cesser les affrontements qui ensanglantent la Centrafrique. «Sangaris» prend fin en 2016.

2014

**14 septembre** Selon l'organisation sud-africaine Open Secrets, la France aurait vendu des armes à Pretoria malgré l'embargo qui frappait le régime d'apartheid, en Afrique du Sud, entre 1977 et 1994.

2016

**28 janvier** Ouverture à La Haye du procès de M. Gbagbo, accusé par la Cour pénale internationale de crimes contre l'humanité. Il sera acquitté trois ans plus tard.

2017

**4 février** La chasse française bombarde un convoi de rebelles dans le nord du Tchad.

**3 avril** Le médecin militaire Marc Laycuras est le vingt-quatrième soldat français tué au Mali depuis 2013.

2018

**10 janvier** La population de Bamako manifeste contre la présence militaire française au Mali.

2019

**26 juillet** Le discours du président français Nicolas Sarkozy à l'université de Dakar provoque une vive polémique.

**Novembre-décembre** Une crise éclate à l'issue du second tour de l'élection présidentielle ivoirienne, qui oppose MM. Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Les combats feront trois mille morts.

# DATES DE PARUTION DES ARTICLES

« Manière de voir » présente tous les deux mois un autre point de vue sur les enjeux contemporains et les points chauds du globe. Il donne à lire : des articles tirés des archives du « Monde diplomatique » ayant fait l'objet d'un minutieux travail d'actualisation et de remise en contexte ; d'autres, inédits. À comprendre : des cartographies, infographies, chronologies et compléments documentaires. À percevoir : ce que l'œil du photographe et le trait du dessinateur savent seuls sentir et restituer.

**Olivier Piot**, « Les entreprises françaises défiées dans leur pré carré », avril 2017.

**Olivier Vallée**, « Elf au service de l'État français », avril 2000.

**Anne-Cécile Robert**, « Pas en notre nom ? », *Manière de voir*, n° 79, « Résistances africaines », février-mars 2005.

**Sanou Mbaye**, « L'Afrique francophone piégée par sa monnaie unique », novembre 2014.

**Juan Branco**, « Aux sources du scandale UraMin », novembre 2016.

**Benoît Bréville**, « Immigration, un débat biaisé », novembre 2018.

**Olivier Blamangin**, « Castel, l'empire qui fait trinquer l'Afrique », octobre 2018.

**Benoît Francès**, « France-Rwanda, le prix d'une réconciliation », septembre 2010.

**Colette Braeckman**, « Rwanda, retour sur un aveuglement international », mars 2004.

**Philippe Leymarie**, « L'armée française malade du Rwanda », Les blogs du Diplo, « Défense en ligne », 5 mars 2014.

**François-Xavier Verschave**, « Connivences françaises au Rwanda », mars 1995.

**Fanny Pigeaud**, « Débâcle de l'accusation contre Laurent Gbagbo », décembre 2017.

**Tierno Monénembo**, « En Afrique, le retour des présidents à vie », décembre 2015.

**Rémi Carayol**, « Le mystère Thomas Sankara », janvier 2018.

**Boubacar Boris Diop**, « Qui a peur du wolof ? », mars 2017.

**Anne-Cécile Robert**, « François Hollande, président à Bangui », janvier 2014.

**Delphine Lecoutre**, « Le Tchad, puissance de circonstance », juin 2016.

**Philippe Hugon**, « Le Sahel entre deux feux djihadistes », mars 2016.

**Rémi Carayol**, « Au Mali, la guerre n'a rien réglé », juillet 2018.

**Philippe Leymarie**, « Une coopération régionale pour s'émanciper de la France », juillet 2018.

**Léopold Sédar Senghor**, « Une triple coopération, noire, africaines et internationale », juin 1965.

**Amara Essey**, « L'ONU, partenaire pour l'Afrique », juillet 2003.

**Philippe Leymarie**, « « Bruxelles au secours de Paris » et « Payez pour nous ! », Les blogs du Diplo, « Défense en ligne », respectivement 25 janvier 2014 et 17 décembre 2013.

**Camille Amoura**, « Les pets de Pierre Casanova », décembre 2004.

**Jacques Berthelot**, « L'agriculture africaine dans la tenaille libre-échangiste », octobre 2017.

## Vous êtes lecteur, devenez Ami

J'adhère à l'association     Je suis déjà adhérent

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Pays ..... Courriel .....



Je verse ma cotisation 2019  10 euros (étudiants, chômeurs)     42 euros (personnes physiques)

Je fais un apport supplémentaire de ..... euros

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre des AMD à :

Les Amis du *Monde diplomatique* - 3, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris

Plus simple, plus rapide, j'adhère ou je règle ma cotisation en ligne :  
[www.amis.monde-diplomatique.fr/adh](http://www.amis.monde-diplomatique.fr/adh)

# Le Monde

HORS-SÉRIE

LES COMPAGNONS  
DE LA LIBÉRATION

L'ENGAGEMENT  
DES FEMMES

LA TRANSMISSION  
DES VALEURS

## L'ESPRIT DE RÉSISTANCE



Alors que les derniers acteurs disparaissent, la question de la transmission des valeurs de la Résistance se pose plus que jamais. En cette année du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 et de la Libération, en premier lieu celle de Paris le 25 août, nous donnons la parole aux derniers Compagnons de la Libération et à trois résistantes : Marie-José Chombart de Lauwe, Michèle Agniel et Madeleine Riffaud. Et aussi, portfolio, infographies, documents, entretiens.

## L'ESPRIT DE RÉSISTANCE

Un hors-série du «Monde»

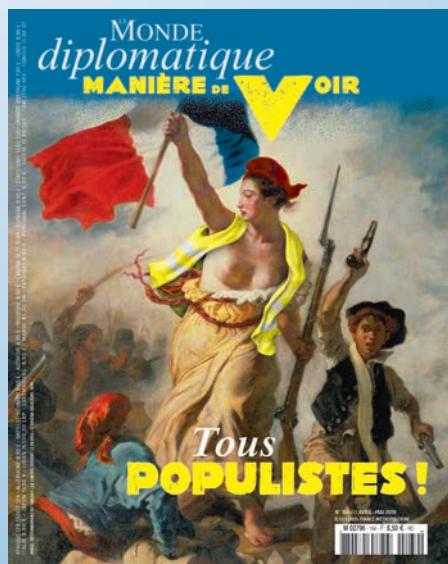
100 pages - 8,50 €

Chez votre marchand de journaux  
et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

TOUS LES DEUX MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# LE MONDE *diplomatique* MANIÈRE de VOIR

Un sujet d'actualité mis en perspective  
par l'équipe du *Monde diplomatique*



Retrouvez les anciens numéros sur [www.monde-diplomatique.fr/mdv](http://www.monde-diplomatique.fr/mdv)